

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Economiques
Option : ECONOMIE DE DEVELOPPEMENT



Thème

**Contribution de dispositif ANSEJ dans le développement
de l'activité agricole cas de la production laitière au sein de
la commune de TIMIZART.**

Présenté par :

IHIDOUSSANE Farid.
BOUSSAID Wahiba.

Encadré par :

Mr CHEMOUKHA Arezki

Membres de jurys :

Président : Mr. SAHALI Nouredine

Rapporteur : Mr. CHEMOUKHA Arezki

Examineur : Mr. ANICHE Arezki

Promotion 2017-2018

Remerciements

*Au terme de ce travail, nous tenons à remercier Allah le plus puissant
de nous avoir donné le courage et la patience tout
au long de notre cursus*

*Nous tenons à remercier Mr Chemoukha Arezki
et Mr Sahali Noureddine pour leur
aides et leurs conseils pour l'élaboration
de ce travail.*

*Nous tenons à remercier les membres du jury qui nous
font un grand honneur d'examiner ce travail.*

Nos enseignants de différentes phases d'enseignement

*Nos amis et tous ceux qui ont participé de près ou de loin
à l'élaboration de ce mémoire
de fin d'étude.*



Merci

Dédicace

*Je dédie ce modeste travail :
A mes très chers parents qui m'ont toujours soutenu
dans mon parcours d'étude.
A toute ma grande famille : frères, sœurs, oncles...
A tous mes amies et camarades de section
(économie de développement).
A mon binôme Wahiba.
A tous ceux qui me connaissent de prêt ou de loin
A tous ceux qui m'aiment.*

Farid

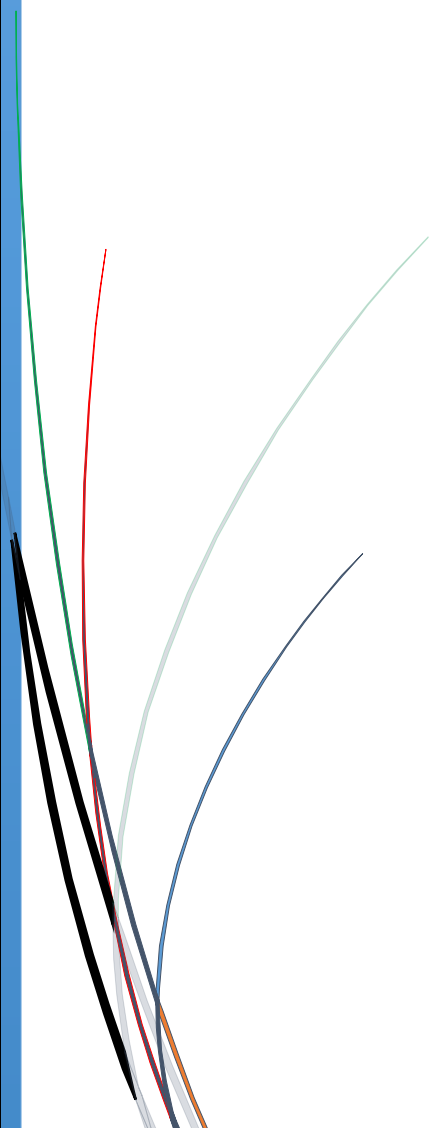
Dédicace

*Je dédie ce modeste travail :
A toute ma famille, mes très chers parents,
mes frères et mes sœurs.
A tous mes amies et camarades de section
(économie de développement).
A mon binôme Farid.
A tous ceux qui me connaissent de prêt ou de loin.
A tous ceux qui m'aiment.*

Wahiba



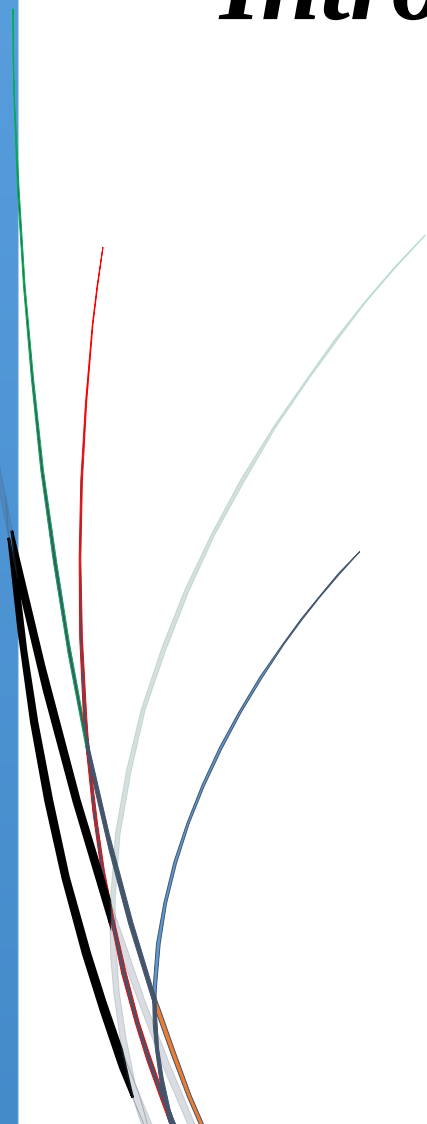
Sommaire



Sommaire

Introduction générale.....	6
Chapitre I : La situation de l’agriculture en Algérie	10
Introduction	10
Section 1 : La part de l’agriculture dans l’économie algérienne	10
Section 2 : Les politiques agricoles menées depuis l’indépendance	15
Conclusion	26
Chapitre II : la production du lait en Algérie	28
Introduction	28
Section 1 : L’évolution de la politique laitière en Algérie	28
Section 2- L’évolution de l’élevage bovin laitier en Algérie	37
Conclusion	49
Chapitre III : l’agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou	51
Introduction	51
Section 1 : Le secteur agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou	51
Section 2 : La production laitière dans la wilaya de Tizi-Ouzou	61
Conclusion	68
Chapitre VI : contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune de TIMIZART	70
Introduction	70
Section 1 : Agence Nationale de Soutien à l’Emploi de Jeune (ANSEJ).....	71
Section 2 : Présentation et interprétation des résultats de l’enquête.....	81
Conclusion.....	103
Conclusion générale	106

Introduction générale



L'Algérie est un pays se basant sur les hydrocarbures dont l'exploitation constitue sa principale ressource. En effet, les recettes pétrolières représentent 95% de ses exportations globales. Dans ce contexte, l'Algérie se trouve face à un problème majeur dont elle est incapable de le prendre en charge puisque elle ne détient pas le pouvoir d'agir sur l'évolution des cours de pétrole.

Pour réussir l'insertion nationale dans l'économie mondiale et réaliser une croissance durable, l'Algérie est appelée à diversifier ses exportations grâce au développement des autres secteurs susceptibles de réduire sa dépendance alimentaire vis-à-vis des marchés étrangers.

Le secteur agricole permet de réaliser la sécurité alimentaire de la population algérienne comme aussi il permet d'acquérir un niveau appréciable de stabilité économique à travers l'exportation de production excédentaire.

L'agriculture constitue une part importante, voire majeure dans le PIB des pays en développement. Une large portion des revenus monétaires des ménages ruraux provient des activités agricoles. Elle constitue l'organe vital de la vie économique des pays puisqu'elle permet de réaliser leur sécurité alimentaire d'un côté, et d'acquérir un niveau appréciable de stabilité économique à travers l'exportation de production excédentaire de l'autre côté.

L'Algérie est le premier importateur africain de denrées alimentaires à cet effet, le taux de ses importations est de l'ordre de 75%, dont les principaux produits concernent trois filières : les céréales, les légumes secs et les laits qui représentent plus de 60% des importations des produits alimentaires.

Dans les pays en développement, le secteur agricole est priorisé depuis des décennies suite aux différents programmes de valorisation et de promotion du développement avec notamment la prise en charge des branches stratégiques, à l'exemple du lait, dont la quête à son autosuffisance est prise par la majorité des pays.

L'agriculture algérienne se situe précisément au carrefour des problématiques du développement rural, de l'aménagement de territoire, de la sécurité alimentaire et de l'agro-alimentaire.

Son évolution a été marquée par plusieurs réformes. Au lendemain de l'indépendance, un secteur agricole étatique a remplacé les vastes domaines coloniaux. Le secteur agricole reste fortement dépendant des conditions climatiques malgré les efforts d'intensification. En effet, les productions agricoles restent insuffisantes par rapport aux besoins croissants de la population.

Ainsi, depuis le début des années 2000, le gouvernement algérien a lancé un programme national de développement de l'agriculture afin de contribuer à la diversification de son économie. Cette politique de Renouveau Agricole et Rural bénéficie d'importants moyens mais les marges de progrès restent considérables.

L'Algérie, face à l'impératif de la demande croissante en produits laitiers a mis en place des moyens et des structures d'accompagnement nécessaires comme le Programme National de Développement Agricole qui a pour objectif de :

- ✓ attribuer des aides aux éleveurs ;
- ✓ encourager la collecte à la ferme ;
- ✓ aider à la création de petites industries.

Introduction Générale

La production nationale est estimée à 1,6 milliard de litres par an, ne couvrant qu'environ 40% des besoins des habitants, le reste est importé sous forme de poudre de lait et de matière grasse laitière anhydre (MGLA).

En Algérie, la mise en œuvre de la politique laitière a toujours cherché à satisfaire les besoins alimentaires croissants à un coût raisonnable pour la majorité de la population aux revenus faibles. Pour preuve, la consommation laitière n'a pas cessé d'augmenter depuis les premières années de son indépendance. La taxation des prix à la consommation explique en grande partie cette tendance.

La production de lait, surtout de vache, est une filière importante en Algérie, l'Etat lui consacre annuellement plus de 46 milliards de DA sous forme de différents soutiens et encouragement de la production locale dans le but notamment de réduire la facture d'importation.

En dépit de ses faibles ressources fourragères et son relief géographique quasi-montagneux, la wilaya de Tizi-Ouzou a connu ces dernières années une augmentation considérable de la production laitière. Elle est classée au quatrième rang pour la production laitière et au premier en termes de collecte au niveau national.

L'Algérie vit aujourd'hui une crise économique, financière et sociale majeure ; le problème de l'emploi et la dégradation du marché du travail figurent parmi les problèmes les plus délicats que connaît actuellement l'Algérie. D'autant plus, le chômage touche en Algérie essentiellement la catégorie des jeunes.

Face aux difficultés des secteurs économiques à créer des emplois stables, les pouvoirs publics ont recours à des solutions alternatives permettant de réduire la pression sur le marché de travail et d'amorcer la perspective d'une reprise durable de la croissance économique. .

En 1996, il y a eu la mise en place du dispositif de l'Agence Nationale de Soutien de l'emploi de Jeunes (ANSEJ) qui a pour mission d'accompagner les jeunes dans des activités créatrices d'emploi et de richesse. Le secteur agricole est parmi les secteurs les plus encouragés et les plus financés par ce dispositif. Dans cette perspective, l'objectif de notre travail consiste à essayer d'analyser les différentes politiques agricoles mises par l'Etat. Ainsi, l'activité de la production laitière est celle retenue pour tenter d'évaluer l'apport de dispositif ANSEJ dans le développement de la dite activité. Pour cela, la commune de Timizart de la Wilaya de Tizi Ouzou, suivant plusieurs considérations, a été choisie comme notre échantillon de travail. Ceci nous mène à poser la problématique suivante qui regroupe toutes ces préoccupations : **quelle est l'importance du dispositif ANSEJ dans le développement de l'activité agricole cas de la production laitière au niveau de la commune de Timizart ?**

Notre objet d'étude portera sur la commune de Timizart, le travail s'inscrit dans un contexte des mutations en cours, à savoir, la promotion et l'encouragement des activités hors hydrocarbures, entre autre l'agriculture, et le rôle que doivent jouer les collectivités locales au niveau infra étatique dans le développement économique et social.

Hypothèses

Ce travail sera mené en posant au préalable deux hypothèses de recherche.

Hypothèse 1 : le dispositif ANSEJ contribue au développement de la filière lait au sein de la commune de Timizart.

Hypothèse 2 : vu l'importance des surfaces des pâturages de la commune de Timizart qui sont essentiellement des pleins et que l'activité de l'élevage constitue l'activité principale des familles, cette région a réussi d'attirer un nombre importants de projets d'investissements dans le cadre du dispositif ANSEJ et pour mieux revaloriser la filière lait.

Pour, cerner à bien notre travail de recherche nous nous sommes orientés vers la démarche suivante :

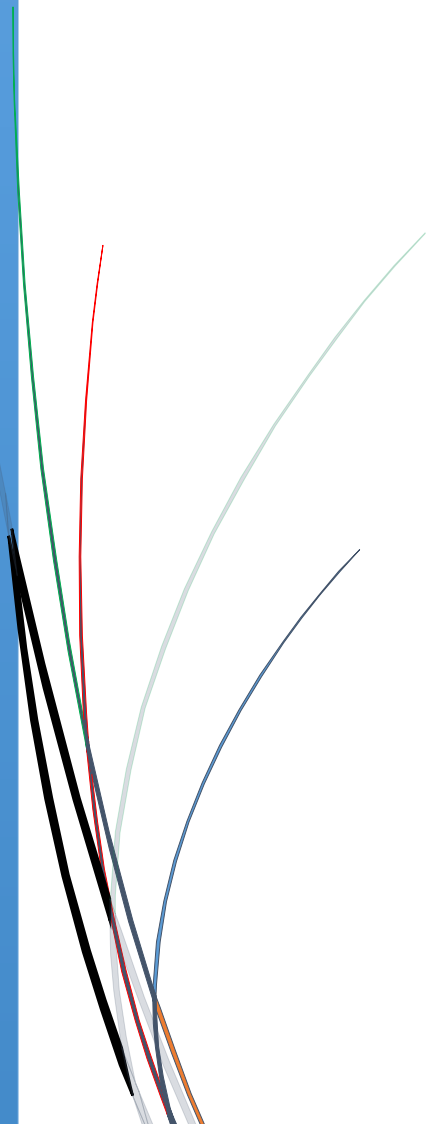
Tout d'abord une recherche documentaire à travers une consultation bibliographique universitaire ouvrages, thèses, mémoires article, revues et rapports. Le but étant de préciser les concepts et les considérations théoriques relatives à notre thème. La collecte d'informations et des statistiques s'est effectuées auprès d'ANSEJ et la DSA de Tizi-Ouzou. Nous avons opté pour une technique d'investigation, une collecte d'information aux niveau des organismes, et une enquête de terrain auprès des jeunes éleveurs des bovins laitiers promoteurs dans le cadre de l'ANSEJ, à travers l'élaboration d'un questionnaire composé d'une série de questions pour montrer l'importance du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait au niveau de la commune de Timizart

Par ailleurs, en vue de répondre aux questions posées, nous avons organisé notre travail en quatre chapitres :

- Le premier chapitre sera consacré à l'agriculture algérienne et sa place dans l'économie du pays. ;
- Le second chapitre portera quant à lui sur la production de lait en Algérie ;
- Dans le troisième chapitre nous allons présenter la wilaya de Tizi-Ouzou et ses caractéristiques agricoles, et la place de sa production laitière au niveau national ;
- Et enfin, le dernier chapitre sera consacré au travail de terrain, où nous tenterons de résumer l'enquête de terrain menée sur un échantillon d'éleveurs promoteurs dans le cadre de l'ANSEJ, intégrés dans la production de lait.

Chapitre I :

La Situation de l'agriculture en Algérie



Introduction

L'agriculture se situe au carrefour des problématiques du développement rural et de l'aménagement du territoire. Et occupe une place primordiale dans le développement économique d'un pays, elle participe dans la création de l'emploi, l'accroissement de la productivité, et la répartition des revenus, ainsi que la réduction de la pauvreté notamment dans les milieux ruraux.

En Algérie, comme dans d'autres parties du monde, les questions agricoles et alimentaires sont traitées comme des actions relevant de la souveraineté de l'État qui a accordé à l'agriculture une importance fondamentale depuis l'indépendance nationale. L'objectif de la sécurité alimentaire se retrouve ainsi dans tous les documents stratégiques fondateurs des politiques agricoles adoptées par le pays. Cet objectif est par exemple clairement affiché dans tous les plans et programmes agricoles du pays.

Jusqu'en 2000 la priorité politique était de donner à l'industrie algérienne une place importante, ce qui avait largement favorisé l'émergence d'industrie lourde au détriment de la production agricole et du secteur agroalimentaire. Cette situation, conjuguée à une forte croissance démographique a favorisé et amplifié la dépendance alimentaire de l'Algérie. Face à cette situation de dépendance vis-à-vis des importations qui posent une question de souveraineté nationale, le secteur agricole et agroalimentaire a été placé au rang des priorités depuis l'année 2000 avec la mise en place des politiques agricoles complémentaires, elles avaient comme objectif l'autosuffisance alimentaire à travers l'accroissement de la productivité nationale et l'amélioration du niveau de vie dans les milieux ruraux.

Dans ce premier chapitre nous nous intéressons à la représentation générale de l'agriculture algérienne, sa part dans l'économie nationale et son évolution depuis l'indépendance, ainsi les contraintes qui entravent le développement de ce secteur.

Section 01 : La part de l'agriculture dans l'économie algérienne

L'agriculture est un secteur économique qui compte certaines spécificités qui font que l'intervention publique peut parfois être nécessaire et/ou souhaitable dans l'intérêt des producteurs, et des consommateurs

Depuis les années 2000, l'agriculture Algérienne est devenue l'une des priorités du gouvernement afin de diversifier son économie, encore dominée par la production pétrolière. Elle génère en incluant les industries agroalimentaires en termes de balance commerciale des produits agroalimentaires répartis comme suit 248 Millions d'euros d'exportations, et 7845 Millions d'euros d'importations d'un solde qui s'élève à 7597 Million d'euro, près de 10 % du produit intérieur brut

Chapitre I : La situation de l'agriculture en Algérie.

(PIB), mais avec des variations importantes selon les années en fonction des conditions climatiques. Le secteur agricole emploie 11 % de la population active¹.

1-1- Répartition de la superficie agricole totale de l'Algérie en 2015

L'élément qui influence le plus directement le potentiel de production agricole d'un pays est la disponibilité des terres arables.

La première contrainte que rencontre l'agriculture algérienne et qui limite son volume de production est liée à la faible proportion des terres arables. Le pays s'étale sur une superficie de 2.381 741 km². La répartition générale des terres du territoire national nous informe que les terres improductives non affectées à l'agriculture occupent 80% de la superficie totale ; les surfaces forestières et les zones alfatières réunies représentent environ 3% de la surface du territoire. Par ailleurs, la surface agricole totale (SAT) n'occupe que près de 18,2% de la superficie totale en 2015. Cependant, la superficie agricole utile (SAU) représente 19,6% ; les terres labourables représentent 17,2% et les cultures permanentes représentent 0,3% de la superficie agricole totale en 2015. Les terres utilisées par l'agriculture sont constituées par les terres labourables, les cultures permanentes, les pacages et parcours et les terres improductives des exploitations agricoles.

Les terres utilisées par l'agriculture représentent 43 395 427 ha en 2015 soit 18,2% de la superficie totale ²

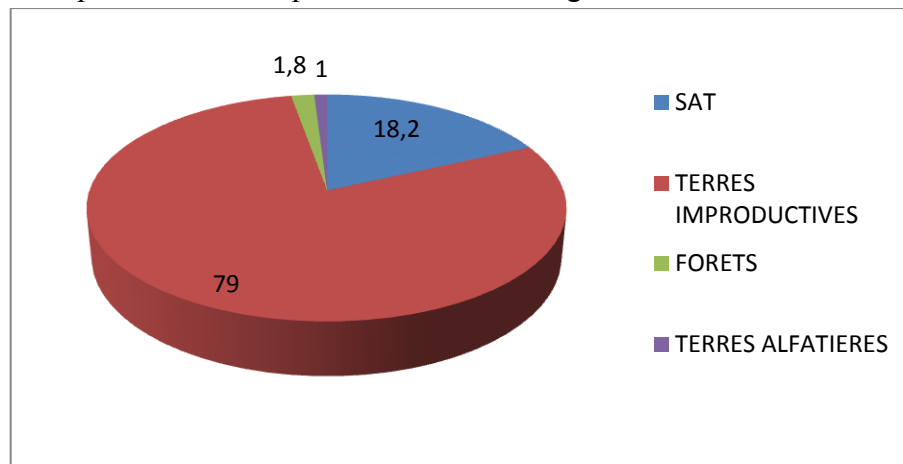
La superficie agricole utile (SAU) est la zone d'activité agricole comprenant :

- Les cultures herbacées couvrant 4 368 589 ha, soit (10,1) du total.
- les terres au repos (jachères) avec 3 093 644 ha, soit (7,1) du total.
- les plantations fruitières avec 929 641 ha, soit (2,1) du total.
- les vignobles sur une superficie de 70 664 ha, soit (0,2%) du total.
- les prairies naturelles représentant 25 468 ha, soit (0,1%) de la superficie agricole totale.

¹ Indicateur de la Banque Mondiale inclut la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la chasse et de la pêche. 2011- 2012.

² NAIT. N et TITOUAH. T. « étude sur les exploitations agricoles en Algérie : cas des produits agricoles dans la wilaya de Bejaia. Mémoire de master en science commercial. Université ABDELAHMANE MIRA de Bejaia ,2016-2017, P33.

Figure N°01 : La répartition de la superficie totale de l'Algérie



Source : Elaborée par nous-même à partir des données de Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural 2015

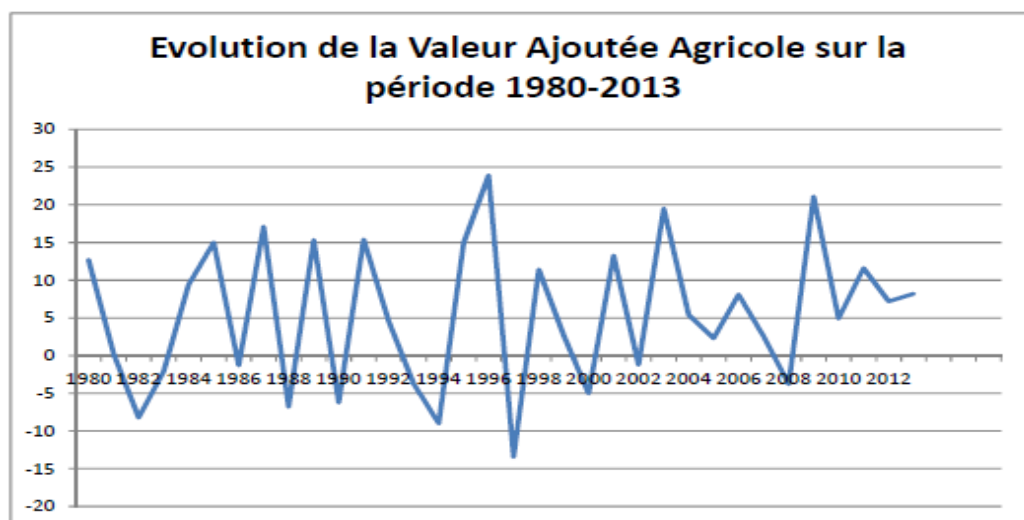
1-2- LA contribution de l'agriculture dans la valeur ajoutée

L'agriculture représente un secteur d'activité, une activité génératrice de revenu à partir de L'exploitation des terres, de la culture, et des animaux...etc.

La valeur ajoutée est un indicateur économique qui mesure la valeur ou la richesse créée par une entreprise, un secteur d'activité ou un agent économique au cours d'une période donnée.

En Algérie, depuis l'indépendance, le secteur agricole subit des transformations majeures dans sa structuration et sa dynamique, mais aussi dans son fonctionnement. Ce changement et mutations ont affectées la valeur produite chaque année.

Figure N° 02 : Évolution de la valeur ajoutée agricole sur la période 1980-2013 en %



Source : Elaborée par nous-même d'après les données de la Banque Mondiale.

Chapitre I : La situation de l'agriculture en Algérie.

L'évolution de la valeur ajoutée agricole a connu une croissance de 24% en 1995 par rapport à 2013, le secteur agricole a réalisé une bonne performance supérieure à celle de l'année 2013 qui était de 9%.

L'examen de taux de croissance sur une période décennale (figure N°02) montre que le caractère erratique de l'évolution de la production agricole, avec une succession de pics de croissance et de fortes baisses de l'activité.³

En plus des phénomènes naturels (pluviométrie, alternance de la production), cette évolution peut être expliquée par le fait que le secteur est largement financé par l'Etat. Au moment des subventions les agriculteurs produisent et mettent essentiellement les terres en irrigation, mais une fois la subvention puisée, ils abandonnent les terres en laissant en jachère.

1-3- La part de l'agriculture et de l'agro-alimentaire dans l'économie nationale

Le meilleur indicateur économique qui peut nous orienter sur la participation de l'agriculture est sans doute la part de cette dernière dans la formation du P.I.B.⁴ Dans le cas de l'Algérie, et pour la période 1992-1996 et la période 2007-2011, la part de l'agriculture dans le PIB est passée de 11,3 à 8,2%, soit une réduction en termes relatifs de la part des richesses agricoles dans l'économie nationale. Les secteurs de l'agriculture et des industries agro-alimentaires ont connu les évolutions suivantes au cours de 15 dernières années (2000-2014).

Tableau N°1 : Évolution du PIB Agricole et d'industrie agro-alimentaire (2000-2014). U : 106DA.

Secteur	2000		2005		2010		2014	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Agriculture	426020	8,3	715461	8,1	1 269838	9,2	2 168427	11,2
Agro-alimentaire	434328	8,5	503414	5,6	746426	5,4	1 079318	5,6
Autres	4257082	83,2	7 6541134	86,3	11 830619	85,4	16 162879	83,2
Total	5 116430	100	8 873009	100	13 846883	100	19 410624	100

Source : Office National des Statistiques (ONS).

Ces deux secteurs ont eu tendance à stabiliser leur part dans la formation du PIB. La production intérieure brute agricole (PIBA) passe de 8,3% en 2000 à 9,2% en 2010 et à 11,2% en 2014, la hausse

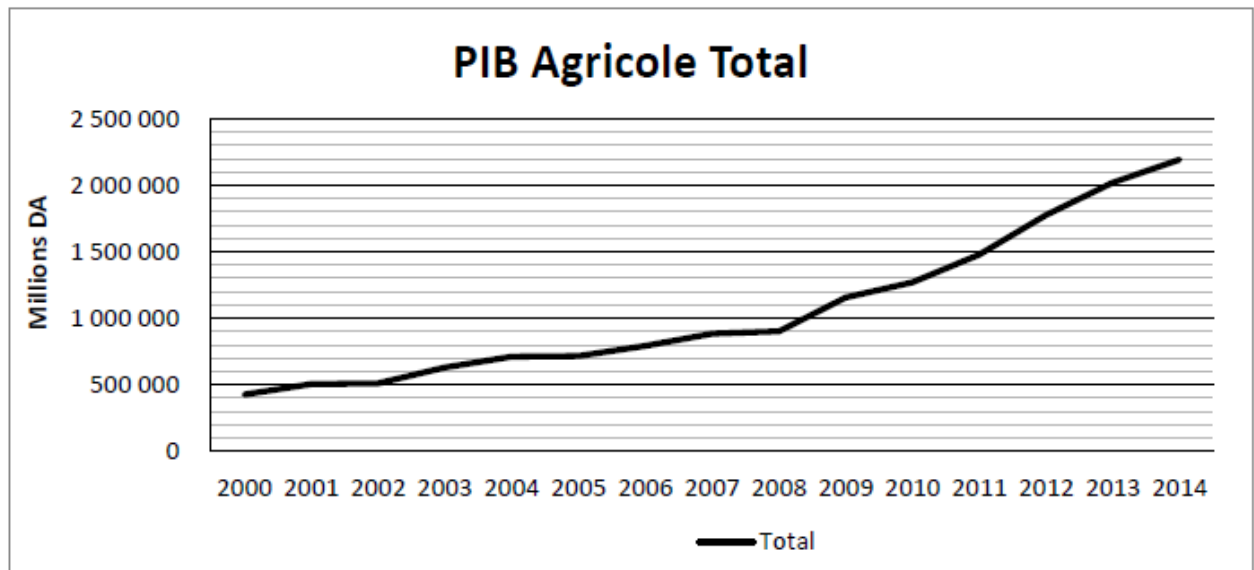
³ MOUSSACEB Nawal et TIGHZER Tiziri. « Impact du secteur agricole sur la croissance économique en Algérie ». Mémoire de maîtrise. En science économique Université Abderrahmane Mira-Bejaia 2016-2017, PP 44 - 45.

⁴ BENYUCEF. B. « le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social Qu'en-t-il de l'Algérie ? ». Communication au séminaire sur l'agriculture organisé par l'université MOHAMED Boudiaf de M'sila, (Algérie)

Chapitre I : La situation de l'agriculture en Algérie.

est imputée à un accroissement des productions maraîchères et animales. Le produit intérieur brut du secteur agro-alimentaire s'est stabilisé ainsi autour de 5,6% du PIB en 2014.⁵

Figure N°03 : Évolution du PIB agricole entre 2000 et 2014 en valeur



Source : Base de données de Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural

Au-delà de la part du secteur dans la formation du PIB, le secteur agricole a été le moteur de la croissance économique du pays puisqu'il a connu entre 2004-2014 un taux de croissance annuel de 7,06% alors que pendant la même période ce taux n'a été que de 2,72% pour l'ensemble de l'économie. Le taux de croissance annuel du secteur agricole a été nettement supérieur à celui de l'ensemble de l'économie pendant la dernière décennie.

La part du secteur agricole dans le produit intérieure brut (PIB), passant de 8% en 2000 à 12% en 2016, selon les chiffres de ministère de l'agriculture. Cette augmentation exige toutefois le renforcement des capacités nationales dans le secteur de la transformation, la conservation et le stockage pour valoriser le produit agricole, et ce à travers l'investissement dans l'industrie agro-alimentaire qui représente, selon l'Agence national de développement et d'investissements (ANDI), 16% des investissements enregistrés en 20016 et 2017.⁶

⁵ BESSAOUD. O. « sécurité alimentaire de l'Algérie 2016 » .rapport économique 2016 ALGERIE.

⁶ Revue de Presse. Entrepreneurs de Progrès, 24 avril 2018. P 17.

1-4- L'emploi agricole

La création d'emploi demeure un sujet préoccupant dans le monde entier. L'Algérie depuis l'indépendance à tenter de faire face au chômage à travers des projets d'investissement tout en encourageant des initiatives privées et par différents intermédiaires tels que (ANSEJ, ANGEM, CNAC, ANEM ...).

En 2005 selon l'enquête réalisée par le MADR, l'emploi agricole a été évalué à 2 237 867 travailleurs exerçant sur 1 052 602 exploitations agricoles dont 90 471 sont hors sol. En 2014 l'emploi agricole représente 10,8% de la population active qui avait atteint 11 500 000 personnes. Cependant, l'emploi agricole est différent des emplois dans les autres secteurs (industrie, commerce, service), car on retrouve des emplois saisonniers, qui complètent la main d'œuvre permanente qui est une main-d'œuvre familiale. Dns les autres secteurs, emploi se caractérise par un emploi stable tout au long de l'année⁷.

1-5- L'investissement dans le secteur agricole

Selon l'Agence nationale de développement et de l'investissement (ANDI), 735 projets agricoles ont été enregistrés durant la période allant de 2002 à 2013. La filière céréalière a enregistré 27 projets, participait à la création de 861 emplois avec un montant globale de 8 386 millions de dinars. La part du lait est de 378 projets atteignant le montant de 70 921 millions de dinars avec une répercussion sur l'emploi de 12 245 nouveaux postes d'emplois créés. L'oléiculture a enregistré 186 projets d'un montant de 32 092 millions de dinars et 3 567 emplois créent. L'activité d'élevage bovin et ovin quant à elle, a enregistré 54 projets avec un montant avoisinant les 5 620 millions de dinars avec la création de 701 emplois.

Les différents programmes de renouvelaux ruraux ont contribué à la réalisation de 12.148 projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI). Ce chiffre représente 99% des projets fixés, ce qui peut être perçu comme une réussite.

Section 02- Les politiques agricoles menée depuis l'indépendance

Depuis l'indépendance, L'Algérie a adopté des différentes politiques agricoles, qui avaient comme objectif principale L'autosuffisance alimentaire, et ce à travers l'accroissement de la production agricole nationale et L'amélioration du niveau de vie dans les milieux ruraux.

L'objectif de cette section est de tracer l'évolution de secteur agricole en Algérie à travers les différentes politiques menées depuis l'indépendance, l'évolution des principales productions agricoles et les contraintes qui empêchent le développement de ce secteur.

⁷ BEDRANI. S et CHERIET.F. « Quelques éléments pour un bilan d'un demi-siècle de politiques agricoles et rurales ». Les Cahiers du CREAD. N° 100, 2000, p137.

2-1- Autogestion et nationalisation depuis les premières années de l'indépendance

L'autogestion, est la première politique agraire de l'Algérie indépendante, sa mise en place répondait à la volonté de constituer un appareil d'Etat qui s'occupe de toute forme appropriation, et d'exploitation, cette politique constituait la voie principale pour l'ouverture de l'Algérie vers le socialisme.

En effet, juste après l'indépendance (1962), les terres laissées vacantes par les colons pour les ouvriers salariés des domaines coloniaux furent nationalisées en 1963 (décrets de mars 1963). « Ces terres furent alors regroupées et organisées en grands domaines, formellement autogérés, mais en réalité très contrôlés par l'État, parmi ces terres, près de 250 .00 hectares furent alloués en 1966 aux anciens combattants, regroupés dans quelque 350 coopératives de production. Peu après, 1971, le secteur autogéré mis sous la tutelle d'une nouvelle institution : L'office national de réforme agraire (ONRA) »

Les exploitations qui sont restées privées après la phase de nationalisation, ont bénéficiées d'une aide de l'État en crédits et moyens (matériels, semences, engrais ...). Mais cette manne connaîtra une restriction sévère à la fin des années soixante.⁸

2-2- Réforme agraire des années 1970 « La révolution agraire »

Cette révolution agraire devait reposer essentiellement sur la réforme agraire et sur une organisation de l'économie de type socialiste. Elle a pour but d'atteindre un développement dans le secteur et rattraper le retard cumulé par le billet de la modernisation⁹(utilisation des engrais, semence sélectionnées, matériels modernes, construction de bâtiments de l'exploitation, exploitation des terres laissée en jachère, ...)

Au nom du principe que la terre appartient à celui qui travaille, la révolution agraire de 1971 énonçait que nul ne pouvait posséder ou exploiter une terre s'il ne la travaillait pas. La réforme agraire « ne signifie pas seulement réforme des structures agraires et modification des rapports de production mais tout autant transformation des conditions physiques, économiques et sociales de l'activité agricole et modernisation des systèmes de production »¹⁰

En effet, la révolution agraire a été écartée de toute intervention décisive des masses paysannes, elle représente un ensemble de textes à appliquer. Cette période a connu la création de 6 .000 coopératives agricoles (les terres nationalisées sont allouées à un groupe de travail pour être exploitée collectivement), dont la plupart étaient des coopératives de production de la révolution agraire (CAPRA), et un réseau de plus de 750 coopératives agricoles polyvalentes communales de

⁸ BEDRANI.S. « l'agriculture algérienne depuis 1966 », édition OPU, ALGER 1981, p 7

⁹ BENHOURIA.T. « L'économie de l'Algérie », éditions librairie François Maspero, paris 1980, p174.

¹⁰ BENACHENHOU. A. « planification et développement en Algérie 1962 - 1980 », édition OPU, Alger, 198.

services (CAPCS) distribuait les intrants et les service à des prix soutenus.¹¹ Cette révolution agraire constitue un moyen de promouvoir les activités du secteur de l'agriculture et l'épanouissement de la société rurale.

2-3-Restiction et libéralisation de l'agriculture durant les années 1980 à1990

Durant cette période, et face aux difficultés liées à la gestion des exploitations autogérées, et la stagnation de la production agricole, plusieurs réformes concernant le domaine agricole ont été adoptées et introduite d'une manière progressive.

L'objectif escompté à travers ces différentes réformes a été la promotion du monde rural et l'autosuffisance alimentaire, par l'ouverture du marché, accompagné par la restauration des terres agricoles en domaines agricoles socialistes (DAS) appartenant à l'Etat.

Cependant, ces restructurations de 1981 n'ont pas pu apporter une solution aux différents problèmes qui persiste toujours, notamment en ce qui concerne la structure foncière, le financement, ainsi que les problèmes de gestion.

En 1987, et suite à l'échec des domaines agricoles socialiste (DAS), une nouvelle réforme est mise en place, elle consiste à distribuer les terres du domaine privé de l'Etat aux salariés du domaine agricole qui ont bénéficié du statut d'exploitation agricole, sous deux formes : les exploitations agricoles individuelles (EAI), et les exploitations agricoles collectives (EAC). Le but de cette réforme est de réduire la superficie des exploitations pour une meilleure gestion. Dans cette période, certains agriculteurs ont repris possession de leurs terres saisies lors de la révolution agraire, suit à la loi d'orientation foncières de 1990, avec une réorganisation du système coopératif.

En 1994, l'Etat s'est complètement désengagé de sa fonction d'encadreur de secteur agricole, une mesure édictée dans les programmes d'ajustement structurel du secteur agricole (PASA), qui en plus prévoyaient la libéralisation des prix, que ce soit dans le processus de production ou dans la matière première, ainsi qu'une réduction des barrières douanières.

2-4- La politique du secteur agricole à partir des années 2000

A partir de l'année 2000, on assiste à la mise en application d'un plan national de développement agricole mise en œuvre depuis septembre de l'année 2000, le PNDA peut être considéré comme une manifestation forte de la volonté politique d'apporter des solutions aux problèmes ayant freinés le développement d'un secteur vital que celui de l'agriculture durant la phase de gestion libéral, dans l'espoir d'aboutir à un développment durable.

¹¹ BENCHERIF. S. op cites, P63.

Chapitre I : La situation de l'agriculture en Algérie.

Cette période comporte plusieurs programmes.

2-4-1- Le Programme National de Développement de l'Agriculture (PNDA)

Le plan national de développement de l'agriculture (PNDA), a été élaboré et mis en œuvre en 2000, pour instaurer une nouvelle politique de développement agricole et rural. Ce plan a pour objectif ¹²:

- L'accès des populations aux produits alimentaires selon les normes Conventionnellement admises ;
- Une meilleure couverture de la consommation par la production nationale, et un développement des capacités de production des intrants agricoles et du matériel de reproduction ;
- L'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles, pour un développement durable
- La promotion des productions à avantage comparatifs avérés en vue de leurs exportations ;
- La sauvegarde de l'emploi agricole et l'accroissement des capacités du secteur agricole en matière d'emploi par la promotion et l'encouragement de l'investissement ;
- L'amélioration des conditions de vie et des revenus des agriculteurs.

2-4-2- le Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) 2002

Parallèlement à la création du ministère délégué en charge du développement rural en 2003, le programme nationale de développement agricole et rural est élaboré, avec outre la relance de l'économie agricole, la mise à niveau et la modernisation des exploitations agricoles, un objectif de revitalisation et de développement local des espaces ruraux, tout en veillant à la préservation des ressources naturelles. Parmi les outils privilégiés du développement rural, les projets de proximité de développement rural intégrés (PPDRI) ont été mis en place pour renforcer les actions de développement local (infrastructures, santé, éducation...). Le programme (PNDAR) s'articulait autour de quatre axes stratégiques :

- La consécration de l'exploitant agricole comme un acteur principal du développement et d'exploitation en tant qu'unité centrale du dispositif ;
- L'utilisation rationnelle et efficace des ressources naturelles, humaines et financières ;
- La décentralisation de la gestion du développement agricole ;
- La libéralisation de l'initiative et la recherche de l'efficacité ;¹³

¹² HAMIDI.H. « Bilan du PNDA dans la wilaya de Blida ».2002 département d'agronomie Blida. page117.

¹³ MOHAMED.CHABANE. « heurs et malheurs du secteur agricole en Algérie 1962-1912, édition L'harmattan, décembre 2014, p221.

2-4-3- La politique de Renouveau Agricole et Rural 2008

Les divers plans sont réaménagés en 2008, pour former cette nouvelle politique de renouveau agricole et rural, confiée au Ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Une loi d'orientation agricole est promulguée en août avec d'ambitieux objectifs. Axée sur le renforcement de la sécurité alimentaire nationale par la réduction des vulnérabilités dans le cadre d'un partenariat public-privé, grâce à une implication des différents acteurs, à aboutir à l'émergence d'une nouvelle gouvernance dans la politique agricole, ceci à travers l'accompagnement de :

- ✓ L'accroissement de la production nationale en produits de large consommation ;
- ✓ La modernisation et la diffusion du progrès technologique dans les exploitations agricoles ;
- ✓ La modernisation et l'organisation des réseaux de collecte et de commercialisation de la production ;
- ✓ La mise en place des systèmes de régulation interprofessionnels ;
- ✓ L'extension des systèmes d'irrigation agricole ;
- ✓ D'un développement des espaces ruraux équilibré, harmonieux et durable.
- ✓ La politique de renouveau agricole et rural repose sur trois piliers complémentaires :
- ✓ Le renouveau agricole ;
- ✓ Le renouveau rural ;
- ✓ le programme de renforcement des capacités humaines et de l'appui technique aux producteurs (PRCHAT).

A- Le Renouveau Agricole

Le renouveau agricole compte trois grands types d'actions :

A-1- Lancement de programmes d'intensification et de modernisation

Les programmes d'intensification et de modernisation visent l'accroissement de la production et de la productivité, ainsi que l'intégration de 10 filières prioritaires : céréales, lait cru, légumes secs, pomme de terre, oléiculture, tomate industrielle, arboriculture et la culture du palmier dattier viandes rouges et aviculture.

A-2-mise en place d'un système de régulation des marchés

Le système de régulation des marchés a deux objectifs, d'une part, sécuriser et stabiliser l'offre de produits de large consommation (céréales, lait, huiles, pommes de terre, tomates, viandes), et d'autre part assurer une protection du revenu des agriculteurs.

A-3-mesures d'incitation et de sécurisation de l'activité

Les mesures d'incitation et de sécurisation de l'activité agricole consistent, au renforcement du crédit leasing pour l'acquisition de machines et matériels agricoles, et l'assurance contre les baisses de rendement et les calamités agricoles par le dispositif (FGCA). Le renforcement de la

Chapitre I : La situation de l'agriculture en Algérie.

mutualité rurale de proximité, et le soutien des organisations professionnelles et interprofessionnelles, en plus qu'une meilleure adaptation des mécanismes de soutien et des circuits d'approvisionnement en intrants, et effort de sécurisation foncière.

B- Le Renouveau Rural

Le renouveau rural est construit sur la base d'une approche novatrice du développement rural (les Projets de Proximité du Développement Rural Intégré – PPDRI), ce programme de renouveau rural cible prioritairement les zones où les conditions de production sont les plus difficiles pour les agriculteurs (montagnes, steppe, Sahara), et une gouvernance forestière plus efficace, en particulier en matière de maîtrise des feux de forêts.

Il vise à réinsérer dans l'économie nationale les zones marginalisées, en mettant en valeur les ressources locales et les produits de terroir jusque-là négligés. Ces zones sont ainsi appelées à devenir une source potentielle d'exportations agricoles algériennes. Il s'appuie sur cinq programmes :

- ✓ La protection des bassins versants ;
- ✓ La Gestion et la protection des patrimoines forestiers ;
- ✓ La lutte contre la désertification ;
- ✓ La protection des espaces naturels et des aires protégées ;
- ✓ La mise en valeur des terres.

C- Le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui technique aux producteurs (PRCHAT)

Ce programme d'envergure vise :

- La modernisation des méthodes de l'administration agricole
- Un investissement plus conséquent dans la recherche, la formation et la vulgarisation agricole afin de faciliter la mise au point de nouvelles technologies et leur transfert rapide chez les producteurs ;
- Le renforcement des capacités matérielles et humaines de toutes les institutions et organismes chargés de l'appui aux agriculteurs et aux opérateurs du secteur ;
- Le renforcement des services de contrôle et de protection vétérinaires et phytosanitaires, des services de certification des semences et plants, de contrôle technique et de lutte contre les incendies de forêts.

Le plan d'action du gouvernement pour la période quinquennale 2015-2019 prévoit, au plan économique, la poursuite de l'effort de développement des infrastructures et la mise en place d'une politique résolue d'encouragement de l'investissement national et étranger. Le gouvernement entend ainsi faire de l'amélioration du climat des affaires avec ses politiques innovantes en matière de développement économique, par une levée des contraintes entravant l'essor de l'entreprise et de l'investissement au triple plan des procédures, des délais et des coûts.

Chapitre I : La situation de l'agriculture en Algérie.

Un effort conséquent est attendu, durant les cinq prochaines années, dans l'agriculture où le taux de croissance moyen annuel aurait atteint les 13% entre 2010 et 2013. L'amélioration des performances dans ce secteur vital est programmée au travers de mesures techniques comme l'augmentation des superficies irriguées (un million d'hectares supplémentaires).

La promotion de la mécanisation, le recours plus large aux semences à haut potentiel productif, l'augmentation massive des surfaces plantées en oliviers (de 370000 à 1 million d'hectares), développement des infrastructures de régulation (stockage sous froid, silos, électrification des campagnes) la modernisation des unités de transformation et d'abattage ainsi que le renforcement de l'industrie agroalimentaire.

Un redéploiement administratif et territorial des différentes institutions en charge des programmes de développement agricole est également prévu. Certains bilans de la politique de renouveau agricole et rural ont pu être avancés, à ce stade incertains. On constate cependant que, malgré un énorme déficit de son commerce extérieur agroalimentaire, les exportations de l'Algérie, bien que partant d'un niveau très bas, augmentent régulièrement (elles sont passées de 86M€ en 2008 à 305M€ en 2013), ce qui constitue un signe encourageant.¹⁴

2-5- Évolution des principales productions agricoles

Le secteur agricole qui assure 25% des besoins alimentaires de pays va réaliser un taux de croissance annuel moyen de 11% entre 2010 et 2014.¹⁵

Depuis 2010, l'activité agricole est confrontée à la politique agricole, qui prévoyait la réalisation de l'autosuffisance alimentaire, qui reste dépendant des importations, et résulte en partie de la faiblesse de la productivité des produits de première nécessité

L'accroissement de la production agricole a touché toutes les branches de production, et permet l'approvisionnement de plus de 25% des besoins agricoles locaux. Cette évolution significative résulte de la croissance annuelle, concernant les filières stratégiques, atteignant les 11%, dépassant l'objectif des 8,33%.fixé auparavant.

A- La Production végétale

La production végétale en Algérie concerne plusieurs produits. Nous allons nous limiter ici aux principaux produits :

¹⁴ Rapport de la Banque mondiale, PNUD, FAO, Unifrance, CIHEAM, Global Trade Atlas, Commission européenne, MAAF, MAEDI, ministère algérien de l'agriculture et du développement rural, Ambassade de France en Algérie.

¹⁵ Document de Ministère de L'Agriculture et de Développement Rural, (MADR, 2015).

Chapitre I : La situation de l'agriculture en Algérie.

A-1- Les Céréales

Le système alimentaire des Algériens est basé essentiellement sur les céréales qui occupent une place stratégique dans le système alimentaire et dans l'économie algérienne.

Environ 80% de la SAU est consacrée à la production des céréales, soit environ 3,5 millions ha, mais seulement 63% des emblavures en moyenne sont récoltées annuellement. Cette culture permet la création de plus de 500 000 emplois permanents et saisonniers.

En 2013, L'Algérie a produit 49,1 millions de quintaux de céréale. Cette production est concentrée principalement dans les wilayas de l'Ouest, alors que celle de l'Est a été touchée par la sécheresse. Ce taux est en récession par rapport à 2012 qui était de l'ordre de 51,3 millions de quintaux.

A-2- La pomme de terre

Selon le (MADR, 2015), la production de la pomme de terre en Algérie durant l'année 2006 a été d'environ 2 180 961 tonnes pour une superficie de 98 825 hectares. La production enregistré une amélioration en 2012, qui a été 42,2 millions de quintaux, en atteignant 48,5 millions de quintaux durant l'année 2013. Les plus grands producteurs sont les wilayas d'El Oued et Ain Defla, avec 24% et 15% de la production totale.

A-3- L'arboriculture fruitière

A la faveur du PNDA, la production fruitière en Algérie a connu une dynamique d'extension des superficies ; celles-ci ont connu une augmentation de l'ordre de 53% entre les Campagnes 1996 et 2006. Entre 2000 et 2011, la production de fruits a plus que doublé, fruits à noyaux et pépins 250%, agrumes 135%, figues 120%, olives 100%, dattes 65%, et ce grâce à l'amélioration des rendements et à l'extension du verger. L'évolution des rendements durant cette période a été de plus de 70% pour les agrumes et de plus de 100% pour l'ensemble des fruits à pépins ou à noyaux. Pour les fruits à noyaux et à pépins, les rendements moyens restent faibles (moins de 7 t/ha), mais ils progressent dans les vergers irrigués et modernes.¹⁶

B- La production animale

Selon (F.A.O, 2012), l'élevage en Algérie, concerne principalement les ovins, les caprins et les bovins.

¹⁶ Les pays émergents investissent le méditerranée, In : <http://www.agroligne.com> consulte le 25 avril 2017.

Chapitre I : La situation de l'agriculture en Algérie.

B-1- L'évolution des ovins en Algérie

Selon les statistiques du Ministère de l'Agriculture l'effectif ovin a été estimé à environ 26 millions de têtes en 2015.¹⁷

Tableau N°02 : Évolution du cheptel ovin en Algérie de 2003 à 2010.

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
ovin	17502	18293	18909	19615	20154	19946	21404	22868

Source : statistiques de Ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Le cheptel ovin est destiné principalement à la production de viande, il fournit entre 72000 à 120000 tonnes/an ; ce qui représente 56% de la production nationale des viandes rouges, cette masse de viande provient de l'abatage contrôlé de près de 5 millions de têtes /an dont la moyenne de production est évaluée à 14,4 Kg.¹⁸

B-2- L'évolution de cheptel caprin en Algérie

En Algérie, le lait de chèvre représente une part négligeable dans la production nationale de lait. Bien que l'effectif caprin de races croisées ait doublé au bout de 20 ans (1992 – 2011), pour atteindre 4544000 têtes, la production de lait de chèvre a connu une faible progression en termes de quantité produite. Durant cette période, la quantité de lait produite est passée de 138800 à 248400 tonnes.¹⁹

B-3- L'évolution du cheptel bovin en Algérie

Le cheptel des bovins a connu une augmentation durant ces dernières années avec l'intervention de l'Etat dès l'année 2000, pour améliorer les productions d'élevage. Le cheptel est passé de 1255410 têtes en 1997 à 1586070 têtes en 2005 à 1607890 têtes en 2010²⁰.

L'effectif des vaches laitières a connu une progression depuis 1997 jusqu'à 2006 passant de 635660 à 847640 têtes. Cependant, il a connu une diminution importante entre 2001 et 2002 avec une production de 1007230 têtes en 2001, et 892960 têtes en 2002 ce qui nous montre la Figure N°03 :

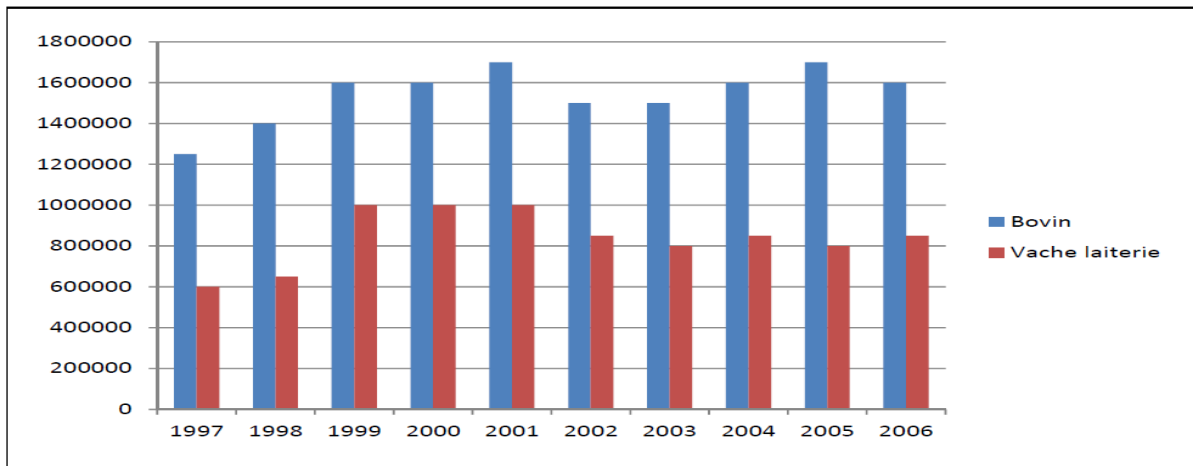
¹⁷ Ministère de l'agriculture et de développement Rural et de la pêche 2016.

¹⁸ Ministère de l'agriculture et du développement Rural. Situation agricole en Algérie 2006,

¹⁹ FAO L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2012.

²⁰ BENDIAB.N, www.univ,setif .com.

Figure N° 04 : Évolution des bovins et des vaches laitières en Algérie (nombre de tête).



Source : Ministère de l'Agriculture et de développement rural, (2016).

2-6- Les contraintes de l'agriculture algérienne.

L'agriculture en Algérie est confrontée à de nombreuses contraintes parmi lesquelles nous citons :²¹

- **Forte croissance démographique :**

La faiblesse du secteur agricole en Algérie et son incapacité de répondre aux besoins de la population et de réaliser l'autosuffisance alimentaire n'est pas seulement due à la faiblesse de la production, mais aussi à la forte croissance démographique par rapport à la production.

Au lendemain de l'indépendance la population algérienne a enregistré une forte croissance en passant de 11 millions d'Algériens à 40 millions en 2014 soit 4 fois plus en 50 ans, de ce fait cette croissance peut expliquer l'incapacité et la difficulté de l'agriculture algérienne à répondre aux besoins de sa population malgré que la disponibilité alimentaire en kg/calories en habitant et par jour est en progression continue.²²

- **Approvisionnement en engrais :**

Les agriculteurs algériens n'ont pas seulement du mal à s'approvisionner en engrais, mais ils ont également du mal à bénéficier des subventions relatives à celui-ci.

- **Des titres de concession renouvelables :**

La difficulté pour beaucoup d'agriculteurs travaillant sur des terres en concession d'obtenir des titres de concession ou de propriété définitifs.

- **Faiblesses des stations d'avertissement agricole :**

²¹ BELLACHE.L. « Agriculture de montagne et développement local : Essai d'appréciation à partir du cas de la commune de Chemini. » mémoire de master en science de gestion. Université ABDERAHMAN MIRA DE BEJAIA, 2015/2016, PP 12-13.

²² MADR, 2012.

Chapitre I : La situation de l'agriculture en Algérie.

La faiblesse des structures publiques d'alerte aux agriculteurs comme les stations d'avertissement agricole en cas d'apparition de problème lié aux cultures ou aux animaux comme l'apparition de maladies, ou en cas d'attaques parasitaires ou d'évènements climatiques particuliers .

- **Faible niveau technique des agriculteurs :**

Beaucoup d'agriculteurs ont un niveau technique très faible qui constitue un problème pour le développement agricole.

- **Production agricole tributaire du climat et des reliefs :**

L'agriculture algérienne est toujours dépendante de la pluviométrie notamment dans les régions montagneuses, ainsi les rendements agricoles en Algérie dépendent des aléas climatiques. Les reliefs également sont une contrainte pour l'agriculture algérienne, notamment lorsqu'ils sont associés au climat, car la majorité des plaines utiles à l'activité agricole sont caractérisées par un climat aride ou semi-aride et la majorité des zones humides sont montagneuses.²³

- **Une surface agricole menacée :**

En plus de la faible surface agricole qui se focalise sur le littoral, notamment comparé à la superficie totale de l'Algérie, celle-ci est menacée par la désertification au sud et par l'urbanisation au nord en raison de la croissance démographique. La surface agricole utile est également menacée par l'érosion et la dégradation des sols, on ajoute à cela la désorganisation organisation des marchés agricoles, la faiblesse des moyens matériels, l'émiettement des parcelles algériennes et les problèmes de propriété de la terre.

²³ BESSAOUD. O et MONTAIGNE. E. « quelle réponse au mal développement agricole ? Analyse des politiques agricoles et rurales passées et présentes. », Paris : CIHEAM.2009.

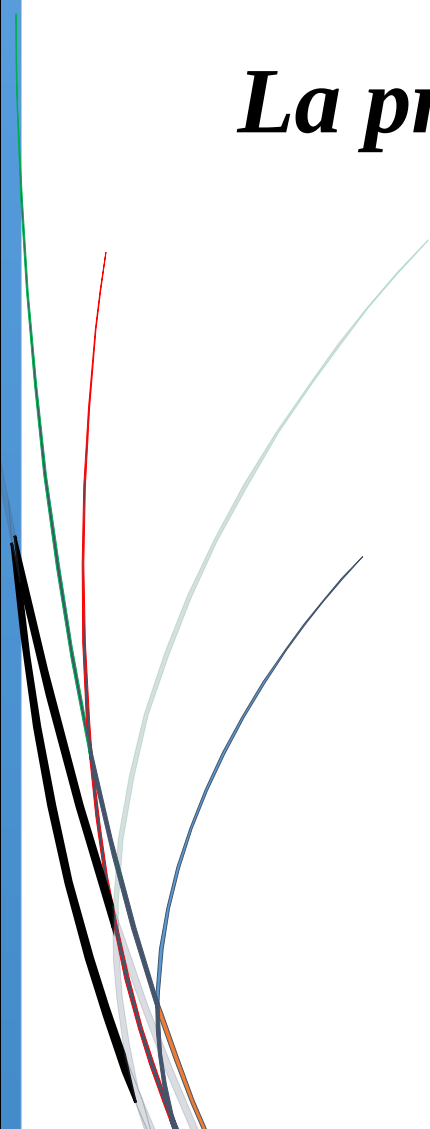
Conclusion

L'Algérie étant en grande partie désertique, ses potentialités agricoles sont limitées, et la production souffre de plus d'infrastructure insuffisante et de sécheresse régulière. La production agricole algérienne souffre d'un manque de moyens techniques, l'irrigation est insuffisante et la productivité est faible en raison de la mauvaise qualité des semences. Par conséquent, le pays est très dépendant des importations pour ses besoins alimentaires. De nombreux économistes qui se sont intéressés à l'agriculture algérienne ont affirmé la faiblesse du secteur de l'agriculture en Algérie et son incapacité à assurer la sécurité alimentaire du pays.

En effet, les diverses politiques agricoles qui ont été mises en place depuis l'indépendance en faveur de ce secteur, notamment à partir de l'année 2000, malheureusement, ne se sont pas soldés par le succès attendu, malgré quelques améliorations de la production agricole (MADR, 2012).

Chapitre II :

La production du lait en Algérie



Introduction

En Algérie, le lait représente une part essentielle dans la nourriture journalière des populations. Malgré une évolution moyenne de 2,6% depuis 2000²⁴, la production nationale n'arrive toujours pas à couvrir une demande en lait sans cesse en croissance. La filière lait en Algérie se caractérise par l'insuffisance de la production locale, un très faible taux de collecte et une croissance considérable des prix de la matière première sur les marchés extérieurs. Le recours à l'importation est la solution pour régler le problème d'approvisionnement des populations en lait, pour pouvoir remédier à ce problème de dépendance alimentaire de l'Algérie en matière du lait, l'Etat a mis en place des politiques laitière pour encourager l'élevage bovin globalement, et la production et la collecte du lait particulièrement pour ensuite devenir la source de l'industrie laitière.

A travers ce chapitre, nous allons essayer de présenter la filière lait en Algérie, les politiques laitières misent à son profit, ainsi que les contraintes qui empêchent son développement.

Section 01 : L'évolution de la politique laitière en Algérie

L'Etat algérien a mis en place des mécanismes et des instruments d'incitation pour le développement de la filière lait, en accordant des subventions et des aides pour encourager les gens à prendre des initiatives dans ce domaine. Cette politique se base sur des initiations de l'Etat en faveurs de toutes les échelles de l'élevage de la production, de la collecte et de la transformation du lait cru.

Avant de présenter la filière lait en Algérie en va d'abord définir certain concepts de bas.

1-1- Définition de la filière lait

La filière est définie comme un ensemble des activités étroitement imbriquées, liées verticalement par l'appartenance à un même produit, dont la finalité consiste à satisfaire la demande des consommateurs. Certains maillons de cette chaîne, plus puissants que les autres, constituent les centres de commande à partir desquels surgissent des boucles de rétroaction permettant à la filière de s'adapter.²⁵

La production, la collecte, la transformation-commercialisation et la consommation sont les principaux maillons de la filière lait. Actuellement, la filière lait en Algérie se caractérise par un déséquilibre entre l'amont et l'aval car la consommation connaît une augmentation considérable, contrairement à la production qui n'arrive pas à satisfaire toute la demande exprimée, malgré les efforts fournis par l'Etat.

²⁴ FAOST, 2011.

²⁵ HAMOUDI.M. « politiques de développement de la production et la collecte de lait cru en Algérie, cas de la wilaya de Tizi-Ouzou », mémoire de master, éditions CIHAM, 2012, P34.

1-2-Les principaux maillons de la filière lait.

A- La production

La production du lait se situe en amont de la filière lait. Elle est assurée en grande partie par le cheptel bovin avec un taux de 80%, le reste est constitué par le lait de brebis et le lait de chèvre .Par ailleurs, la production laitière cameline et caprine est marginale²⁶.

La production laitière en Algérie ne permet pas l'autosuffisance. Cette situation est due globalement au fait qu'une politique laitière était quasi-inexistante au cours des différents plans de développement, en effet les actions menées pour accroître les quantités du lait produit n'ont pas eu d'impact significatif.

B- La collecte

La collecte de lait en Algérie représente le maillon clé de la filière lait. Elle reste marginale comparativement aux quantités produites, mais elle a connu une augmentation progressive ces dernières années. En effet, la collecte du lait cru a atteint environ 688 millions de litres en 2012.

Le pays produit une quantité de 3,1 milliards de litres par an , contre 5,5milliards de litres consommés , dont la collecte ne représente que 25%des quantités produites en 2013, soit 750 millions de litres , contre 23% en 2012, due le recours à l' importions de 40.000 tonnes par an de lait en poudre pour adulte, et 15.000 tonnes de lait infantile représente au total 8 milliards de dinars en 2013 , ce qui la situe en position des grandes importateurs mondiale pour l'importation de lait.

Une partie du lait produite est fournis aux veaux, l'autre partie est destinée soit à l'autoconsommation ou à la commercialisation. Le lait commercialisé est destiné aux usines de transformation qui comptent 165 laiteries (150 privées et 15 filières du groupe Giplait), ainsi qu'aux crémiers pour la vente directe aux consommateurs. En effet, les méthodes de collecte adoptées en Algérie constituent des facteurs limitatifs pour la collecte du lait en Algérie.

La collecte du lait en Algérie rencontre plusieurs contraintes à savoir :

- ✓ La production laitière est saisonnière ;
- ✓ La mauvaise qualité du lait cru ;
- ✓ Les difficultés à établir un système viable de collecte et de transport du lait en raison des petites quantités de lait produites par exploitation et de l'éloignement des sites de production ;
- ✓ Les mauvaises infrastructures de transport ;
- ✓ Les distances entre les sites de production, les unités de transformation et les consommateurs ;
- ✓ Les difficultés à établir des installations de refroidissement et la technologie et les connaissances insuffisantes en termes de collecte et de transformation du lait.

²⁶ HAMOUDIA.M et SADOUD. M. « la production laitière bovine en Algérie : capacité de production et typologie des exploitations des plaines du moyen Cheliff » revue nature et technologie N°01 /juin 2009, p24.

C- La transformation

Le centre de la filière lait est constitué par un ensemble d'entreprises qui assurent la transformation du lait. Elles ont un formidable effet d'entraînement, notamment dans un contexte où les consommateurs sont très demandeurs de produits laitiers à forte valeur ajoutée. Il paraît donc nécessaire de s'intéresser à ce secteur, son évolution et surtout sur le comportement des entreprises qui le compose.

Il existe trois formes d'entreprises constituant la structure générale de la transformation du lait en Algérie²⁷

- ✓ Le groupe industriel de production du lait (G IPLAIT) qui regroupe l'unité de production publique avant la décennie 90 la transformation et la commercialisation étaient monopolisées par les entreprises d'Etat à travers les offices régionaux qui ont une bonne couverture géographique ;
- ✓ Les entreprises privées de taille moyenne, en voie de se développer grâce notamment, aux partenariats réalisés avec les entreprises étrangères ;
- ✓ Les entreprises privées de petite taille qui ont une assise régionale et qui se spécialisent dans la production d'un ou deux produits.

A ces trois catégories s'ajoutent les toutes laiteries qui opèrent dans le secteur informel.

D- La consommation

En 2014, la consommation moyenne de lait en Algérie est de 130 litres par personne qui permet d'être classée parmi les plus gros consommateurs de lait au monde, et le premier consommateur de lait au Maghreb. Le tunisien n'en consomme que 65 litres et le marocain 85 litres²⁸.

La politique de prix pratiquée par l'Etat algérien est à l'origine de cette forte consommation qui reste au détriment de la production, impulsée par une croissance démographique très importante. Cette politique conduit à une augmentation de la demande, dont le surplus est naturellement compensé par les importations.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'évolution de l'alimentation laitière en Algérie qui sont liés essentiellement :

- À la consommation moyenne d'un algérien qui est de 18g /j /habitant de protéines, alors que la norme est de 50g. Pour faire à face à cette défaillance, l'Etat a encouragé la consommation du lait, car il constitue un produit de base, et pour son prix raisonnable à la consommation ;

²⁷ MOUHOUS. A. « caractéristique de l'élevage bovin laitier en zone de montage, cas de la wilaya de Tizi-Ouzou » article d'UMMTO, 2012, P15.

²⁸ MAKHLOUF. M. « performance de la filière laitière locale par le renforcement de la coordination contractuelle entre les acteurs : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou », thèse de doctorat en agronomie, 2015, p154.

Chapitre II : La production du lait en Algérie

- À La dégradation du pouvoir d'achat depuis l'instauration des politiques de libéralisation ;
- aux Les préférences et les habitudes des consommateurs. En effet le lait est considéré comme aliment essentiel pour les couches pauvres de la société dont souvent c'est le repas principal de la journée.

1-3- les acteurs de la filière lait

L'amont de la filière lait est composé par :

- Les producteurs et importateurs d'aliments du bétail ;
- L'Office National des Aliments du Bétail (ONAB) ;
- Les Entreprises Régionales des Industries Alimentaires et Dérivés(ERIAD) ;
- L'office Algérien Interprofessionnel des Céréales(OAIC) ;
- Les éleveurs bovins laitiers disposant de 1,7 millions de têtes dont environ 915 900 vaches laitières.

L'Aval de la filière est représenté par :

- Les transformateurs, dont la transformation est assurée par les trois offices régionaux, auparavant structurées selon une répartition géographique (région ouest : ORANLAIT, région centre : ORLAK, région EST : ORELAIT), ont été associés pour donner naissance au Groupe Industriel de Production Laitière(GIPLAIT), composé de dix-huit filiales de production. Ces entreprises publiques sont caractérisées par une forte importation de poudre de lait.
- l'importation des matières premières, est confiée à une filiale spécialisée dénommée la MILK TRADE.²⁹

²⁹ CHERFAOUI. A. « Essai de diagnostic stratégique d'une entreprise publique en phase de transition. Le cas de LFB (Algérie) », mémoire de master of science, N°62, éditions CIHEAM, 2003, P 39.

1-4- La politique laitière en Algérie

Au cours des premières années de l'indépendance, l'Algérie est confrontée aux divers problèmes liés aux faiblesses de la production du lait, celle des cultures fourragères, le manque d'infrastructures d'élevage et l'indisponibilité des techniques et des moyens ont été à l'origine des nouvelles orientations de la politique laitière

1-4-1- Programme de réhabilitation de la production laitière à partir de 1995

Les politiques de développement et de régulation de la filière lait menées jusqu'à la fin des années 1980, avaient pour principal objectif une amélioration de la consommation du lait et la satisfaction des besoins de la population en s'appuyant sur deux instruments principaux : la subvention des prix à la consommation et les importations d'importantes quantités de poudre de lait.

Les pouvoirs public ont mis en place un appareil de transformation construit à base de grandes unités industrielles qui importent la poudre du lait et délaisse la production locale, dont la collecte devrait être prioritaire pour dynamiser la filière lait

En 1995, un programme de réhabilitation de la production laitière a été mis en application et qui vise en priorité³⁰.

- L'augmentation de la production nationale du lait cru, et l'amélioration de la productivité ;
- L'augmentation de la collecte du lait cru pour atteindre à moyen terme un million de litres ;
- La recherche d'un taux d'intégration le plus élevé possible de la production nationale du lait cru et permettre ainsi la réhabilitation de l'industrie laitière dans sa fonction fondamentale économique, il s'agit d'atteindre un taux d'intégration à moyen terme de 25% à 30%.

Ce programme de réhabilitation a été structuré en trois instructions. La première instruction avait pour objectif d'élargir et de valoriser l'ensemble des ressources et des capacités disponibles pour accroître rapidement la production laitière à la ferme. Ainsi que d'asseoir les conditions à l'intégration et la participation à l'ensemble des intervenants dans la perspective d'appréhender une régulation professionnelle de la filière.

En ce qui concerne la deuxième instruction, elle s'est inscrite dans la création des centres de collecte. La dernière instruction quant à elle, été marquée par le développement de potentiel productif de cheptel laitier moderne, en mettant en place des mesures de soutien à la production de génisse sélectionnée. Ainsi que d'organiser la collecte du lait cru. Il a aussi pour mission le stockage stratégique du lait pour le compte de l'Etat, et ce dans les marchés internes et externes.

Cette période a été caractérisée par des investissements peu significatifs par rapport aux besoins locaux , et à la nécessité d'instruction d'une politique laitière organisée pour répondre à des

³⁰ HAMOUDI. M. Op cité p98.

Chapitre II : La production du lait en Algérie

actions visées à moyen ou long termes , permettant de rendre la production locale plus rentable et plus compétitifs sur le marché international .

En effet, les résultats restent insignifiants en raison de l'implantation insuffisante et inefficace des structures de suivi, le manque de mécanisme de l'octroi du soutien et l'insuffisance des cultures fourragères. le choix du modèle de 12 vaches laitières au minimum pour pouvoir bénéficier des aides et la mise à l'écart des éleveurs hors sol. Ainsi que L'exigence de la disponibilité de 6 ha de terres, ont abouti à l'exclusion des milliers de petits producteurs du circuit formel³¹.

L'Office national interprofessionnel de la filière lait ONIL, est un établissement public industriel et commercial, créé par le décret 97/247 du 80/07/97, pour soutenir et faciliter l'approvisionnement des différentes unités industrielles. Ses prérogatives sont devenues opérantes sur l'ensemble des opérateurs, et ce à partir de 2008. L'ONIL a pour mission de garantir un minimum de disponibilité en lait et produits laitiers.

1-4-2- La politique laitière à partir de l'année 2000

L'Etat a toujours soutenu la filière lait dans l'aspect financier, et cela à différents niveaux. Ce plan de soutien a été élaboré et mis en place à partir de 2000 à travers le fonds national de régulation et de développement agricole (FNDIA) et le fonds national de développement de l'investissement agricole (FNDIA). Cette dynamique budgétaire a été encore réconfortée par le plan national de développement agricole (PNDA) en 2001, en introduisant la dimension rural en 2009.

A partir de l'an 2000, les pouvoirs publics ont entamé, la promotion d'une politique d'appui à la production et à la collecte cru, pour réduire la dépendance en matières premières vis-à-vis de l'extérieur et améliorer le taux de couverture des besoins de la population limité durant cette dernière décennie à 40 %, et seulement à 30% en 2007³².

L'autre objectif de cette politique laitière est la réduction de la facture des importations de matières destinées à l'industrie.

La nouvelle politique laitière s'articule autour de trois principaux axes³³.

A- Incitation à l'investissement à la ferme

Le producteur laitier peut bénéficier de l'ensemble des actions d'investissement à la ferme.

³¹ HAMOUDI.M. Op cité. P 33.

³² www.mdr 2008 .com.

³³ BENCHARIF.A. « stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie : état des lieux et problématiques », Options méditerranéennes séries B/n° 32, 2001.

Chapitre II : La production du lait en Algérie

A-1-Titre individuel

Le titre individuel représente les actions suivantes :

- Alimentation en eau du cheptel de l'ordre de 50% ;
- Matériels laitiers (crue de réfrigération, chariot trayeur) 30% ;
- Forage de puits et équipements d'irrigation 50% ;
- Matériels de récolte, de conservation et de conditionnement des fourrages à hauteur de 50%.

Les deux derniers points ont pour but d'étendre les superficies fourragères en irriguées.

A-2-Titre collectif

L'aide de l'Etat sera majoré de 20% pour les investissements liés aux matériels de récolte, de conditionnement et de conservation des fourrages.

B- Incitation à l'insémination artificielle

Au début, le financement de l'insémination artificielle (IA) par les pouvoirs publics était plafonné à 75% puis à 100% du coût, dans le but d'augmenter le potentiel génétique des races laitières.

C- Renforcement du réseau de collecte de lait cru

A titre individuel, l'investissement est plafonné à 40% sur le matériel nécessaire à une mini laiterie d'une capacité de 5.000 à 10.000 litres/jour. Il est pris en charge par les pouvoirs publics sur son implantation dans des zones enclavées et/ou de forte production. A titre collectif, le taux applicable est de 60%.

D- Incitation à la collecte de lait cru

Un soutien financier au départ, était de 6 DA puis de 11 DA/Litre de lait au profit des producteurs des collecteurs. L'objectif d'une telle incitation financière consiste à encourager les producteurs à chercher une exploitation plus efficiente de leur cheptel dans des conditions convenables, à orienter sur investissements vers l'alimentation, et à penser à agrandir leurs étables, ainsi qu'à développer la production.

1-4-3- La nouvelle politique laitière à partir de 2008

La nouvelle politique laitière est articulée autour de trois grands types d'incitation.

A- Incitation au développement des cultures fourragères en vert

Ce soutien est inscrit dans la décision du 15 mai 2008, fixant les conditions d'éligibilité au soutien, mis en charge par le fonds national de développement de l'investissement agricole (FNDIA).

Chapitre II : La production du lait en Algérie

Le niveau de soutien est de 50% à raison de 6.000 DA/Ha pour l'acquisition des semences fourragères, acquisition d'ensileuse avec un niveau de soutien de 30% plafonné à 40.000 DA/exploitation, construction de silo (ensilage) avec un niveau de soutien plafonné à 500DA/m³, pour un maximum de 1.00.000 DA/exploitation. Ce soutien est destiné aux éleveurs disposant d'un cheptel de 06 vaches au minimum

B- Les actions soutenues par le FNDIA pour le développement de la production et de la productivité dans la filière lait

Dans le cadre du renouveau agricole, un programme de développement de la production est mis en œuvre à travers.³⁴

B-1- Acquisition de matériels et d'équipement spécialisés d'élevage

Elle concerne les éléments suivants :

- Acquisition d'abreuvoirs automatiques y compris la tuyauterie : soutien de 30% plafonné à 40.000DA pour tout éleveur d'un étable au moins de 6 vaches laitières ;
- Matériel laitier : soutien de 30% plafonné selon la nature du matériel ;
- Aménagement de bâtiments d'élevage : soutien de 30% plafonné à 500.000 DA l'aménagement.

B-2- Réalisation d'infrastructures spécialisées pour la collecte de lait

La réalisation d'infrastructures spécialisées pour le développement de la collecte de lait a été soutenue par les actions suivantes :

- Centre de collecte primaire : soutien de 30% plafonné à 160.000 DA pour une cuve de 500 litres ;
- Centre principal de collecte : soutien de 30% plafonné selon le volume de cuve.

B-3- Transport de lait

Le transport de lait est encouragé par :

- Un Soutien de 30% plafonné selon le volume de la citerne

B-4- Contrôle de la qualité de lait

L'acquisition de valisette de contrôle : soutien de 30% plafonné à 35.000 DA.

³⁴ Document, MADR, 2014.

B-5- Protection et développement du patrimoine génétique des espèces animales

Les diverses incitations pour la protection et développement du patrimoine génétique des espèces animales ont été soutenues par :

- L'insémination artificielle bovine à 1.800 DA par insémination artificielle fécondante ;
- La production de reproducteurs bovins : entre 10.000 et 50.000 DA ;
- L'achat des génisses pleines ou vaches laitières pleines âge égale ou inférieur à 36 mois : 25% plafonné à 60.000 DA.

C- Incitation à l'augmentation de la production, collecte et intégration de lait cru dans la transformation

Les montants de soutien sont inscrits dans la décision ministérielle du 13 janvier 2009. Le fonds national de régulation de la production agricole. (FNRPA) octroie des incitations financières aux producteurs de lait cru pour stimuler la productivité et la prime de collecte pour encourager la collecte de lait. Ces primes se présentent comme suit³⁵ :

-Les exploitants éleveurs produisant du lait cru de vache, de chèvre, de brebis et de chamelles perçoivent pour incitation à l'augmentation de production laitière et sa livraison aux unités de transformation, une prime de 12 DA/l ;

-Les collecteurs de lait cru perçoivent une prime de 5 DA/l (incitation à la collecte de lait cru) ;

-Une incitation financière aux transformateurs pour stimuler l'intégration du lait cru, ont une prime d'intégration industrielle du lait cru de 2 à 4 DA en fonction de la qualité de lait intégrée.

Parmi les différentes prérogatives de la politique de renouveau agricole et rural, la dynamisation de l'interprofession a été relancée par la mise en place en 2010, du comité interprofessionnel de la filière de lait (CIL), et l'insertion en 2011, de neuf comités interprofessionnels régionaux (CRIL) où chacun est composé de 5 wilayas.

A partir de l'année 2008, l'ONIL avait un rôle central, dans le dispositif de régulation, notamment en matière de rétributions, par un système de contractualisation avec les laiteries, les collecteurs et les laiteries, ainsi que les laiteries et les éleveurs³⁶.

Le tableau suivant synthétise l'évolution des différentes incitations accordées par l'Etat et de leur mode de gestion pour le développement de la filière local

³⁵ [Http : //www. MADR .com](http://www.MADR.com).

³⁶ [Http : //www.itelv.dz](http://www.itelv.dz).

Chapitre II : La production du lait en Algérie

Tableau N°03 : L'évolution des primes accordées à la filière lait à travers les différents dispositifs laitiers.

	Programme de réhabilitation de la filière lait	Lancement du PNDAR à partir de 2001		
		Dispositif DSA- CRMA	Dispositif ONIL- Laiteries - Banque	
Période	1995 à 2000	2001 à 2004	2005 à 2008	2009 à 2013
Prime de production (éleveur)	4 DA/L	5 DA/L	7 DA/L	12 DA/L
Prime de collecte de lait cru	2 DA /L	2 DA /L	4 DA /L	5 DA/L
Prime de transformation	-	2 à 4 DA par litre en fonction des volumes.	4 DA/L, 6DA/L et 7,5 DA/L	

Source : Direction des Services Agricoles ,2013.

La nouvelle politique laitière affiche des résultats positifs. En effet, la production du lait local, dont la croissance est l'objectif primordiale de cette politique a quasiment doublée au bout de dix dernières années.

L'Etat a décidé, dernièrement que le prix de référence du litre de lait cru de vache est fixé à 50 DA, à savoir 36 DA le prix de cession de lait cru aux laiteries et 14 DA de subvention de l'Etat contre respectivement 34 DA et 12 DA auparavant. Cela pour objectif l'encourager l'investissement dans la production laitière et réduire les importations de poudre de lait.

L'augmentation de la subvention 14 DA vise à inciter les éleveurs à produire un lait de qualité, sain et marchand. Sachant que cette subvention est accordée seulement pour les éleveurs agréés.

Section 02 : l'évolution de l'élevage bovin laitier en Algérie.

En Algérie, la production laitière est un objectif des différentes politiques agricole du pays, et grâce aux potentialités d'exploitation dont elle dispose, cependant malgré les divers avantages de développement de ce secteur, la production laitière locale a été négligée.

Selon les données du ministère de l'agriculture et de développement rural, l'élevage bovin occupe une place essentielle dans le système de production national, grâce à son effectif qui est de 1.6 millions de têtes, représentant 65% de l'effectif global en 2007.

2-1- Caractéristiques, race et système d'élevage bovin laitier en Algérie

Les principales caractéristiques de l'élevage bovin laitier en Algérie sont les suivantes :

- L'élevage bovin laitier n'a pas connu de développement significatif en Algérie car il est de mode extensif et peu productif. Par conséquent, sa contribution au fonctionnement de l'industrie laitière demeure faible.
- Le cheptel est concentré au Nord du pays et particulièrement dans la région Est qui dispose de 53% des effectifs, alors que les régions centre et Ouest ne représentent respectivement que 24,5% et 22,5% des effectifs bovins. Cette localisation peut être expliquée par la disponibilité de prairies dans les wilayas de l'Est et la meilleure pluviométrie.³⁷
- l'élevage est de type extensif réparti inégalement à travers le territoire, c'est un potentiel mal valorisé pour la production laitière. Afin de développer l'élevage intensif de vaches, les éleveurs ont surtout recours à l'importation d'animaux reproducteur, à cet effet environ 26.500 génisses gestantes ont été importées en 2011 et 28300 en 2012.³⁸
- la production du lait par vache et par jour en Algérie est en moyenne de l'ordre de 12 litres, c'est-à-dire presque ce que produit une bonne chèvre laitière.³⁹

2-1-1- Les races de cheptel bovin laitier

Le cheptel est constitué de trois races de vaches laitières⁴⁰

A- La race Bovine laitière moderne (BLM)

La race laitière hautement productive, importée principalement des pays d'Europe, se localise dans les zones à fort potentiel d'irrigation des villes.

B- La race Bovine laitière locale (BLL)

La race locale peu productive, elle est disponible surtout dans les régions montagneuses, caractérisée surtout par rusticité

C- La race Bovine laitière améliorée (BLA)

La race améliorée issue d'un croisement entre la locale et la race importée. Les races locales améliorées représentent 80% des effectifs. Ce type de bovin est détenu essentiellement par les éleveurs privés. Par ailleurs, les fermes d'Etat, dont les effectifs. Sont essentiellement constituées des races modernes représentant 50%.

³⁷ BELHADI. N. « effets des facteurs d'élevage sur la production et la qualité du lait de vache en régions montagneuses », mémoire de magister en agronomie, 2010, P 64.

³⁸ SOUKHAL. A. « communication sur la filière laitière » colloque du 08 avril 2013, p 3-4.

³⁹ GHOZLANE. F et BELKHEIR. B et YAKHLEF .H. « impacte de fonds national de régulation et de développement agricole sur la durabilité du bovin laitier dans la wilaya de Tizi-Ouzou », article new MEDIT N°03, 2010, P 21.

⁴⁰ MAKHLOUF. M. « la production extensive de lait en Algérie », mémoire de magister, institut national agronomique, département de productions animales, El- Harrach, Alger, 1989, p 112.

2-1-2- Évolution des effectifs de vaches laitières

L'effectif de vaches laitières a connu une augmentation entre 2006 et 2014, de 847 640 têtes en 2006 à 1 072 512 têtes en 2014. L'effectif a chuté en 2015, et a atteint 915 400 têtes. Les causes principales de ces variations seraient probablement les disponibilités fourragères, variables selon les années, dépendant en grande partie selon la Pluviométrie, puisque la majorité des cultures fourragères sont conduites en sec. Une autre cause de ces variations d'effectifs serait l'apparition durant cette période de certaines maladies réputées dangereuses et contagieuses, en dépit du programme de prévention et de lutte mise en place par les pouvoirs publics. Ces maladies sont principalement la fièvre aphteuse et la brucellose.

2-1-3- Systèmes d'élevage

On peut définir un système comme un ensemble d'éléments en interaction dynamique organisés en fonction d'un but.⁴¹

L'élevage bovin comporte trois types de système de production bovine :

A- Système dit "extensif"

Le bovin conduit par ce système, est localisé dans les régions montagneuses et son alimentation est basée sur le pâturage.⁴²

Ce système de production bovine en extensif occupe une place importante dans l'économie familiale et nationale⁴³. Il concerne les races locales et les races croisées et correspond à la majorité du cheptel national.⁴⁴

La production laitière qui assure ce système avoisine les 60% de la production globale⁴⁵.

B- Système intensif

Ce système qui utilise le matériel génétique introduit, est basé sur, l'achat d'aliments, l'utilisation courante des produits vétérinaires et le recours à la main, d'œuvre salariée. La plupart des élevages bovins sont en hors sol.

Le système intensif se localise dans les zones à fort potentiel d'irrigation et autour des grandes villes, il assure 40% de la production totale de lait⁴⁶.

⁴¹ JEAN M. 1990. « La production laitière ». Édition Michèle VIAL Fifer 1990 N° 90/29398 P19.

⁴² ADAMOUE et al. 2005. Quel rôle pour les fermes-pilotes dans la préservation des ressources génétiques en Algérie, Série de Documents de Travail, N° 126 Algérie.

⁴³ YAKHLEF .H. « la production extensive de lait en Algérie », mémoire de magister, institut national agronomique, département de productions animales El-Harrach, Alger, 1989, p112.

⁴⁴ FELIACHI K, 2003. Rapport National Sur les Ressources Génétiques Animales en Algérie .p24.

⁴⁵ YAKHELAF.H et al. 2010. « Rôle de matériel animal et de l'environnement dans l'orientation des systèmes d'élevage bovin en Algérie ». 8ème JSV ENSV, ALGER.

⁴⁶ YAKHELAF. H .p. Cité.

C-Système dit "semi intensif"

Ce système est localisé dans l'Est et le Centre du pays, dans les régions de piémonts. Il concerne le bovin croisé (local avec importé).⁴⁷

Ce système est à tendance viande mais fournit une production laitière non négligeable, destinée à l'autoconsommation et parfois, un surplus est dégagé pour la vente aux riverains. Jugés médiocres en comparaison avec les types génétiques importés, ces animaux valorisent seuls ou conjointement avec l'ovin et le caprin, les sous-produits des cultures et les espaces non exploités. Ces élevages sont familiaux, avec des troupeaux de petite taille, le recours aux soins et aux produits vétérinaires est assez rare.⁴⁸

2-2- La production laitière en Algérie

La production laitière en Algérie est évaluée à 2,7 milliards de litres en 2011. Elle est concentrée à 89 % dans le nord du pays.⁴⁹

Le Sud algérien ne participe qu'avec 11 % dans la production laitière nationale. Cela s'expliquerait par des considérations particulières liées à une production locale influencée par des conditions naturelles d'adaptation des races animales introduites.⁵⁰

L'Algérie se place ainsi au troisième rang mondial en matière d'importation de lait et produits laitiers, après l'Italie et le Mexique. La production laitière nationale, estimée à deux (02) Milliards de litres par an, ne couvre que 40% des besoins. Le déficit est couvert par des importations de l'ordre de 750 millions USD en 2008.⁵¹

En Algérie, la production de lait cru enregistrée en 2012 a été de 1,6 milliards de litres soit un accroissement de 8% par rapport à l'année 2011, le volume de la collecte a néanmoins régressé de manière significative pour atteindre le niveau de 107 millions de litres, soit un taux de collecte de 10%.⁵²

Le volume de la collecte a néanmoins régressé de manière significative (-8%) pour atteindre le niveau de 107 millions de litres, soit un taux de collecte de 10%, selon des statistiques du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. La collecte de lait cru reste relativement faible pour des raisons qui tiennent aux avantages que confère le recours à la poudre de lait importée. Les produits laitiers occupent une place prépondérante dans la structure des importations puisqu'ils représentent près de 20% de la facture alimentaire globale.

⁴⁷ ADAMOU et al .P. Cité.

⁴⁸ FELIACHI ; 2003.P.cité.

⁴⁹ Wwww.filaha-dz.com

⁵⁰ www.itelv.dz (institut technique des élevages).

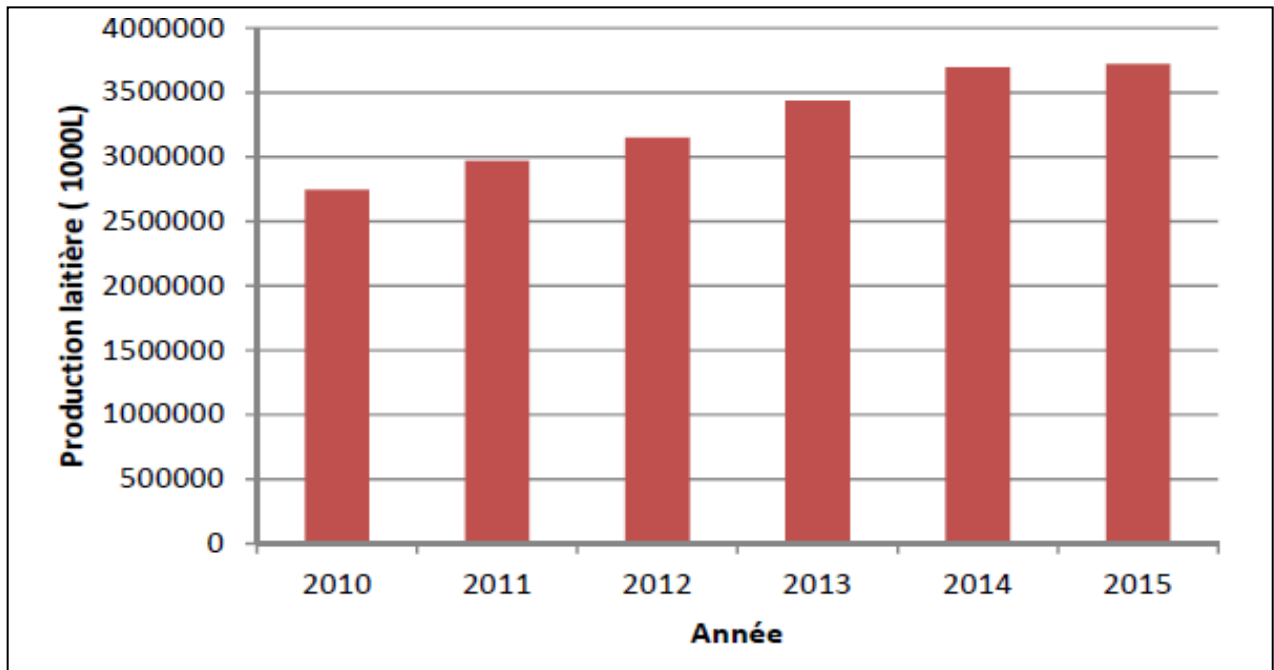
⁵¹ Malik. MAKHLOUF « La politique laitière algérienne : entre sécurité alimentaire et soutien différentiel de la consommation », NEW MEDIT.1/2015.

⁵² ITEL V institut des élevages, 2011.

2-2-1- Évolution de la production laitière

La production laitière a connu une progression remarquable entre 2005 et 2015, passant de 2.744.653 000 L à 3.722.557.000 L en 2015, soit une croissance de 37%, cette progression est due principalement à l'importation des vaches laitières et à l'évolution notable de la structure des élevages bien conduits, représentant plus de 10.000 exploitations moyennant 12 VL.⁵³

Figure N°05 : Évolution de la production laitière.



Source : ITEL V, 2015.

A noter que la production laitière nationale ne couvre qu'environ 40% de la demande. L'essentiel de la production est assurée par le cheptel bovin laitier à hauteur de 80%.⁵⁴

⁵³ ITEL V, 2015.

⁵⁴ KACIMI-EL HASSANI S 2013. La Dépendance Alimentaire en Algérie : Importation De Lait en Poudre versus Production Locale, Quelle Evolution ? *Méditerranéen Journal of Social Sciences MCSER Publishing, Rome-Italy*. Vol 4. 152- 158P.

2-2-2- Zones de productions laitières

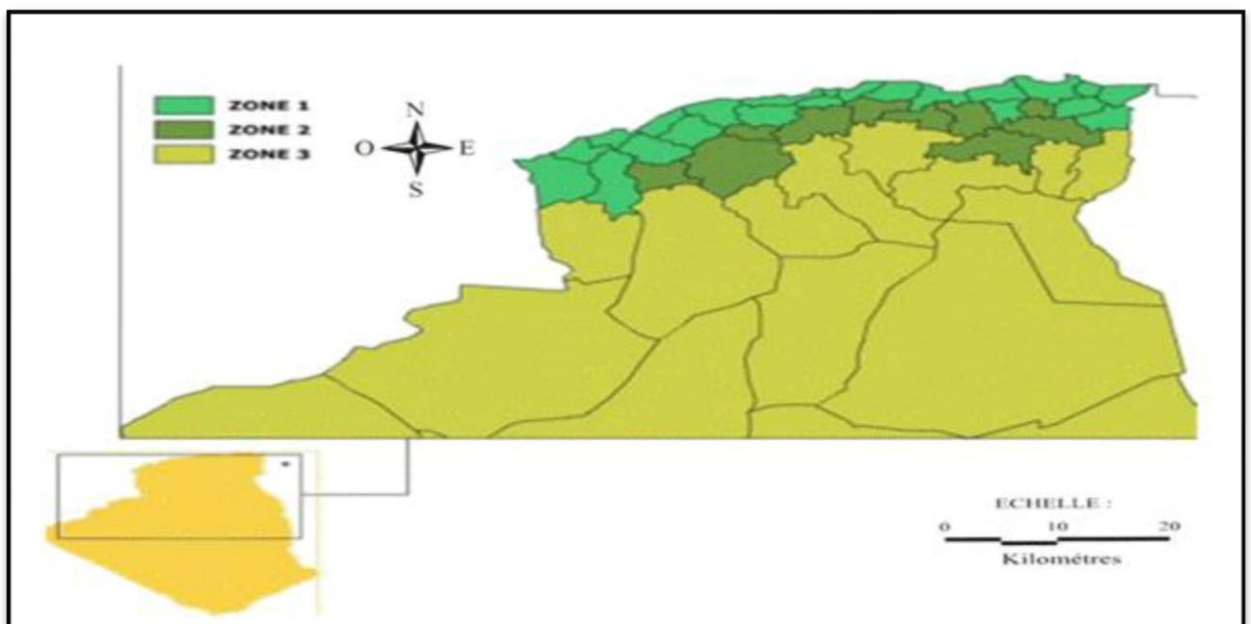
Nous distinguons trois zones de productions déterminées sur la base des conditions de milieu, principalement le climat :

Zone I : Une zone littorale et sublittoral à climat humide. Cette zone représente 60% de l'effectif bovin laitier et 63% de la production de lait, fortement liée à la production fourragère, où elle présente une superficie de 60.90%des superficies fourragères totales.

Zone II : Une zone agropastorale et pastorale à climat semi-aride et aride, représentant 26% de l'effectif bovin laitier et 26% de la production du lait cru. Cette zone renferme 31.8% des superficies fourragères totales.

Zone III : Une zone saharienne à climat désertique, représente 14% de l'effectif de bovin laitier, et 11% de la production de lait cru, et un apport fourrager ne dépassant pas les 7,3% de l'ensemble des superficies.⁵⁵

Carte 01 : Production laitière en Algérie 2010-2015.



Source : Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural.2016

⁵⁵ TEMMAR.N. 2005. Le marché de lait en Algérie. Fiche de synthèse ambassade de France en Algérie. Mission économique MINEFI-DETPE, P 5.

2-2-3-- Les ressources fourragères

Le fourrage est une plante cultivé qui sert d'aliment destiné aux animaux .il occupe une place substantielle dans exploitations des élevages bovins laitiers.

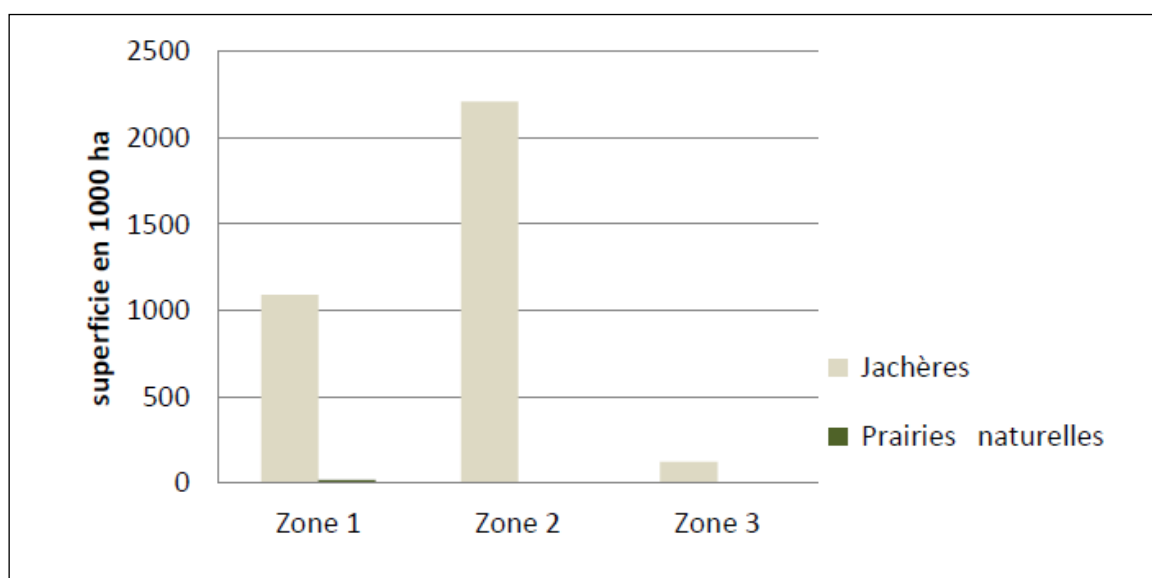
La production laitière nationale ne pourra passe développer sans l'augmentation de la production fourragère, un élément clé pour atteindre l'autosuffisance en lait et sur lequel l'Etat devrait mettre le paquet et trouver des mécanismes d'aides aux agriculteurs.

A- Les fourrages naturels

Les fourrages naturels sont constitués par les prairies naturelles ainsi que les jachères pâturées et fauchées. Ils représentent près de 9 % de l'offre fourragère totale, soit une superficie totale de 3,4 millions d'ha.⁵⁶

Les terres laissées en jachère représentent plus de 3,42 millions d'ha soit 8,4 % de l'offre fourragère totale. La jachère pâturée occupe annuellement une sole importante soit 3,2millions d'ha en 2009 (92.6% du total des terres en jachère). Les prairies naturelles par contre occupent moins de 1% du total des superficies fourragères naturelles (Figure 06).Ces superficies sont localisées dans la zone 1 (83 % du total des prairies naturelle) et essentiellement dans la partie Nord Est du pays.

Figure 06: Répartition des forages naturels par zone agro-écologique.



Source : Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural.

⁵⁶ MADR. (2009). Ministère de l'agriculture et du développement rural. Statistiques Agricoles Productions. Séries B et E.

B - Les fourrages cultivés

Les fourrages cultivés sont généralement concentrés dans le nord du pays. Les superficies moyennes consacrées annuellement aux fourrages durant la période 1999 - 2009 sont de l'ordre de 464 000 ha, soit 5,5 % du total de la SAU. La part des fourrages irrigués est quasiment insignifiante, elle s'établit à moins de 8 % du total des superficies fourragères et seulement 0,5 % de la SAU totale.⁵⁷ La faible part réservée aux cultures fourragères s'explique par la concurrence d'autres cultures à forte valeur ajoutée sur les terres irriguées.

Les cultures fourragères sont essentiellement composées de vesce avoine, dont le foin est réputé de qualité médiocre et qui représente 70% de la surface cultivée. 10% de la superficie sont affectés aux céréales (orge, avoine et seigle), tandis que la luzerne et le sorgho sont peu représentés (1 à 5% de la superficie cultivée).

2-2-4-Importation du lait et produits laitiers

L'Algérie se place au troisième rang mondial en matière d'importation du lait et produits laitiers, après l'Italie et le Mexique.⁵⁸ Les besoins de l'industrie sont encore couverts pour 70% par des importations de Poudre, mais la part du lait produit en Algérie augmente régulièrement.

Les importations de lait en poudre ont connues une forte diminution durant la période 2012-2016. De 12.384.864,149 tonnes en 2012, elle a chuté à 119.406,657 tonne en 2016.⁵⁹

Cette diminution forcée des importations est venu à la suite de la chute des prix des hydrocarbures, et donc à la baisse des recettes en devises. La deuxième raison de cette baisse c'est l'encouragement de la collecte du lait cru par les pouvoirs publics à travers des mesures incitatives pour réduire les importations du lait et des produits laitiers.

2-3 -Les facteurs influençant la production du lait

La production laitière d'une vache n'est jamais stable en raison de l'intervention de plusieurs facteurs qui influencent à la fois, sa production et sa composition. Ces facteurs peuvent être classés en deux catégories : facteurs extrinsèque et facteurs intrinsèques.⁶⁰

2-3-1-Facteurs intrinsèques

Ce sont les facteurs liés à l'animal, ils sont d'origine génétique et physiologique.

⁵⁷ MADR. 2009, P. Cité.

⁵⁸ SENOUSSE A. 2008, Caractérisation de l'élevage bovin laitier dans le Sahara : Situation et perspectives de développement. Colloque international « Développement durable des productions animales : enjeux, évaluation et perspectives ».

⁵⁹ ITELV, 2017.

⁶⁰ BELHADI.N. « Effets des facteurs d'élevage sur la production et la qualité du lait de vaches régions montagneuses », mémoire de magister en agronomie, 2010, P 64.

Chapitre II : La production du lait en Algérie

A- Facteurs génétiques

Pour leur qualité comme la Jersey, la Normande, la Montbéliarde, les effets génétiques ont une grande influence sur le niveau de la production laitière. En effet, il existe plusieurs races des vaches laitières : la race la plus performante et la plus productive du lait est la Frisonne, ensuite la Montbéliarde et la Saler. Selon des études menées, il y a des races qui sont réputés essentiellement pour la production du lait comme la Brune des Alpes, la Pie rouge des plaines, la Montbéliarde...

B-Facteurs physiologiques

Le facteur physiologique consiste de l'effet premier vêlage, c'est un paramétré qui est variable d'une race à autre et au sein d'une même race, il représente l'un des facteurs du milieu qui influe énormément sur la production laitière.

Dans une même race et avec un même régime alimentaire, le potentiel laitier augmente avec le poids vif. Le faite de diminuer le poids de la génisse au vêlage entraine la diminution de la production laitière en première lactation.

2-3-2- Facteurs extrinsèques

Ce sont tous les facteurs liés à l'environnement dans lequel l'animal vit.

A- l'alimentation

La production et la composition du lait de vache sont directement influencées par la quantité et la qualité de l'alimentation. De même, il faut éviter l'excès du concentré afin d'épargner l'animal, des risques de suralimentation qui provoque le déséquilibre alimentaire.

A noter qu'une sous-alimentation en début de lactation provoque une diminution de production. L'alimentation doit contenir des minéraux pour donner une bonne qualité du lait.

B- L'abreuvement

Par temps chaud, les vaches peuvent boire 80% plus qu'à une température ambiante, car dans certaines régions, les fortes chaleurs estivales induire des baisses significatives d'ingestions à partir de 25⁰ C de température moyenne journalière.

A l'inverse en période hivernale, la mise en disposition d'une eau tiédie par le biais d'abreuvoirs chauffés peut améliorer nettement le niveau d'ingestion, car la consommation d'eau froide en grandes quantités peut provoquer une baisse de la production laitière.

Une baisse d'abreuvement de 40% diminue l'ingestion de 25% et la production laitière de 16%.

C- La saison

Elle a une grande influence sur la production laitière, l'influence de la saison qu'il n'est pas facile d'isoler de celle de l'alimentation, peut intervenir pour atténuer ou accentuer la quantité et la qualité du lait produit. La production laitière est minimale en été, croît en automne et en hiver, pour atteindre le maximum au printemps.

D- Le climat

Les facteurs climatiques tels que la température et l'humidité et leurs interactions sont considérés comme des facteurs limitant des performances d'élevage. Les températures négatives et supérieures à 30°C vont faire chuter la quantité du lait produit.

La réduction de la production laitière n'est significative que lorsque la température moyenne de la journée est inférieure à 4°C. En effet, l'augmentation de la température ambiante au-delà de 25°C.

E- La traite

Le nombre de traite, leur intervalle, et l'interruption de sa routine peuvent influencer la quantité et la qualité de la production laitière. L'augmentation du nombre de traite par jour, soit trois en 24h au lieu de deux, augmentent la quantité du lait produit de 10%

F- L'hygiène et l'état de santé

Un nettoyage fréquent et un entretien des locaux est indispensable au maintien d'un environnement sain et peu contaminé.

L'entretien des locaux comprend également la lutte contre les mouches et les rongeurs, vecteurs potentiels des maladies.

2-4- Les contraintes de la production du lait en Algérie

Le développement de l'élevage bovin laitier en Algérie est sous l'effet de plusieurs contraintes. On peut citer les principaux facteurs qui expliquent la stagnation de la production du lait.

2-4-1- L'insuffisance des surfaces fourragères

Fourragères durant la dernière décennie sont évaluées en moyenne à 510.000 hectares, représentant ainsi 7% de SAU, dont seule 18% est conduite en irriguée et exploitée en vert. En Algérie, les superficies prairiales sont très réduites 25.000 ha en 2002 sont largement concentrées en montagne. Elles sont exploitées à double fin ; (pâturage et production de foin), à la période de vert allant de 3 à 6 mois. A la faiblesse de la disponibilité, il faut ajouter la faiblesse de qualité du

Chapitre II : La production du lait en Algérie

fourrage qui constitue une contrainte de taille pour l'élevage bovin laitier. La majeure partie du fourrage (70%) est composée par des espèces céréalières (orge, avoine...).⁶¹

- La cherté des aliments concentrés et la faible production fourragère en raison de faible pluviométrie.
- Faible taux d'irrigation en raison de l'insuffisance des ressources hydriques. Les surfaces irriguées sont réservées aux cultures maraichères jugées plus rentables.
- La sécheresse handicape la démarche de l'Etat pour développer la filière lait, et engendre des surcoûts au niveau de l'alimentation du cheptel, ce qui grève le budget des éleveurs qui se retrouvent dans des situations délicates. Souvent endettés, les éleveurs se débattent dans des soucis financiers qui les empêchent d'envisager, d'agrandir leurs cheptels ;
- Les infrastructures de collecte sont insuffisantes sur tout le territoire. On compte seulement 550 collecteurs livreurs de lait cru en Algérie ;⁶²
- La bureaucratie et lourdeurs des procédures administratives ;
- La marginalisation de la recherche scientifique et technique.

2-4-2- La mauvaise adaptation des races importées

Les vaches litières introduites en Algérie ne se sont pas traduites par les rendements attendus ; ils sont même à des niveaux très faibles. Les vaches litières importées de l'extérieur ne produisent pas une quantité aussi importante, qu'elles n'en produisent dans leurs pays d'origine. Les raisons de cet état peuvent se résumer comme suit :

- ✓ Importation anarchique de divers pays ;
- ✓ Conditions climatiques locales sont inadaptées à ces vaches ;
- ✓ Aliment adéquat non disponibles (maïs ensilage, céréales, luzerne...) ;
- ✓ La sécheresse successive entraîne la réduction des quantités et hausse des prix de l'aliment vert ;
- ✓ Mauvaise maîtrise des techniques de conduites des cheptels ;
- ✓ Négligence du suivi sanitaire ;
- ✓ Mainte restructuration des exploitations agricole étatique, ce qui conduit à la désorganisation du secteur de l'élevage laitier ;
- ✓ Absence de stratégie de développement du cheptel national ;
- ✓ Prix du lait peu incitatif en comparaison avec ceux de la viande ;
- ✓ Réduction du nombre de producteur de lait, en raison de différentes contraintes.

⁶¹ <http://www.agroligncom>.

⁶² SOUKI.H. « les stratégies industrielles et la construction de la filière lait en Algérie : portée et limites », revue scientifique trimestrielle de UMMTO N°15, septembre 2009.

2-4-3-La mauvaise conduite de la reproduction

Celle-ci est à l'origine de la baisse des performances de production des troupeaux. En effet les lacunes observées dans les exploitations sont divers liées à la mauvaise détection des chaleurs, absence de politique de conduite..., dû au manque de formation des éleveurs, qui utilisent des techniques traditionnelles, ce qui constitue un frein au développement de l'élevage.

2-4-4- La faiblesse de technicité

Nombreux ont des lacunes voire des limites caractérisées par :

- Le non maîtrise de la conduite de troupeaux chez les éleveurs faits que les progrès enregistrés sont limités,
- La rationalisation de l'alimentation et de l'exploitation des techniques de reproduction.
- Rigidité des structure et petites tailles des exploitations laitières.
- Difficultés d'accès au foncière et en crédit bancaire : les éleveurs ne disposent pas fond propre liquide pour effectuer les investissements.⁶³

2-4-5- Contraintes liées à la politique de prix de lait

La consommation de lait a connu une augmentation rapide, elle passe successivement de 54 litre en 1970 à 112 litre en 1990, pour atteindre les 120L en 2011 par habitant et par an⁶⁴. Cette dernière a été estimée à 147L en 2012.⁶⁵ Cette forte consommation est favorisée par la politique de prix pratiquée par l'Etat algérien qui encourage la consommation par rapport à la production. Conjugée avec une démographie extrêmement importante, cette politique a conduit à une augmentation de la demande dont le surplus est naturellement compensé par les importations.⁶⁶

⁶³ MAKHLOUF. M et al. « La politique laitière algérienne entre sécurités alimentaires et soutiens différentielles de la consommation », édition New Med, N° 01, 2015 PP 18-19.

⁶⁴ KACIMI-EL HASSANI S 2013, P. Cité.

⁶⁵ KHELLAF ET CHENNOUF ; 2006. « Effet de l'alimentation sur la production laitière (quantité et qualité) : cas de la wilaya de Blida ». Mémoire. Doc. Vét., Université de Blida, P 69.

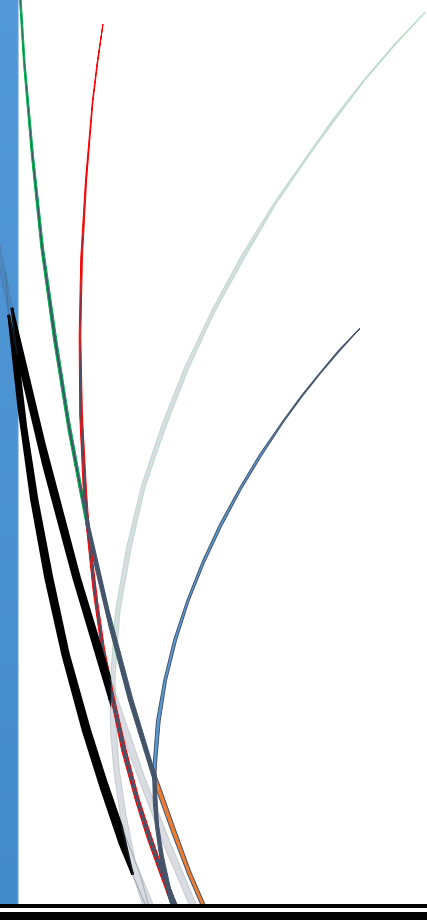
⁶⁶ BOURBOUZE. A et al, « Analyse comparée de l'effet des politiques laitières sur les structures de production et de collecte dans les pays du Maghreb. In : le lait dans la région méditerranéenne ». Option méditerranéenne, série A, séminaires méditerranéenne, N°6, PP 247-258, 1989.

Conclusion

En Algérie, le lait est l'un des produits alimentaires stratégiques qui a bénéficié du soutien financier de l'Etat à tous les niveaux. Depuis le programme de réhabilitation de la filière lait en 1995, cet effort budgétaire a été encore renforcé dans le PNDA, élargie en suite à une dimension rurale en 2002, et enfin dans le renouveau agricole à partir de 2009, cette intervention consacrée à la régulation du marché laitier et le meilleur niveau de performance de la production locale du lait cru.

Cependant, malgré les réformes engagées dans le secteur de l'élevage et la production du lait, ces politiques n'ont pas permis d'amorcer la tendance historique au recours systématique à l'importation comme instrument quasi-unique de la régulation de cette filière face à une consommation au détriment de la production. Toutefois, les actions de la nouvelle politique laitière de 2009, par des incitations plus valorisantes, peut avoir un effet cumulatif sur la performance de la production du lait, et par les subventions orientées spécifiquement vers la ferme et les acteurs de base de la filière.

Chapitre III :
L'agriculture et la production
laitière de la wilaya de
Tizi-Ouzou



Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

Introduction

L'agriculture détient une place importante dans l'économie de la wilaya de Tizi-Ouzou, elle est à la fois modeste et essentielle, car la région a une vocation agricole avec une grande diversification d'activité.

En zone de montagne, les potentialités sont certes limitées, mais on peut constater une certaine reprise des activités soutenues par les aides publiques dans l'arboriculture et les petites élevages (bovins, apiculture, aviculture), l'ajustement des prix des produits alimentaires a créé des incitations à un certain retour à l'activité agricole.

«L'arboriculture occupe la première position, notamment l'olivier et le figuier, favorisé par l'adaptation de la culture aux qualités de la terre. En deuxième position vient la céréaliculture pour le niveau de consommation des produits qui dérivent et des possibilités de stockage des produits. En troisième position, il y a la culture maraîchère pour l'utilité des produits. Enfin à la dernière position, il y a l'activité d'élevage, qui est pratiquée en vue de satisfaire le juste minimum des besoins domestiques »⁶⁷.

L'élevage bovin laitier, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, existe depuis fort longtemps. Elle représente un effectif bovin important et une production non négligeable de lait cru en Algérie comparativement à sa petite surface agricole utile, elle est classée en quatrième rang pour la production laitière et au premier rang en terme de collecte au niveau national.

La production laitière de la wilaya a connu ces dernières années une augmentation considérable, cela est dû à la place prépondérante qu'elle occupe dans la politique agricole des pouvoirs publics. En effet cette activité détient la part la plus importante des soutiens de la part des différents programmes d'investissement mis en place par l'Etat pour développer la production locale.

Section 01 : secteur agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou

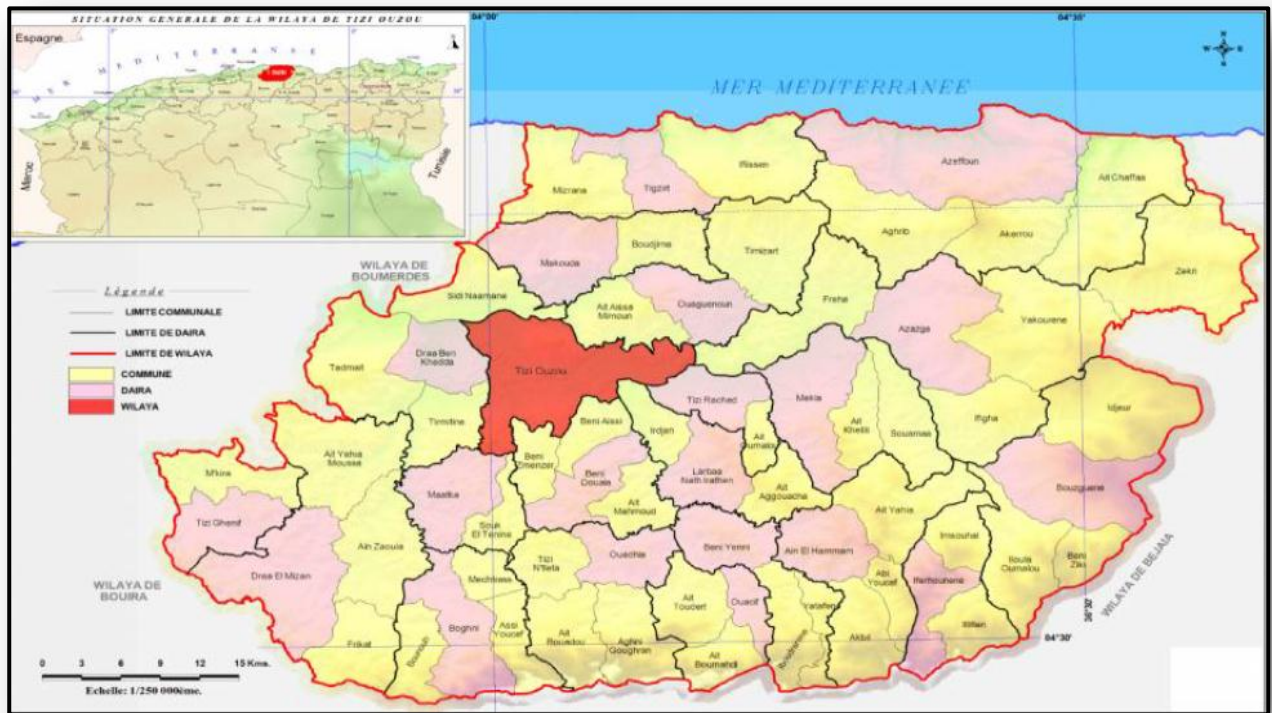
1-1-Présentation de la Wilaya de Tizi-Ouzou

La Wilaya de Tizi-Ouzou est située sur le littoral centre du pays. Elle s'étend sur une superficie de 295 793 ha, elle est limitée au Nord par la mer méditerranée, à l'Est par la Wilaya de Bejaïa, à l'Ouest par la Wilaya de Boumerdes et au Sud par la Wilaya de Bouira. Elle est subdivisée en 67 communes, 21 Daïras et plus de 1 400 villages.

⁶⁷ ZORELI. M.A. «L'historiquement construit au niveau local et dynamique de développement : cas de Kabylie» édition le SAVOIR, TIZI-OUZOU, 2006, p30.

Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

Carte N° 02 : Présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou.



Source : Site internet : <http://www.tizi-ouzou-dz.com/decoupage-administratif.ht>.

Tizi-Ouzou est une vaste région montagneuse (plus de 80 % de sa superficie totale), elle est constituée d'un massif montagneux (Djurdjura), qui culmine à 2 308 m d'altitude, d'une chaîne côtière représentée par de hautes collines de (500 à 1000 m) d'altitude et de 12 à 25 % de pente ainsi que d'une vallée (Sebaou) qui se caractérise par des terres dont la pente est inférieure à 12% ; la vallée est traversée par l'oued Sebaou de l'Est à l'Ouest. Le bassin versant de cet oued à lui seul présente la moitié de la surface de la région.

La Wilaya de Tizi-Ouzou est caractérisée par une densité de population de 436 hab. /km² pour une population totale qui est estimée au 31/12/2007 à 1 290 575 habitants. La Population rurale est estimée à 796 774 habitants, soit 61 % de la population totale (RGPH, 2008).

Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

1-1-1- Le climat

Le régime climatique est dominé par plusieurs traits importants, comme toute l'Afrique du Nord et l'Europe, il est gouverné par l'affrontement des masses d'airs polaires et tropicales. La Méditerranée vient adoucir ce climat. L'altitude moyenne relativement élevée exerce aussi une influence. D'octobre à avril, la saison est froide et pluvieuse. L'altitude fait même qu'il neige en hiver sur la Djurjura. En moyenne, la Kabylie reçoit entre 600 et 1000 mm de pluie par an, ce qui en fait une région bien arrosée. Comme elle est surtout composée de massifs calcaires, cette eau est retenue par le sol. A partir de mai commence la saison sèche. Il peut alors faire très chaud (40°).

Ce climat est cependant un peu adouci par la proximité de la mer, et des orages bienfaiteurs sont fréquents.

1-1-2-Les ressources en eau⁶⁸

Les ressources en eau de surface de la wilaya de Tizi-Ouzou relèvent principalement des écoulements des Oueds Sebaou et Bougdoura, qui drainent l'essentiel du territoire de la wilaya, ainsi que d'une multitude de petits oueds côtiers. La wilaya recèle d'un potentiel important en eaux de surface, dont une infime partie qui est seulement mobilisée. Les principales ressources en eau de surface mobilisées se présentent comme suit :

A- Les Barrages

Le volume des eaux superficielles de la Wilaya est évalué à un Milliard de m³, dont seulement environ 187 millions de m³ sont déjà mobilisés, grâce aux barrages de Taksebt, Djebba, Drâa El Mizan, Ain Zaouia et TiziGhennif.

B- Retenues collinaires

La wilaya de Tizi-Ouzou compte 73 retenues collinaires réalisées en majorité durant les années 80, dans le cadre d'un programme de petite et moyenne hydraulique, totalisant ainsi une capacité de 4,51 hm³.

C- Les ressources en eau souterraines

Les ressources en eau souterraines de la Wilaya de Tizi-Ouzou se concentrent essentiellement dans la nappe alluviale de l'oued Sebaou, alimentée par l'infiltration directe à partir des eaux de pluies dont la moyenne est de l'ordre de 1000 mm/an et des crues de l'Oued Sebaou et de ses affluents.

⁶⁸ Ministère des Finances direction Générale du Budget Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaires De la wilaya de TIZIOUZOU, « annuaire statistique année » 2015, Edition 2016, P 11.

Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

D- Les forages et les puits

L'inventaire des forages existants à travers la Wilaya de Tizi-Ouzou fait état de 435 forages, dont 168 réellement exploités. Le volume mobilisé par les forages et les puits de la wilaya est de 79 hm³ /an, destinées à l'AEP, l'AEI et à l'irrigation.

E- Les sources

La wilaya de Tizi-Ouzou, dispose d'un nombre important de sources ; situées en majeure partie sur le flanc Nord de Djurdjura, généralement utilisés pour l'alimentation en eau potable des populations montagnardes isolées. On dénombre pour l'ensemble de la Wilaya, 924 sources dont 90 sources importantes d'un débit total estimé à 701,7 l/s, soit plus de 22 millions de m³ par an.

Les potentialités des ressources souterraines sont estimées de 107 hm³/an répartis entre potentialités des nappes avec 80 hm³/an et les potentialités des sources avec 27 hm³/an.

Le potentiel en ressources superficielles est estimé 196,58 hm³/an, Le barrage Taksebt avec 175 h³ /an, les petits barrages avec 6,4 hm³/an et les eaux de dessalement d'eau de mer avec 0,19 hm³/an, les retenues collinaires avec 5,6 hm³/an et les prises en surface avec 8,67 hm³/an.

1-1-3- Emploi

Selon l'annuaire statistique, Tizi-Ouzou (2015), la répartition de la population occupée par branche d'activité se résume comme suit :

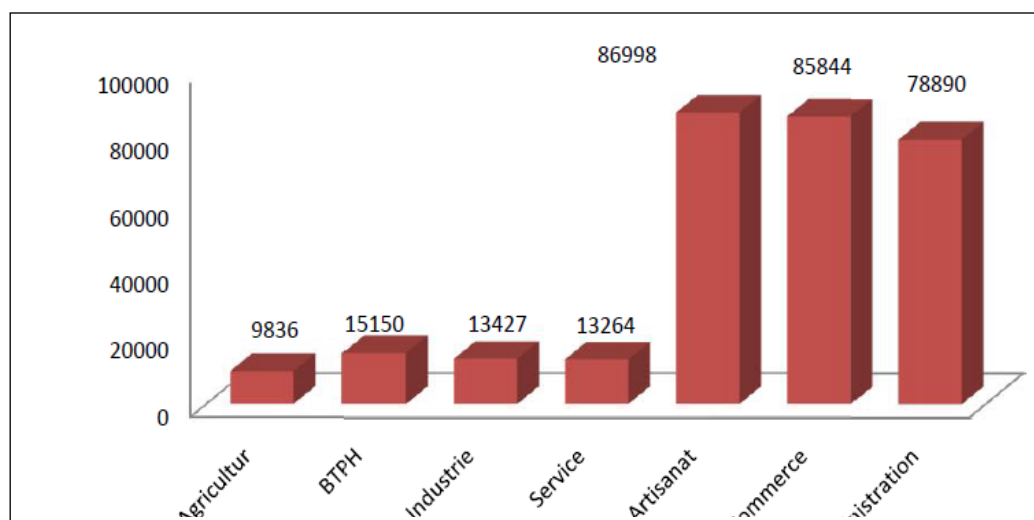
Tableau N° 04 : Répartition de la population occupée par branche d'activité

Secteur d'activité	Emploi
Agriculture	9836
BTPH	15150
Industrie	13427
Service	13264
Artisanat	86998
Commerce	85844
Administration	78890

Source : l'annuaire statistique, Tizi-Ouzou.

Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure N° 07 : Répartition de la population occupée par branche d'activité.



Source : service statistique, Tizi-Ouzou 2015.

1-1-3- 1- Récapitulatif des activités enregistrées durant l'année 2015

Tableau N° 05 : Récapitulatif des activités enregistrées durant l'année 2015

Service	Nombre de dossiers déposés	Nombre d'attestations d'éligibilité et de conformités (extension) délivrées	Nombre d'accords bancaires reçus	Nombre de Projets financées	Montant d'investissement (DA)	Nombre d'emploi créée
Agriculture	189	82	205	238	1 247 017	667
BTPH	342	234	392	444	1 412 926	1268
Industrie	228	138	247	267	1225717	804
service	342	274	427	474	1358369	1239
artisanat	61	35	41	57	158403	161
total	1162	763	1312	1480	158403	4139

Source : Service Statistique, Tizi-Ouzou, 2015.

Le nombre d'emploi créé par le secteur d'agriculture à la wilaya de Tizi-Ouzou en 2015 est de 667 emplois ce que représente 16.11% des emplois créés.

Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

1-2- Organisation agricole

Sur le plan agricole, la wilaya de Tizi-Ouzou est représentée par la direction des services agricoles qui chapeaute 18 subdivisions agricoles réparties à travers le territoire de la wilaya (DSAT, 2014).

1-3- Les potentialités fourragères de la wilaya de Tizi-Ouzou

Dans une région où la superficie totale est de 2.958 km² à prédominance montagneuse avec 80% des terres situées en pente supérieure à 12%, avec une superficie agricole utile insuffisante (80%) de la superficie totale. La culture des forages est peu développée, elle ne représente que 33% de la surface agricole utile de la wilaya.

L'alimentation des vaches basée essentiellement sur le concentré provenant du marché, constitue une contrainte au développement de ces élevages. Le tableau suivant représente l'évolution de la culture fourragère dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

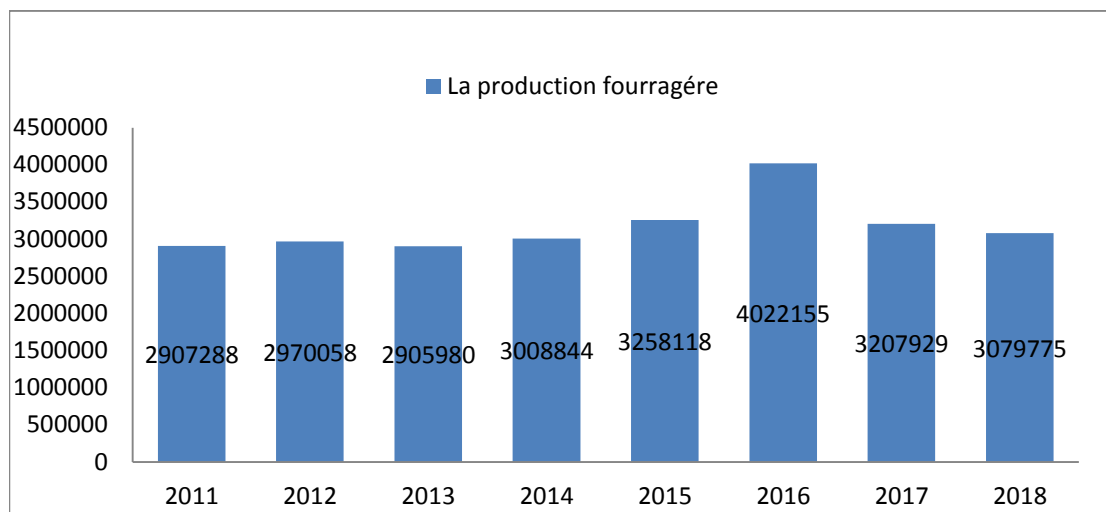
Tableau N° 06 : Évolution de la culture fourragère dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Année	La superficie (ha)	La production fourragère (QX)
2011	31.123	2.907.288
2012	30.551	2.970.058
2013	30.709	2.905.980
2014	30.503	3.008.844
2015	30.682	3.258.118
2016	30.992	4.022.155
2017	29.952	3.207.929
2018	29.976	3.079.775

Source : Élaboré par nous-même partir des données de la DSA, 2018.

Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure N° 08 : Évolution de la production fourragère dans la wilaya de Tizi-Ouzou (QX).



Source : Élaborée par nous-même partir des données de la DSA, 2018.

On remarque une augmentation de la production des fourrages durant la période 2011-2016, elle est passée de 2.907288 à 4.022155 quintaux, puis elle a connu une régression considérable due à la sécheresse pendant la période 2017-2018.

1-4- Évolution des productions agricoles

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les productions végétales concernent l'arboriculture fruitière, les cultures fourragères en sec et en vert et la céréaliculture particulièrement le blé dur, ainsi les cultures maraîchères, les cultures de légumes secs et la viticulture. L'arboriculture fruitière et particulièrement l'olivier est la culture dominante dans cette wilaya. Quant à la production animale, elle concerne l'élevage bovin, ovin, caprin, canicule, avicole et apicole, mais les élevages bovins, avicoles et apicoles sont les élevages dominants⁶⁹.

A- Productions végétales

Les productions végétales dans la wilaya de Tizi-Ouzou intègrent les céréales, les cultures fourragères, les légumes secs, les cultures maraîchères, l'arboriculture fruitière et la viticulture.

⁶⁹ DSA de la wilaya de Tizi-Ouzou ; 2018.

Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

A-1- Céréales

La production de céréales concerne le blé dur, le blé tendre, l'orge et l'avoine, mais la culture céréalière dominante dans la wilaya de Tizi-Ouzou est la culture de blé dur et de blé tendre.

Tableau N° 07 : Évolution de la production céréalière dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Culture céréalière	Période		
	2000/2006	2007/2011	2012/2018
La production de			
céréale (QX)	146.598	531.937	772.172

Source : Élaboré par nous même à partir des données de la DSAT, 2018.

La production céréalière est passée de 146.598 quintaux durant la période 2000 /2011 à 531.937 quintaux durant la période 2007/2011 après la mise en œuvre du PNDA, mais elle a augmenté aussi durant les périodes 2012/2018 à 772.172 quintaux, cette augmentation s'explique par l'augmentation de la superficie moyenne cultivée des céréales durant cette période, après la mise en œuvre des différents programmes agricoles.

A-2-Les cultures Fourragères

Tableau N° 08 : Évolution des cultures Fourragères dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Cultures fourragères	Période		
	2000/2006	2007/2011	2012/2018
La production des			
Fourrages (QX)	8.361.396	12.363.103	19.482.801

Source : Elaboré par nous même à partir des données de la DSATO, 2018.

La production de fourrages a augmenté également après la mise en œuvre du PNDA. Elle est passée de 8.361.396 quintaux durant la période 1990-2006 à 12.363.103 quintaux durant la période 2000/2006 à 19.482.801 durant la période 2012/2018.

Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

La superficie moyenne réservée aux fourrages artificiels en sec et en vert est aussi augmentée, elle est passée de 11.042 ha durant la période 2001/2006 à 26.873 (ha) durant la période 2015/2018.

A-3-Légumes secs

Tableau N° 09 : Évolution La production des légumes secs dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Légumes secs	Période		
	2000/2006	2007/2011	2012/2018
La production des légumes secs			
(QX)	72.351	54.377	58.956

Source : Élaboré par nous même à partir des données de la DSAT, 2018.

La production des légumes secs comme nous le montre le tableau ci -avant a connu une baisse entre la période 2007/2011 puis une légère reprise durant la période 2012/2018.

A-4-Cultures maraîchères

Tableau N° 10 : Évolution de la production des cultures maraîchères.

Cultures maraîchères	Période		
	2000/2006	2007/2011	2012/2018
La production des cultures maraîchères (QX)	6.209.702	5.986.647	6.968.936

Source : Élaboré par nous même à partir des données de la DSAT, 2018.

La production des cultures maraîchères a diminuée durant la période 2007/2011, elle est passée de 6.209.702 quintaux à 5.986.647 quintaux, mais cette production a connu une augmentation durant la période 2012/2018 à 6.968.936 quintaux.

La production de légumes frais concerne la pomme de terre, la pastèque, le melon, l'oignon, la tomate, la carotte, les fèves et autres avec une superficie moyenne annuelle de 7.200 ha durant la période 2000/2006, avec la dominance de la culture de la pomme de terre.

Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

A-5-Arboreticulture

La production fruitière concerne notamment l'olivier, le figuier, le cerisier, le pommier, le pommier et autres, avec une superficie moyenne annuelle de 41.042 ha durant la période 1996/1999 et de 44.168 ha durant la période 2000/2006 mais la culture fruitière dominante dans la wilaya de Tizi-Ouzou est l'olivier.

A-6-Viticulture

Tableau N° 11 : Évolution de la production de viticulture dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Viticulture	Période		
	2000/2006	2007/2011	2012/2018
La production de viticulture (QX)	567.790	692.165	1.274.235

Source : Élaboré par nous-même à partir des données de la DSAT, 2018.

La production des vignes a augmenté aussi après la mise en œuvre du PNDA. Elle est passée de 567.790 quintaux pendant la période 2000/2006 à 692.165 quintaux durant la période 2007/2011 à 1.274.235 pour la période 2012/2018.

B-Productions animales

Les élevages Bovins, ovins, caprins, avicoles, canicules et apicoles sont les différents types d'élevages pratiqués dans la wilaya de Tizi-Ouzou mais les élevages bovins, avicoles et apicoles sont les élevages dominants dans cette wilaya.

B-1- Bovins

La population bovine composée de vaches laitières, veaux, vaches, génisses et taurillons s'est accrue après la mise en œuvre du PNDAR, passant de 50.194 têtes durant la période 1996/1999 à 67.478 durant la période 2000/2006, jusqu'à 95.345 durant la période 2016/2017. La population bovine dominante dans cette wilaya est la vache laitière.

Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

Le nombre moyen de vaches laitières a augmenté suite à la mise en œuvre du PNDAR. Il est passé de 21.488 têtes durant la période 1996/1999 à 37.662 durant la période 2000/2006 à 40.719 pour la période 2016/2017. La production laitière moyenne a augmenté également. Elle est passée de 22.137.166 litres de lait de vaches durant la période 1996/1999 à 53.257.540 litres de lait de vache durant la période 2000/2006 et à 151.984.000 litre en 2016/2017.

B-2-Aviculture chair

Le nombre de sujets mis en place a augmenté, il est passé de 2.551.280 durant la période 1996/1999 à 3.885.905 durant la période 2000/2006 et à 9.877.495 durant la période 2016/2017 et les effectif commercialisé pour la même période est de 8.41.439 quintaux avec une augmentation moyenne en viande.

B-3-Apiculture

Le nombre de ruches mises en production pour le miel a progressé. Il était de 44.494 durant la période 2000/2006, elle est passée à 11.2080 durant la période 2016/2017, soit une augmentation de la production moyenne en miel, Elle est passée de 7.719 kilogrammes durant la période 2000/2006 à 11.000 kg durant la période 2007/2011 et à 15.617 k cette dernière année 2012/2017.

Section 02 : La production laitière dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Après un travail d'évaluation de la performance de la filière lait au niveau national, suite à la mise en place de la nouvelle politique laitière, il est pertinent, voire nécessaire, d'évaluer l'impact de cette politique sur les acteurs de base au niveau de la filière locale. Cette évaluation touchera l'ensemble des acteurs impliqués directement dans les transactions laitières depuis le stade de la production jusqu'à celui de la transformation.

2-1-Évolution des cheptels bovins laitiers

Le cheptel bovin laitier de la wilaya de Tizi-Ouzou est composé de trois catégories de vaches (bovin laitier moderne BLM : 38%, bovin laitier amélioré BLA : 61% et bovin laitier local BLL : 01%). Le tableau suivant montre l'évolution de cet effet

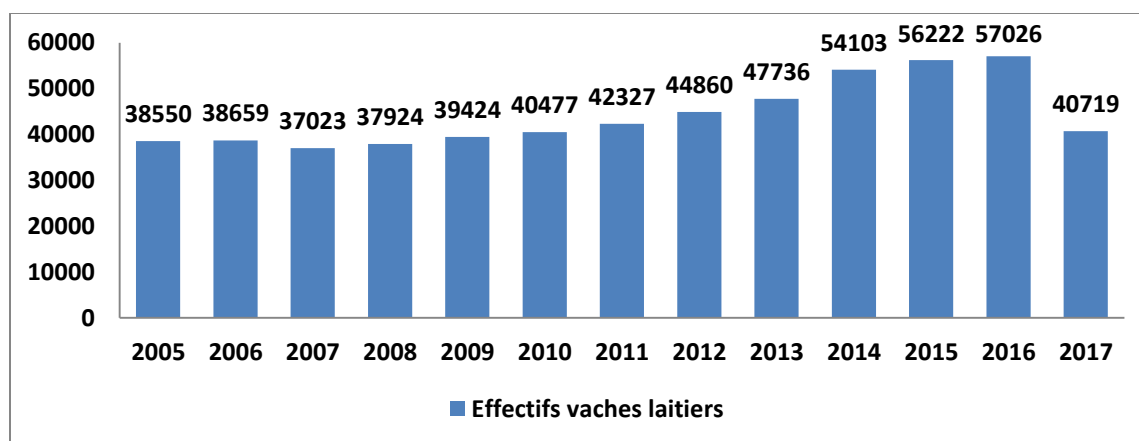
Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

Tableau N° 12 : Évolution des effectifs vaches laitiers dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Année	Effectifs vaches laitiers
2005	38550
2006	38659
2007	37023
2008	37929
2009	39424
2010	40477
2011	42327
2012	44860
2013	47736
2014	54103
2015	56222
2016	57026
2017	40719

Source : Élaboré par nous-même partir des données de la DSA, 2018.

Figure N° 09 : Évolution des effectifs de vaches laitières dans la wilaya de Tizi-Ouzou.



Source : DAS de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2018.

L'évolution du cheptel de vaches laitières a été faible de 2005 à 2006, son nombre est réduit en 2007. Cette régression de l'effectif en 2007 peut être expliquée par la cherté de la matière première pour la fabrication d'aliments de bétail et la régression des cultures fourragères, ce qui a induit certains éleveurs à vendre quelques vaches pour subvenir au reste du cheptel.

Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

A partir de 2008 jusqu'à 2016, l'effectif de cheptel bovin laitier a enregistré une augmentation rapide qui est de 57 026 têtes en 2016, vu l'impact positif des différents programmes d'investissements (FNDA et FNDAR), mais elle se trouve ralentie en 2017. Ce ralentissement peut s'expliquer par la cherté des aliments, les maladies ayant touché le cheptel bovin.

2-2- Evolution du nombre d'éleveurs

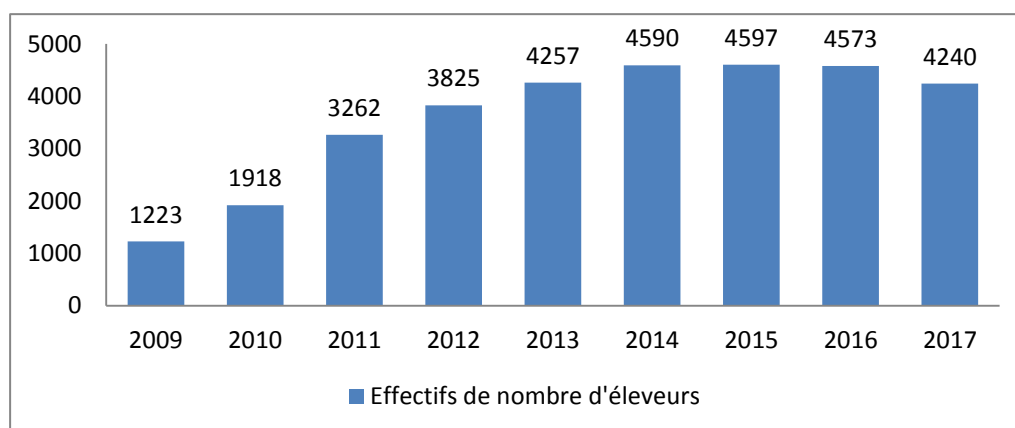
Le tableau suivant représente l'évolution du nombre d'éleveurs dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Tableau N° 13 : Évolution du nombre d'éleveurs dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Compagnie agricole	Nombre d'éleveurs
2009	1223
2010	1918
2011	3262
2012	3825
2013	4257
2014	4590
2015	4597
2016	4573
2017	4240

Source : Élaboré par nous-même à partir des données de la DSA, 2018.

Figure N° 10 : Évolution de nombre d'éleveurs dans la wilaya de Tizi-Ouzou.



Source : DAS de la wilaya de Tizi-Ouzou ; 2018.

Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

On constate que le nombre d'éleveurs ne cesse d'augmenter d'une année à l'autre, passant de 1.223 éleveurs en 2009 à 4.573 éleveurs en 2016 or en 2017, le nombre d'éleveurs a baissé, il a atteint 4240 à cause de la cherté qui a poussée quelque éleveurs à quitter l'activité, mais la production reste toujours importante et cela grâce à la disponibilité des conditions nécessaires au développement de cette activité.

2-3-Évolution de la production du lait

La production laitière connaît une nette évolution dans la wilaya de Tizi-Ouzou, un regain d'intérêt qui lui permet de décrocher la 2^{ème} place au niveau national en collecte de lait et la 4^{ème} place au niveau de production.⁷⁰

Tableau N°14 : Évolution de la production du lait.

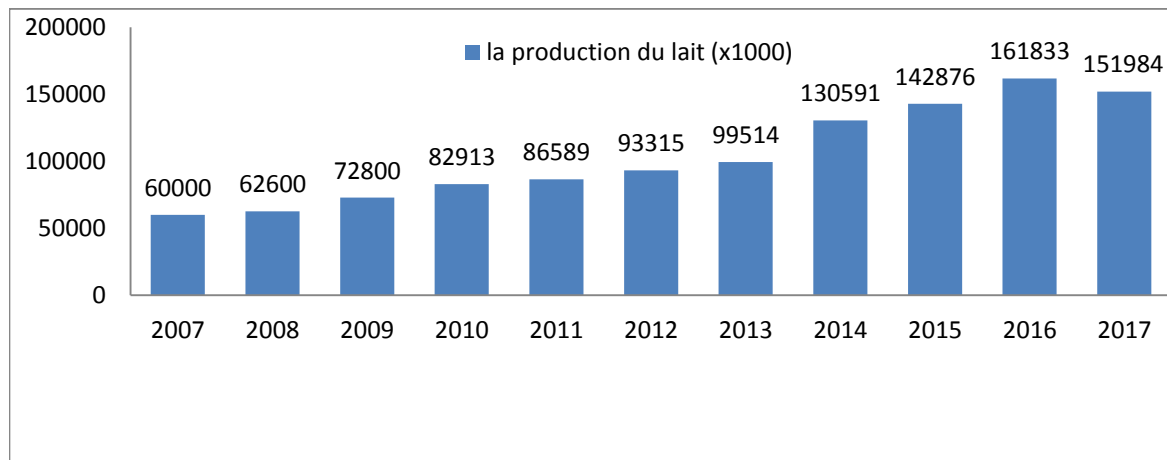
Année	Production lait de vache (X1000) (L)
2007	60 000
2008	61 600
2009	72 800
2010	82 913
2011	86 589
2012	93 315
2013	99 514
2014	130 591
2015	142 876
2016	161 833
2017	1 510 984

Source : Élaboré par nous-même à partir des données de la DSA, 2017.

⁷⁰ DSA de la wilaya de Tizi-Ouzou 2018.

Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure N° 11 : Évolution de la production du lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou.



Source : DAS de la wilaya de Tizi-Ouzou ; 2018.

L'évolution de la production laitière au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou connaît une augmentation remarquable depuis 2009 où elle a été de 72 millions litres durant la période 2009 pour atteindre 161 million litres en 2016, une chute de la production est marquée en 2017 à cause de la diminution du nombre d'éleveurs durant cette période.

La production est très faible à cause de :⁷¹

- ✓ Les prix des alimentations qui sont très élevés ;
- ✓ Insuffisance dans la maîtrise de la conduite technique des élevages ;
- ✓ Les cycles de sécheresse sont longs ;
- ✓ Apparition de maladies (tuberculose, brucellose, mammites) ;
- ✓ Faiblesse de vulgarisation agricole.

⁷¹ KHERZAT B. 2006. Essai d'évaluation de la politique laitière en perspective de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce et à la Zone de Libre Echange avec l'Union Européenne. Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de magister en sciences agronomiques. Institut National Agronomique ELHARRACH Alger.

Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

2-4-Production et collecte du lait au niveau de la Wilaya

Selon la DSA, en 2016 la production laitière au niveau de la Wilaya de Tizi-Ouzou est de l'ordre de 182 753 000 litres soit 4 % de la production nationale ce qui la place au 5^{ème} rang en termes de production laitière au niveau national.

Cette production est répartie comme suit :

- Lait de vache 167 369 000 litres soit 91,5 % du total ;
- Lait de chèvre 10 903 000 litres soit 6 % du total ;
- Lait de brebis 4 481 000 litres soit 2,5 % du total.

Un volume de plus de 93 millions de litres de lait cru de vache a été collecté en 2016 contre 69 millions litres en 2012 au niveau de la wilaya, soit une quantité supplémentaire de l'ordre de 15 millions de litres par rapport à 2015, l'année durant laquelle on a collecté 91 millions de litres, selon une estimation de la direction des services agricoles (DSA TO, 2015).

2-5-Réseau de collecte et unités de transformation laitière

La fonction de collecte peut être exercée par la laiterie, un collecteur privé, un centre de collecte ou par de groupement (appartenant à une coopérative, une laiterie ou un privé) ou par l'éleveur lui-même si il dispose d'un matériel requis.

Actuellement, le réseau de collecte au niveau de la Wilaya est composé essentiellement de :

- 192 collecteurs-ramasseurs indépendants d'une capacité totale de 110700 litres par jour Ils étaient pratiquement inexistants avant le lancement du PNDAR ;
- 19 centres de collecte agréés, d'une capacité totale de 126400 litres par jour, financés en majorité par les différentes laiteries ; auparavant, leur nombre n'excédait pas 3 à 5 centres de collecte dans toute la Wilaya. ;
- 22 unités de transformation laitière sur un total de 20 entreprises laitières pratiquent la collecte de lait cru depuis plusieurs années alors qu'en 2001, on ne recensait qu'une seule entreprise laitière dans la Wilaya pratiquant la collecte de lait cru.⁷²

⁷² MAKHLOUF. Malik, «performance de la filière laitière locale par le renforcement de la coordination contractuelle entre les acteurs : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou» thèse de doctorat en agronomie ,2015. P88.

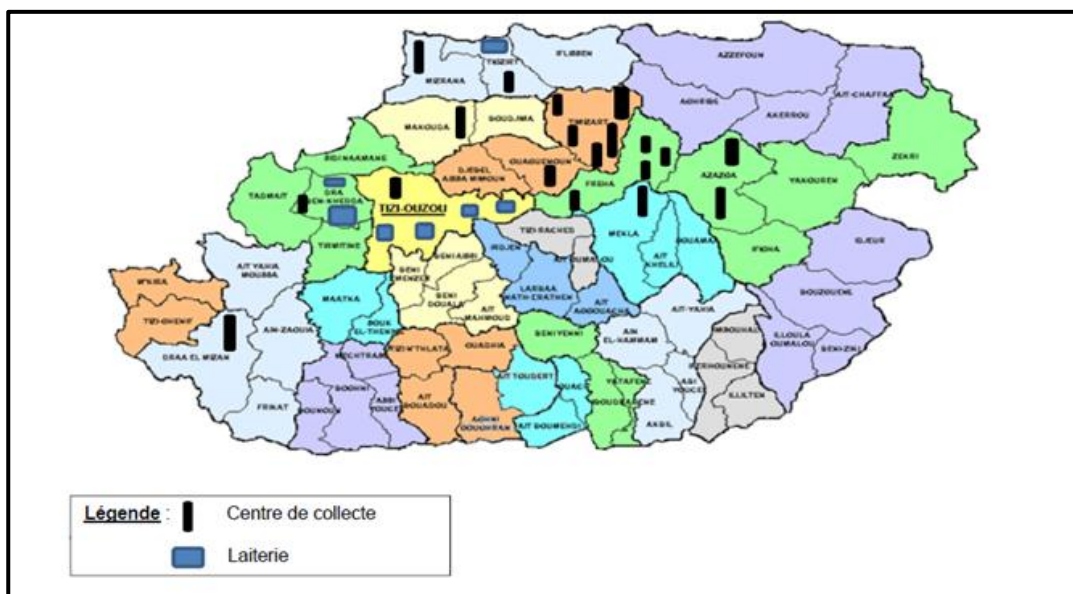
Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

2-6-Les centres de collecte de lait cru

Les centres de collecte du lait constituent un relais entre les producteurs et les industries laitières. Ils assurent la réception du lait, sa réfrigération, parfois sa pasteurisation et sa conservation en attendant son transport à la laiterie, de ce fait, ces centres sont à double intérêt, ils permettent d'économiser les frais de transport du lait d'une part et d'améliorer sa conservation par une réfrigération précoce. La localisation géographique de ces centres se justifie notamment par l'éloignement des zones de ramassage de l'industrie laitière, ou par la difficulté d'accéder aux petites exploitations.

La carte (N°03) présente une carte qui illustre une concentration assez marquée des centres de collecte et des laiteries au niveau de quelques zones de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Les potentialités agricoles d'une zone et ses multiples voies d'accès, les concentrations humaines (proximité des marchés) et les distances entre fournisseur-clients (accès matières premières et informations) sont autant de facteurs qui expliquent cette forte concentration.

Carte N°03 : Répartition des centres de collecte et des laiteries à travers le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.



Source : Site internet : <http://www.tiziouzdz.com/decoupage-administratif.htm>.

Chapitre III : L'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

Actuellement, la Wilaya compte dix-neuf (19) centres de collecte agréés (avec un agrément sanitaire délivré par l'inspection vétérinaire de la Wilaya), plus de la moitié de ces centres sont rattachés aux différentes laiteries de la Wilaya. L'installation de ces centres a considérablement facilité l'approvisionnement des usines en lait, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Ils ont aussi incités fortement les agriculteurs à accroître la production laitière sachant que celle-ci est assurée d'un débouché.

Conclusion

L'agriculture présente des potentialités de développement importantes à la wilaya de Tizi-Ouzou, renforcées par l'importance des ressources en eau, outre par le soutien financier public dans le cadre du Fond National de Développement Agricole et Rural (FNDAR). Une tendance à la reprise peut être observée dans la dernière période concernant la céréaliculture, les cultures maraichères et l'élevage bovin

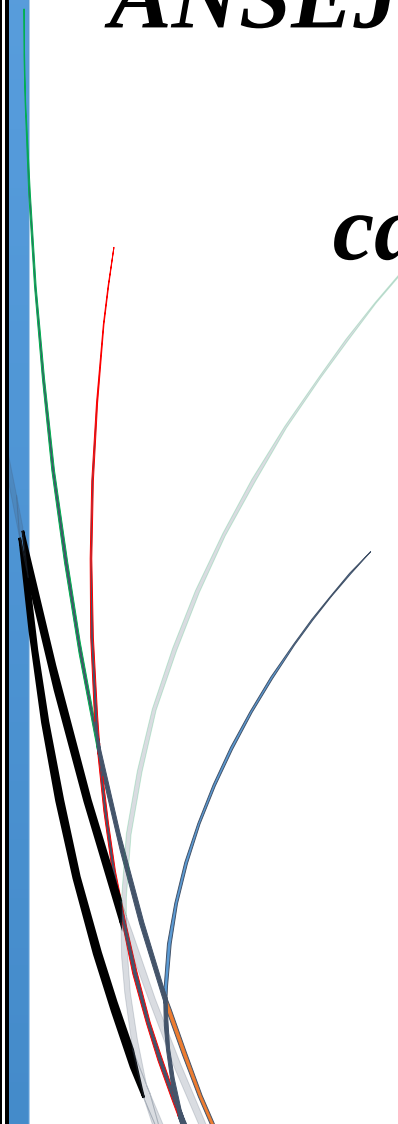
La wilaya a connu ces dernières années une augmentation considérable en terme de la production laitière, passant de 72 millions litres durant la période 2009 pour atteindre 151 million litres en 2017, du fait qu'il existe un potentiel important dans la wilaya en matière de production du lait et dérivés (fromages, yaourts, beurres), qui lui permet de diversifier son offre en matière de qualité et de quantité et de réaliser une dynamique territoriale.

La filière lait reste un modèle à suivre pour les autres filières agricole de la région, elle a réalisé un développement considérable, et peut même améliorer ses performances si elle trouve le soutien nécessaire par les pouvoirs publics concernés.

Cependant, malgré les mesures incitatives des pouvoirs publics pour encourager la production agricole locale en générale et la production laitière en particulier, le résultat est en deca des espérances et ne permet pas l'autosuffisance face à la forte consommation.

Chapitre IV :

Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART



CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

Introduction

L'Algérie vit aujourd'hui une crise économique, financière et sociale majeure ; le problème de l'emploi et la dégradation du marché du travail figurent parmi les problèmes les plus délicats que connaît actuellement. D'autant plus, le chômage touche essentiellement la catégorie des jeunes. La stabilité sociale du pays passe par leur insertion professionnelle. Ainsi, l'insertion des jeunes dans le milieu professionnel est l'un des enjeux qui s'imposent à l'Algérie aujourd'hui et pour les prochaines années afin de réaliser l'équilibre économique et social.

Face aux difficultés des secteurs économiques à créer des emplois stables, les pouvoirs publics ont recours à des solutions alternatives permettant de réduire la pression sur le marché de travail et d'amorcer la perspective d'une reprise durable de la croissance économique. En effet, le gouvernement a établi plusieurs dispositifs (CNAC, ANSEJ, ANGEM...).

Le financement de l'élevage bovin en Algérie a connu plusieurs changements durant ces dernières années. Cela revient aux politiques engagées par l'Etat dans le but d'améliorer la productivité locale afin d'atteindre les besoins de la population, à travers la mise en œuvre de plusieurs organismes et dispositifs qui portent sur la facilité d'accès aux financements de cette activité d'élevage bovin en particulier et du secteur agricole en général.

Nous limiterons, cependant, notre étude au dispositif ANSEJ. Nous nous proposons ainsi d'évaluer l'apport de ce dispositif dans la wilaya de Tizi-Ouzou, particulièrement sur l'aspect spécifique de l'accompagnement mis à la disposition des jeunes porteurs de projet à caractère productif.

Le présent chapitre est divisé en deux sections. Dans un premier temps, on présentera l'organisme d'accueil de l'ANSEJ et le financement de l'élevage bovin par ce dispositif. Dans une deuxième section, après une esquisse de la démarche méthodologique, on tentera de discuter les principaux résultats de notre enquête.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

Section 01 : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune (ANSEJ)

Le dispositif de lutte contre le chômage a connu des formes diverses comme le programme de l'emploi de jeune (PEJ) en 1987 ; ensuite le dispositif d'insertion de jeunes (DIJ) 1991 qui a comme mission d'insérer les jeunes dans la vie économique par le biais de créations des micros-entreprises sous la direction de l'Agence Nationale de l'Emploi de Jeune (ANSEJ).

1-1- Présentation de l'organisme ANSEJ

L'Agence Nationale de Soutien de l'Emploi des jeunes sous l'abréviation « ANSEJ » a été créée par l'ordonnance N° 96-14 du 24 juin 1996; placée sous l'autorité du chef de gouvernement, c'est un organisme à caractère spécifique régi par les dispositions du décret exécutif N°96-296 du 08 Septembre 1996 ; elle est mis en œuvre en mai 1997 chargé de l'encouragement du soutien et de l'accompagnement des jeunes chômeurs âgés de 19 à 35ans porteurs de projets de création d'entreprise.

Ces prestations s'étalent sur toutes les étapes de formulation et de lancement du projet. Elles sont assurées par des équipes d'accompagnateurs à partir des antennes ou annexes.

Réparties à travers les 48 wilayas du pays. Au stade de la formulation du projet, l'information, l'orientation et le conseil sont prodigués pour déboucher sur la formulation du projet sous la forme d'un business plan (ou étude technico-économique) qui est soumis à la validation d'un Comité de Sélection, de Validation et de Financement des projets (CSVF), chargé de se prononcer sur l'éligibilité du projet.

Après la validation du projet, et préalablement à la mise en place du financement de son projet, le candidat doit choisir la forme juridique de sa future entreprise, compléter son dossier de financement et bénéficie obligatoirement d'une formation aux techniques de gestion d'entreprises.

Au stade de son entrée en exploitation et de sa montée en puissance, le projet fait l'objet d'un appui en termes de suivi. Des visites régulières sont effectuées pour appuyer la familiarisation des nouveaux entrepreneurs au monde de l'entreprise, leur offrir les conseils utiles, opérationnels et fonctionnels, à même d'augmenter leurs chances de réussite.⁷³

⁷³ WWW.ANSEJ.DZ

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

1-2- Les Missions de l'ANSEJ

Le but de l'ANSEJ est de créer des entreprises qui sont économiquement viables et socialement utiles, dans ce cadre l'agence est chargée de :

- Soutenir, conseiller et accompagner des jeunes promoteurs durant le financement de leurs projets.
- Gestion de la réglementation en vigueur et les dotations des fonds national de soutien à l'emploi des jeunes par l'augmentation des taux d'intérêt dans la limite de mise à sa disposition par le ministre chargé de l'emploi.
- Annoncer aux jeunes promoteurs dont les projets sont éligibles aux crédits des banques.
- Contrôler les promoteurs pour assurer le suivi des investissements réalisés.
- Conseiller et assurer les jeunes promoteurs dans le processus de montage financière et la mobilisation des crédits.
- Elle est chargé notamment de mettre à la disposition des jeunes promoteurs pour toutes les informations de nature économique, technique législative et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités ;
- Encourager toutes les formes d'actions et de mesure tendant à promouvoir l'emploi des jeunes à travers notamment des programmes de formation d'emploi et de pré embauche.

1-3- Les objectifs de l'ANSEJ

Le dispositif d'aide de soutien à l'emploi des jeunes vise des objectifs principaux :

- La réinsertion des jeunes dans la vie économique et sociale du pays ;
- La réhabilitation des institutions financières dans leurs missions originales et classiques d'intermédiation financière d'évaluation des risques et de prise de décision quant au financement des projets ;
- Le recentrage de l'intervention des pouvoirs publics sur les missions d'assistance et de conseil aux jeunes promoteurs, par la création d'une agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes chargée de ces missions ;
- Favoriser la création d'activité des biens et services par des jeunes promoteurs.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

1-4- Les intervenants du dispositif ANSEJ

Les intervenants de ce dispositif sont :

- ✓ Le fond national de soutien à l'emploi des jeunes ;
- ✓ Le fond de caution mutuelle garantie risques/crédits ;
- ✓ La banque

1-5- Le financement de l'élevage bovin par le dispositif ANSEJ :

Tableau N° 15 : Structure de financement « ANSEJ »

Coût du projet	Apport personnel	PNR	Crédit Bancaire
Montant global de l'investissement Inférieur ou égal à cinq (05) millions de dinars	1%	29%	70%
Montant global de l'investissement supérieur à cinq (05) million de dinars et inférieur ou égal à dix (10) millions de dinars	2%	28%	70%

Source : Direction ANSEJ de Tizi-Ouzou.

1-6- Durée du crédit bancaire :

- La durée du crédit bancaire est de huit (08) années, dont trois (03) années de différé de remboursement du principal.
- Les taux d'intérêt sont bonifiés.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

1-7- La part des projets financer de chaque activité agricole par l'ANSEJ dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période de (2013 à 2017).

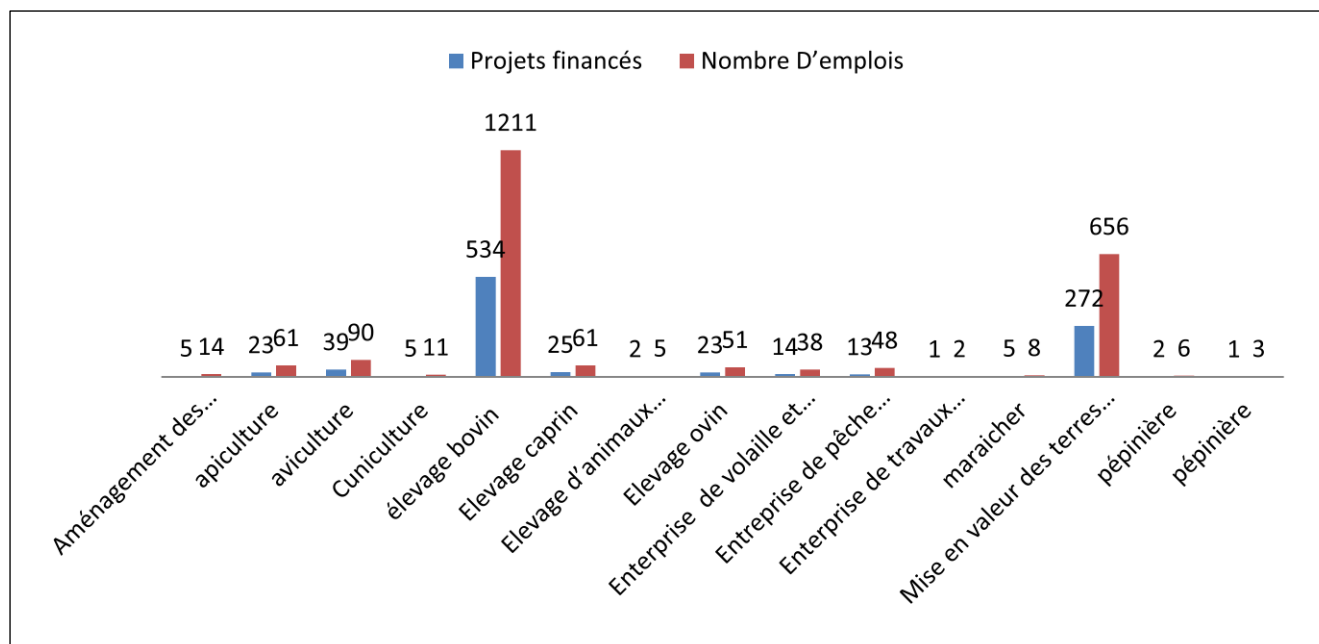
Tableau N°16 : La part des projets financés de chaque activité agricole par l'ANSEJ dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période de (2013-2017).

Activité	Projets financés	% des Projets Financé	Nombre d'emplois	% des Nombre d'emplois
Aménagement des espaces verts	5	0.5	14	0.6
apiculture	23	2.4	61	2
aviculture	39	4	90	4
Cuniculture	5	0.5	11	0.5
Elevage bovin	534	55.4	1211	53.5
Elevage caprin	25	2.6	61	3
Elevage d'animaux domestiques	2	0.2	5	0.2
Elevage ovin	23	2.4	51	2.3
Enterprise de volaille et accoupage Industriels	14	1.5	38	2
Entreprise de pêche artisanale et industrielle	13	1.4	48	2
Enterprise de travaux forestiers et d'exploitation des forêts	1	0.1	2	0.1
maraicher	5	0.5	8	0.4
Mise en valeur des terres pour l'agriculture	272	28.2	656	29
pépinière	2	0.2	6	0.3
pépinière	1	0.1	3	0.1
Total	964	100%	2265	100%

Source : Statistique délivré par la direction ANSEJ de Tizi-Ouzou.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

Figure N°12 : La part des projets financés de chaque activité agricole par l'ANSEJ dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période de (2013 à 2017).



Source : Statistique délivré par la direction ANSEJ de Tizi-Ouzou.

On remarque dans le tableau ci-dessus et selon le dispositif ANSEJ le nombre de projets financés durant la période de 2013-2017 s'élève à 964 projets, partagés en 15 activités.

De ces statistiques on remarque, le pic enregistré par l'activité de l'élevage bovin qui représente 534 Projets à savoir 55,3 % sur l'ensemble de projets financés. Ce qui explique l'importance de cette activité par rapport à d'autres. Ce taux réalisé par ce dispositif implique le poids d'élevage bovin et l'importance de ce secteur d'activité auprès des porteurs de projets et aussi la confiance accordée par ce dispositif pour le bon déroulement de cette activité qui est considérée comme un investissement parmi les plus rentables. Cette importance est peut être expliquée par le besoin du marché locale en terme des produits alimentaires primaires (lait et viande).

Par ailleurs, on remarque la plus grandes part du nombre d'emploi réalisés dans ce secteur qui est de 1211 emplois sur 2265 emplois réalisés par l'ensemble d'activités, ce qui représente 53.5% de nombre totale d'emplois.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

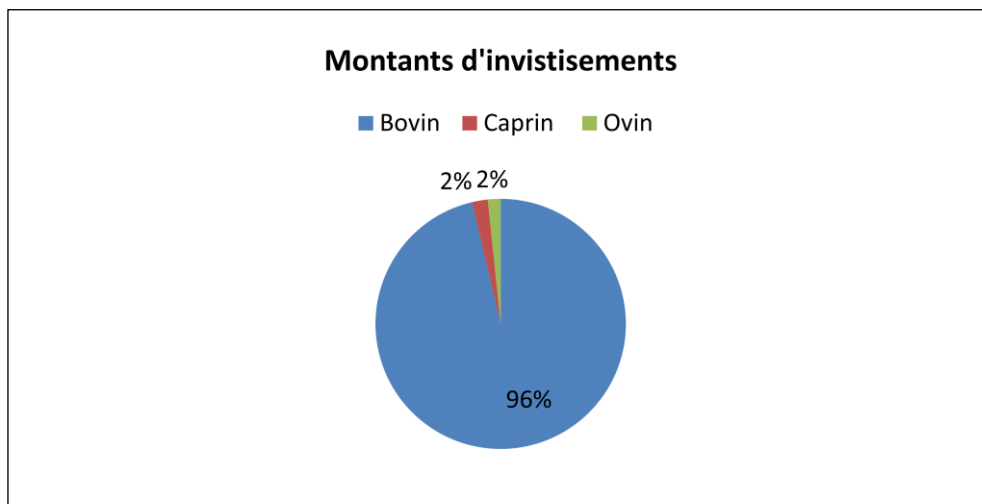
1-8- La répartition des montants d'investissements financés par l'ANSEJ pour chaque catégorie d'élevage dans la wilaya de Tizi-Ouzou (2013-2017).

Tableau N° 17 : Bilan de répartition des montants d'investissements (2013-2017)

		Catégorie d'élevage		
	Investissement Global	Bovin	Caprin	Ovin
Montants (DA)	3 388 010 000.01	3 263 699 256.76	68 309 089.38	56 001 653.88
Structure (%)	100%	96%	2%	2%

Source : Statistiques délivrées par la direction ANSEJ de Tizi-Ouzou.

Figure N°13 : Répartition des montants d'investissements financés par l'ANSEJ pour chaque catégorie d'élevage dans wilaya de Tizi-Ouzou (2013-2017).



Source : Réalisé par nous-même à partir des données de l'ANSEJ.

Selon les catégories d'activités d'élevage financé par l'ANSEJ, l'activité d'élevage bovin occupe la première place par rapport aux autres activités telles que l'élevage caprin et ovin avec un taux de financement de (96%)

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

1-9- Nombre des projets d'élevage bovin financés par l'ANSEJ.

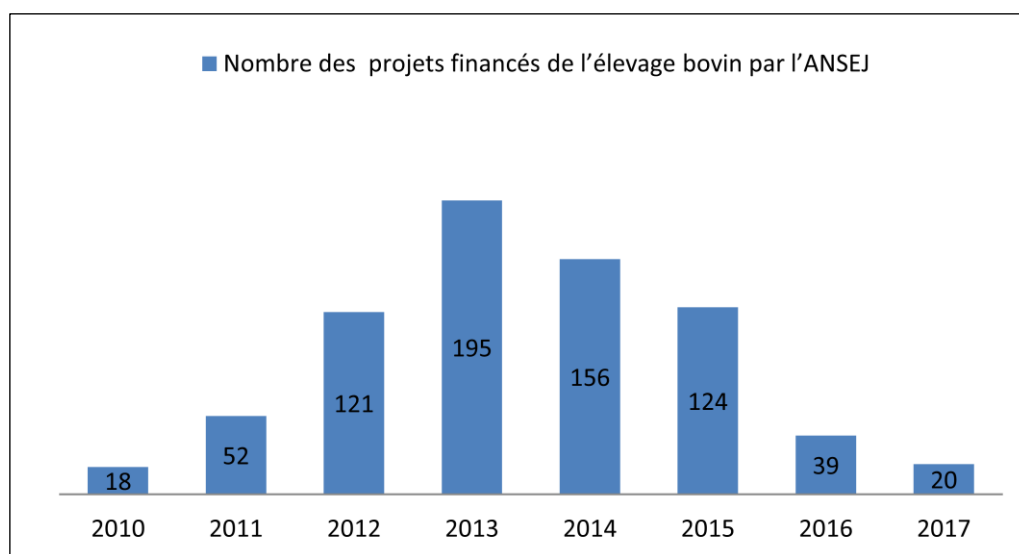
L'évolution des projets d'élevage bovin financés par le dispositif ANSEJ sont présentés dans le tableau ci-dessus.

Tableau N°18 : Évolution des projets du l'élevage bovin financés par l'ANSEJ

Année	Nombre des projets financés d'élevage bovin
2010	18
2011	52
2012	121
2013	196
2014	156
2015	124
2016	39
2017	20
TOTAL	726

Source : Réalisé par nous-même à partir des données de l'ANSEJ.

Figure N° 14 : Évolution des projets financés de l'élevage bovin par l'ANSEJ.



Source : ANSEJ – Tizi-Ouzou.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

A travers les statistiques fournis par la direction ANSEJ de Tizi-Ouzou, concernant le financement d'activités d'élevage bovin. Le nombre des projets financés a connu une progression remarquable entre 2010 – 2013. Il est passé de 18 projets en 2010 à 196 projets en 2013, soit une croissance de 27%. Cette progression est due principalement à l'importance de cette activité.

De 2014 à 2017 le nombre de projets financés a enregistré une diminution linière qui a atteint 20 projets en 2017, estimé à 3%. Ainsi que le nombre d'emplois relatif à cette activité a connu une diminution dans les 5 dernières années, il est passé de 449 en 2013 à 47 emplois qui en 2017. De même que pour les montants d'investissement qui ont connu une diminution ces dernières années, ils sont passés de un milliard de dinars en 2013 à 124 million de dinars en 2017, Comme le montre le tableau N° 19 ci-dessous.

Cette baisse durant la période 2013 - 2017 est due à deux situations principales à savoir : la perturbation qu'a connue l'économie algérienne durant cette période en optant pour une politique d'austérité qui a réduit la majorité des projets destinés auparavant à l'exploitation, ce qui est traduit par la baisse du nombre de projets financés en comparaison aux quatre années précédentes, passant de 156 projets en 2014 à 142 projets en 2015 et de 39 projets en 2016 à 20 projets financés en 2017. Par conséquent, l'ANSEJ a éliminé les crédits relatifs au matériel roulant, ce qui a influencé négativement sur le déroulement de l'activité d'élevage bovin, et ce d'après les bénéficiers de ce dispositif. Car, le véhicule est considéré comme un élément très important dans l'amélioration de la productivité à travers la couverture des coûts de transports.

Au début de l'année 2016 l'ANSEJ à bloquer le financement de l'activité d'élevage bovin à cause des maladies qui ont touché le cheptel bovin. En effet, il y a que les dossiers déposés avant cette année qui en exceptionnellement prit en considération, c'est pour cela qu'on a enregistré uniquement 20 projets en 2017.

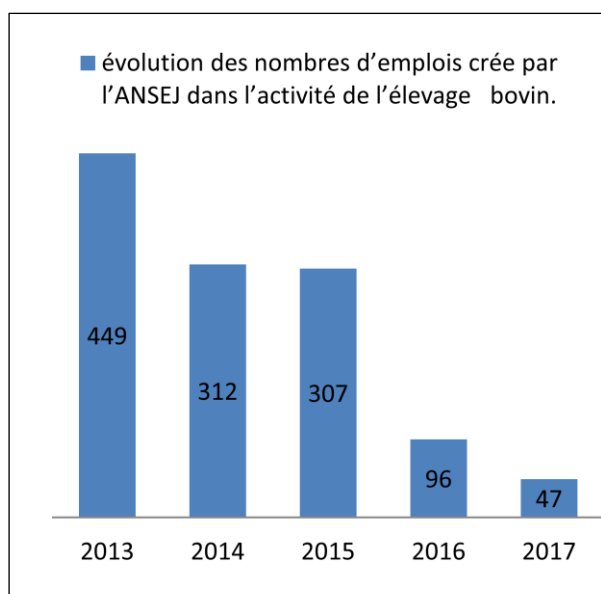
CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

Tableau N°19 : Évolution de nombre d'emplois et montant d'investissement de l'activité d'élevage bovin créés par l'ANSEJ.

Années	Nombre d'emplois	Montant d'investissement (DA)
2013	449	1 105 596 670
2014	312	64 636 471.3
2015	307	803 728 776.3
2016	96	264 822 737
2017	47	124 914 601.76
TOTAL	1 211	2 363 699 256.3724

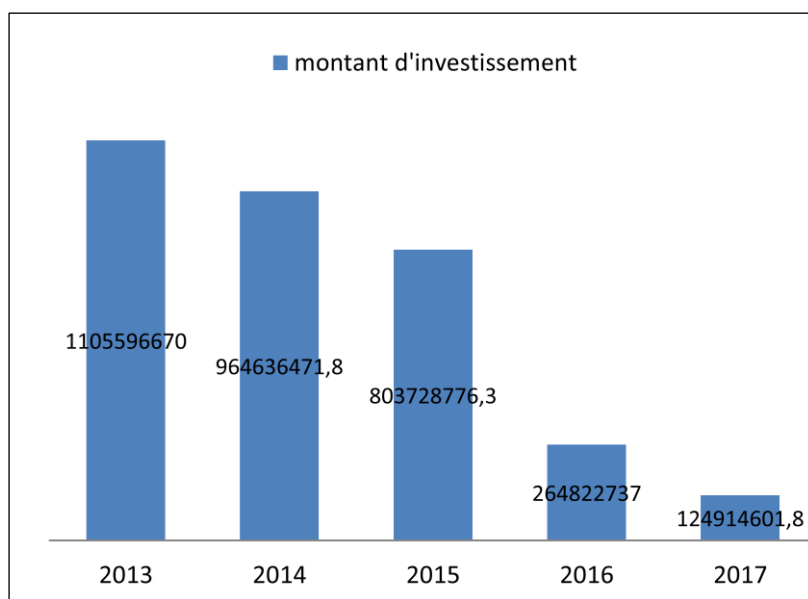
Source : ANSEJ. TIZI-OUZOU ; 2018.

Figure N°15 : Évolution de nombre d'emplois créée par l'ANSEJ (2013-2017).



Source : ANSEJ. TIZI-OUZOU.

Figure N° 16 : Évolution de montant d'investissement financé par l'ANSEJ (2013-2017).



Source : ANSEJ. TIZI-OUZOU ; 2018.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

1-10- La répartition des projets d'élevage bovin financés par l'ANSEJ durant la période (2013-2017).

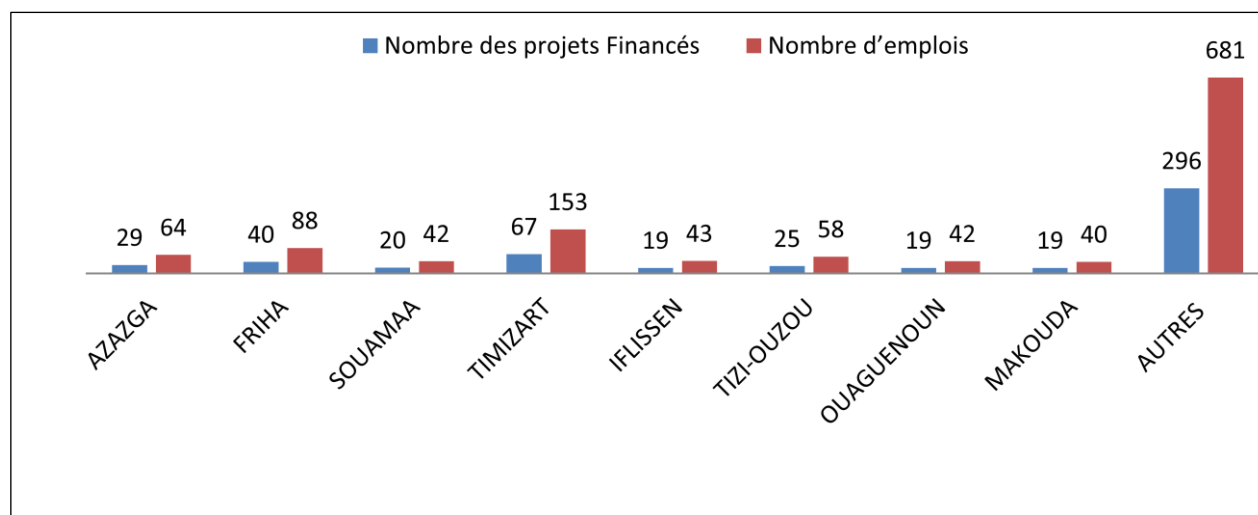
Le nombre des projets financés par commune et le nombre d'emplois créés par l'ANSEJ sont enregistrés sur le tableau N°06 ci-dessous.

Tableau N°20 : La répartition des projets financés et d'emplois par commune (2013-2017).

Commune	Nombre des projets Financés	%	Nombre d'emplois	%
AZAZGA	29	5.4	64	5.3
FRIHA	40	7.5	88	7.3
SOUAMAA	20	3.7	42	3.5
TIMIZART	67	12.5	153	12.6
IFLISSEN	19	3.6	43	3.6
TIZI-OUZOU	25	4.7	58	4.8
OUAGUENOUN	19	3.6	42	3.4
MAKOUDA	19	3.6	40	3.3
AUTRES	296	55.4	681	56.2
TOTAL	534	100	1211	100

Source : construit par nous-même a base des données de l'ANSEJ.

Figure N°17 : La répartition des projets financés et d'emplois par commune (2013-2017).



Source : construit par nous-même a base des données de l'ANSEJ.

Le nombre total des projets d'élevages bovin qui ont été acceptés par l'ANSEJ sont de 534 projets avec la création de 1211 emplois créés, on remarque que la commune du Timizart a bénéficié d'un nombre de projets le plus élevé par rapport aux autres communes (67 projets) avec un taux (12.5%), et un nombre d'emplois qui est de 153 emplois (12.6%),

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

Ce qui est traduit par la présence des terres agricoles et surfaces cultivées ainsi que les disponibilités d'élevage bovins laitiers dans la région.

La création de ce dispositif public (ANSEJ) a pour objectif non seulement d'assurer la sécurité alimentaire et la couverture des besoins de marché mais aussi il contribue à la baisse du taux du chômage en offrant des avantages importants par la possibilité de créer de l'emploi et de procurer de revenus. Il vise la création des activités de production de produits besoins alimentaires primaires tels que le lait.

L'élevage bovin reste la plus importante activité concernant la capacité de financement par les crédits octroyés dans le cadre de dispositif ANSEJ qui a une influence totale sur la productivité locale, mais ces dernières années (2014-2017), le dispositif ANSEJ a connu une régression en terme de la crise financière traversée par le pays depuis 2013, et les maladies ayant touché le cheptel, ce qui rend l'accès au financement des projets difficiles.

Le rôle des instruments et des dispositifs publics restent un engagement financier considéré comme une condition primordiale dans la réalisation de la rentabilité économique sur le marché local.

Section 02 : Présentation et interprétation des résultats de l'enquête

L'élevage bovin laitier en Kabylie, particulièrement dans la wilaya de Tizi-Ouzou, existe depuis fort longtemps. La commune de Timizart qui est notre cas d'étude connue pour sa vocation agricole et en particulier pour son élevage bovin laitier. À cet Effet, elle occupe une place importante dans la production laitière, et constitue le bassin laitier de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette localité est classée première en 2008 au niveau national en matière de production de lait de vache.

La commune de Timizart se caractérise par l'existence d'importante surface des pâturages et des plaines, une culture fourragère importante et diversifiée avec une disposition des sources d'irrigation. L'élevage constitue un secteur économique important dans la commune. En effet, il contribue à la création d'emploi grâce aux investisseurs privés (éleveurs, collecteurs) qui active dans le domaine de la production du lait. Une fête du lait s'organise chaque année dans la commune dont l'objectif principal est de valoriser et promouvoir cette activité. En effet Selon l'annuaire statistique 2010, la commune de Timizart dispose des potentialités agricoles suivantes :

Surface agricole utile totale (SAU) 2.591 ha dont 248 ha irrigué, pacages et parcours 233 ha, superficie forestière : 1 526 ha, surface agricole totale 5 253 ha.

L'objectif de notre étude est de montrer l'importance du dispositif ANSEJ dans le développement de l'activité de la production du lait au niveau de la commune de Timizart, à travers une enquête. Nous allons nous intéresser à étudier les conditions d'élevage bovin dans la commune, de soulever les contraintes et les problèmes rencontrés par les éleveurs, de voir l'impact du soutien de l'Etat sur le développement de cette activité. Enfin d'étudier son apport sur la dynamique territoriale et le développement local de la commune.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

Notre enquête vise principalement à recueillir l'appréciation des porteurs de projet de caractère productif en ce qui concerne les pratiques de l'ANSEJ en matière et de suivi.

2-1- Présentation de la commune de Timizart

La commune de Timizart est considérée comme étant la première zone à vocation agricole dans la wilaya de Tizi-Ouzou, elle présente plusieurs opportunités, du fait qu'elle détient des surfaces agricoles majoritairement des plaines, ainsi qu'un potentiel de production fourragère jugé important. Ce qui lui permet d'être connu pour la pratique de l'élevage bovin laitier.

2-1-1- Situation géographique et potentiel agricole de la commune

La commune de Timizart se situe au nord de la wilaya de Tizi-Ouzou, à 40 km de chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle est délimitée :

- Au nord, par la commune d'Agrib et Iflissen ;
- Au sud, par la commune d'Ouaguenoune ;
- A l'ouest, par la commune de Boudjimaa ;
- A l'est, par la commune de Freha ;

La commune de Timizart est composée de 33 villages. Le choix de ce commun est basé sur la diversification des pratiques d'élevage, le village d'Imaloussen, est réputé pour sa vocation laitière. L'existence des plaines adaptées pour la culture fourragère constitue une aubaine pour le développement de l'activité agricole en général et l'élevage bovin laitier en particulier.

2-2- Présentation des résultats de l'enquête réalisée

Dans ce qui suit, nous présenterons les résultats de notre enquête de terrain, réalisée dans la commune du Timizart, auprès d'un échantillon de jeunes bénéficiaires d'un investissement par le dispositif l'ANSEJ dans l'activité l'élevage bovin.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

A- Le financement par le dispositif ANSEJ

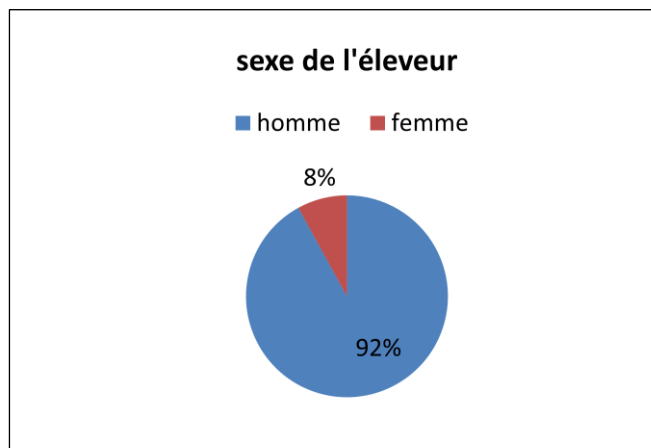
1- Sexe de l'exploitant

Tableau N°21 : Sexe de l'exploitant

Sexe	Effectif	%
Homme	23	92
Femme	2	8
TOTALE	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°18 : Sexe de l'éleveur.



Source : Réalisé par nos même à partir des résultats de tableau N°21.

Selon notre étude, on constate une prédominance du sexe masculin par rapport au sexe féminin dans l'exercice de cette activité d'élevage. En effet, les hommes représentent 92%, contre 8% seulement pour les femmes. Cela s'explique par la nature de l'activité qui est pénible nécessitant beaucoup d'entretiens et d'efforts physiques.

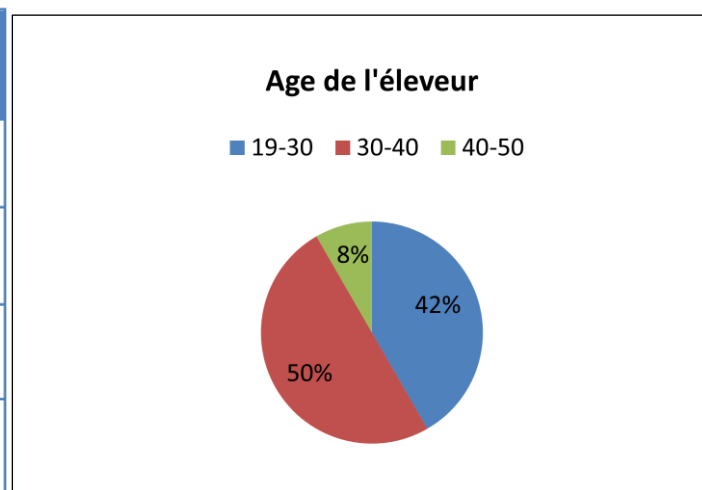
2- L'Age de l'exploitant.

Tableau N°22 : L'Age de l'exploitation.

Age	Effectif	%
19-30	10	42
30-40	12	50
40-50	2	8
Total	25	100

Source : Résultat de notre enquête.

Figure N°19 : L'Age de l'exploitation.



Source : Réalisé par nos même à partir des résultats de tableau N°22.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

Le tableau N°22 représente les différentes tranches d'âge des éleveurs. On remarque que cette activité intéresse beaucoup les jeunes entre 19 et 40 ans, étant donné qu'ils représentent la majorité des effectifs des éleveurs (92%). Cela augure d'un bon avenir pour cette activité puisqu'elle bénéficie de la vivacité de la jeunesse qui est une force à ne pas négliger ainsi que l'âge entre 19 à 40 est l'une des conditions d'éligibilité au dispositif.

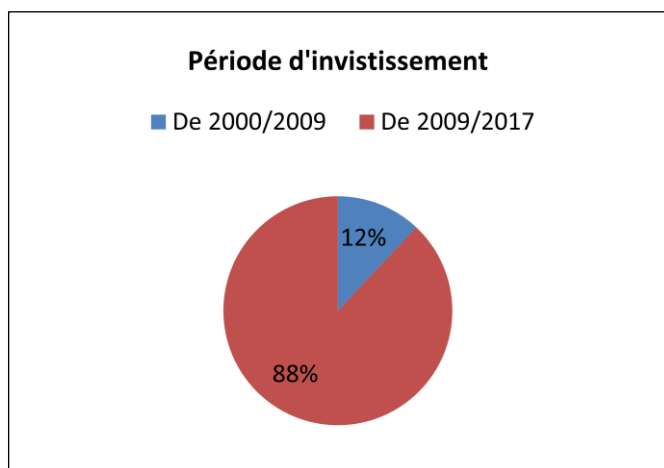
3- La période du bénéfice du projet

Tableau N° 23 : La période d'investissement.

La période	Effectif	%
2000 /2009	3	12
2009/2017	22	88
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°20 : La période d'investissement.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°23.

On remarque que (12%) des éleveurs ont sollicité l'aide de l'ANSEJ durant la période 2000/2009, Alors que (88%) ont fait recours au dispositif durant la période 2009/2017. Suite à la politique laitière (2008) engagé par l'Etat dans le but d'améliorer et valoriser la production laitière locale (incitation à l'investissement, augmentation des primes et de subventions).

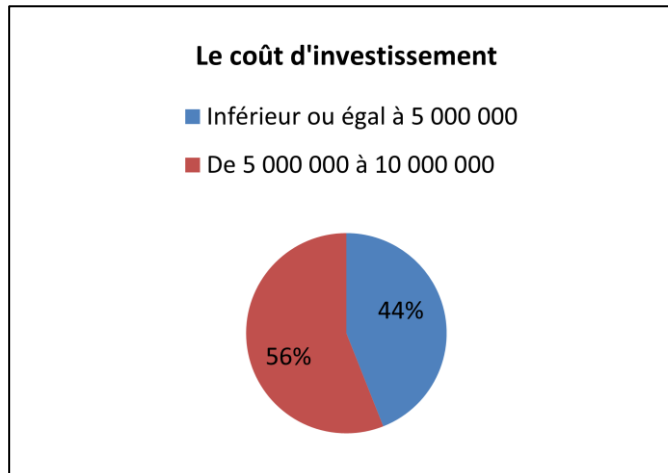
4- Le coût d'investissement du projet.

Tableau N°24 : Le coût d'investissement.

Coût d'investissement	Effectif	%
≥ 5.000.000	11	44
De 5.000.000 A 10.000.000	14	56
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°21 : Le coût d'investissement.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°24.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

Le mode de financement pour tous les enquêtés c'est le mode triangulaire, où le montant de l'apport personnel est fixé à 1% du montant global de l'investissement, lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 5 .000.000 DA. A 2 % du montant global de l'investissement lorsque celui-ci est supérieur à 5 000.000 DA et inférieur ou égal à 10.000.000 DA. Et l'apport est fixé à :

- 29 % du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 5.000.000 DA ;
- 28 % du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est supérieur à 5.000.000 DA et inférieur ou égal à 10.000.000 DA. Et l'apport de la banque est de à 70%, et la durée des remboursements est de 08 ans.

La majorité des éleveurs ont choisi le mode triangulaire par rapport au coût d'investissement qui est suffisant pour avoir le matériel nécessaire pour exercer cette activité.

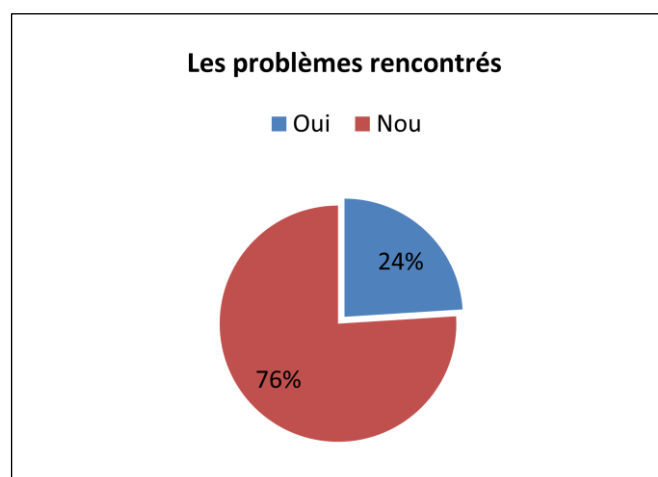
5- Les problèmes rencontrés au niveau de l'ANSEJ.

Tableau N°25 : Les problèmes rencontrés au niveau de l'ANSEJ.

	Effectif	%
Oui	6	24
Non	19	76
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°22 : Les problèmes rencontrés au niveau de l'ANSEJ.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°25.

A travers la lecture du tableau N°25 nous constatons que 76% des éleveurs n'ont pas rencontré des difficultés durant la constitution du dossier demandé par l'ANSEJ, ce qui faciliter la démarche administrative des promoteurs. Par contre 24% des enquêtés déclarent voir rencontré des problèmes comme : le manque de suivi par l'ANSEJ, la bureaucratie, manque des moyens financiers, la difficulté de trouver des fournisseurs, et le délai de réponse de la banque qui est très tardif....

On peut déduire que le suivi et l'accompagnement restent toujours les facteurs les plus essentiels pour l'ANSEJ, le rôle de ce dernier ne se limite pas à l'octroi des crédits.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

Le remboursement des projets est fait par tranches ce qui encourage les jeunes de choisir l'organisme ANSEJ.

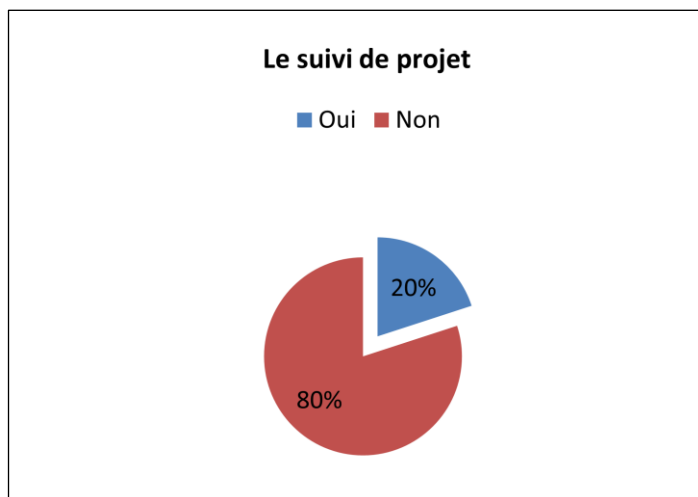
6- Le suivi de projet par l'ANSEJ

Tableau N°26 : Le Suivi de projet par l'ANSEJ.

	Effectif	%
OUI	5	20
NON	20	80
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°23 : Le Suivi de projet par l'ANSEJ.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°26.

On remarque que presque tous les éleveurs (80%), déclarent que le suivi n'est pas réellement fait par l'ANSEJ, ce qui explique la vente de cheptel et le changement d'activités par quelques éleveurs.

7- Le dépôt du dossier et commission de sélection

D'après notre enquête effectuée sur 25 éleveurs, on remarque que presque la totalité des éleveurs ont des difficultés dans le traitement de dossier, qui peuvent durer une année ou plus, ce qui explique que l'ANSEJ a un réseau social d'une grande importance, c'est-à-dire les procédures se font par intermédiaires.

8- Les garanties données par l'éleveur

Suivant notre enquête, on constate que presque la moitié des enquêtés portent des garanties sur les terrains ou parfois le matériel.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

9- Le choix de s'adresser à l'ANSEJ

Plusieurs facteurs ont motivés le choix des éleveurs enquêtés à solliciter les services de l'ANSEJ pour leur investissement, entre autre, la création d'emploi, le remboursement qui se fait par tranche, délai de remboursement allant jusqu'à 13 ans, le coût d'investissement qui est important et surtout la non exigence des diplômes, ainsi que l'avantage d'être un investisseur indépendant, créateur de son propre entreprise.

10- Le choix de la filière lait.

Selon les résultats de l'enquête, le facteur le plus motivant dans le choix de cette filière est que sa rentabilité et l'exonération des impôts dans le secteur agricole.

La majorité des éleveurs sont issus des familles agricoles, ils veulent juste bénéficier plus des moyens pour améliorer et valoriser cette activité.

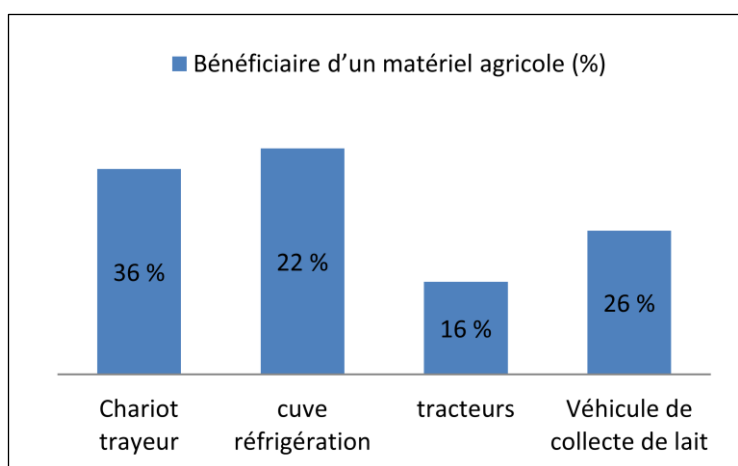
11- Le matériel agricole utilisé dans l'activité.

Tableau N°27 : Les bénéficiers d'un matériel agricole.

Le matériel	Effectif	%
Chariot trayeur	20	36
Cuve réfrigération	22	22
tracteurs	9	16
Véhicule de collecte de lait	14	26

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°24 : Les bénéficiers d'un matériel agricole



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°27.

La plupart des éleveurs enquêtés, ont bénéficié dans le cadre de l'ANSEJ d'un matériel agricole, on trouve 36% des éleveurs possèdent un chariot trayeur, 22% d'une cuve de réfrigération et 26% de véhicule de collecte de lait. Ce qui signifie un développement dans l'utilisation des matériels modernes dans l'exploitation.

Par contre seulement 16% des éleveurs possèdent un tracteur. Cela peut-être expliqué par la non disponibilité des surfaces agricoles vu que la région est montagneuse. D'un autre côté c'est par rapport au prix des tracteurs, élevé en comparaison aux autres véhicules commerciaux.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

B- Caractéristiques des exploitants bénéficiers du dispositif ANSEJ.

Dans cette partie, nous allons nous intéresser aux caractéristiques des exploitants

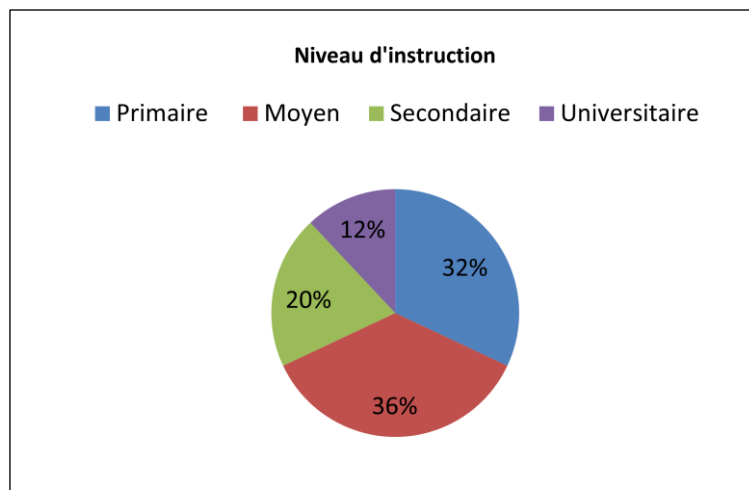
1- Niveau d'instruction des éleveurs.

Tableau N° 28 : Niveau d'instruction des éleveurs.

Niveau d'instruction	Effectif	%
primaire	8	32
Moyen	9	36
Secondaire	5	20
Universitaire	3	12
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N° 25 : Niveau d'instruction des éleveurs.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°28.

Le niveau d'instruction des éleveurs enquêtés est dans l'ensemble faible : 32 % du niveau primaire, 36% du niveau moyen, 20% du niveau secondaire et 12 % seulement d'un niveau universitaire.

L'éleveur représente l'élément central de l'élevage, il conditionne avec son savoir faire la réussite de son exploitation. Si l'expérience est un atout en faveur de cette réussite, cette expérience reste basée sur des connaissances empiriques avec très peu de savoir scientifique, situation incompatible avec une bonne conduite d'élevage, car l'éleveur de bas niveau technique, est souvent incapable de prévenir rapidement les situations qui risquent d'affecter les performances de ses animaux. L'Etat doit intervenir dans les domaines de la vulgarisation et la formation des agriculteurs qui ont encore un niveau technique souvent très insuffisant.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

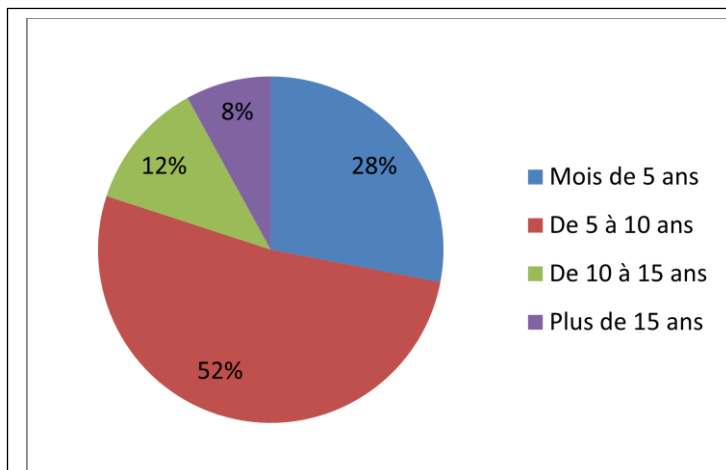
2- Ancienneté dans le domaine de la production du lait.

Tableau N° 29 : Ancienneté dans le domaine de la production du lait.

Début de l'activité	Effectif	%
Mois de 5 ans	7	28
De 5 à 10 ans	13	52
De 10 à 15 ans	3	12
Plus de 15 ans	2	8
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N° 26 : Ancienneté dans le domaine de la production du lait.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°29.

Selon les résultats de notre enquête, on remarque que (52%) des éleveurs exercent l'activité d'élevage et la production du lait depuis plus de 5 ans, (28%) d'entre eux exercent l'activité depuis moins de 5 ans, et (20%) depuis plus de 10 ans. Cette activité est plus ancienne dans les grandes exploitations que dans les moyennes et petites exploitations, ça revient aux politiques engagées par l'Etat dans le but d'améliorer la productivité laitière locale ces dernières années à travers la mise en œuvre de plusieurs organismes et dispositifs, et plus particulièrement les facilités accordées par le dispositif ANSEJ pour les jeunes qui désirent investir dans cette activité

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

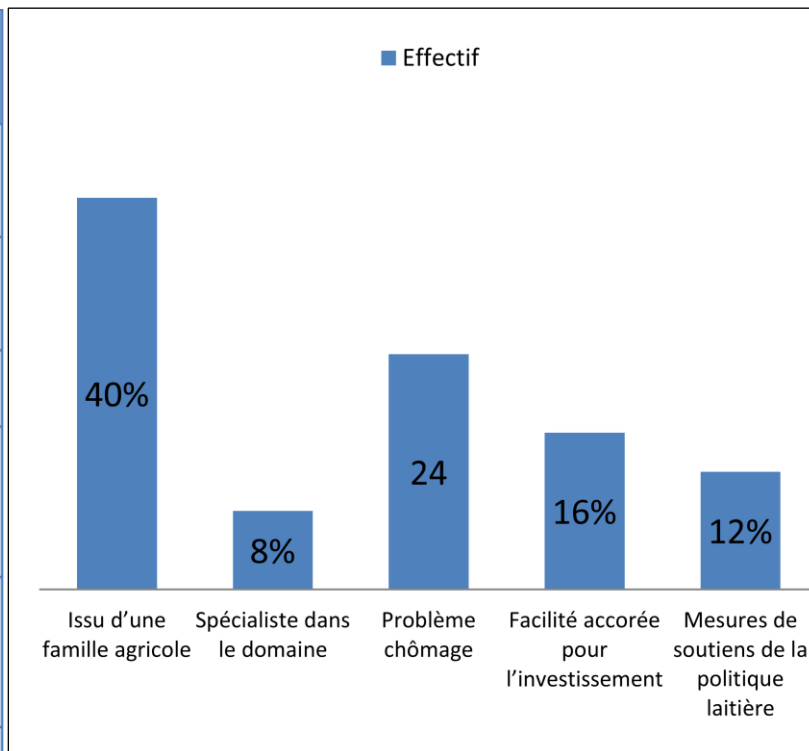
3- Les facteurs motivants le choix de l'activité.

Tableau N°30 : Les facteurs motivant le choix de l'activité.

Les facteurs motivant le choix	Effectif	%
Issu d'une famille agricole	10	40
Spécialiste dans le domaine	2	8
Problème chômage	6	24
Facilité accordée pour l'investissement	4	16
Mesures de soutiens de la politique laitière	3	12
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°27 : Les facteurs motivant le choix de l'activité.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°30.

Les exploitations des éleveurs enquêtés, l'activité d'élevage provient de la famille, c'est une activité héritée des ancêtres, donc les éleveurs pratiquent cette activité sans faire recours à une formation ou un stage. Cela est dû à l'éloignement et aux multiples tâches quotidiennes qu'ils exercent. Il est nécessaire de faire rapprocher les services liés à l'élevage des éleveurs afin de leurs offrir des formations et de les sensibiliser pour qu'ils puissent mettre en valeur leurs activité.

L'issue familiale des éleveurs a simplifié la relation entre eux et l'organisme ANSEJ, pour cela les nombres des projets de cette régions sont les plus important.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

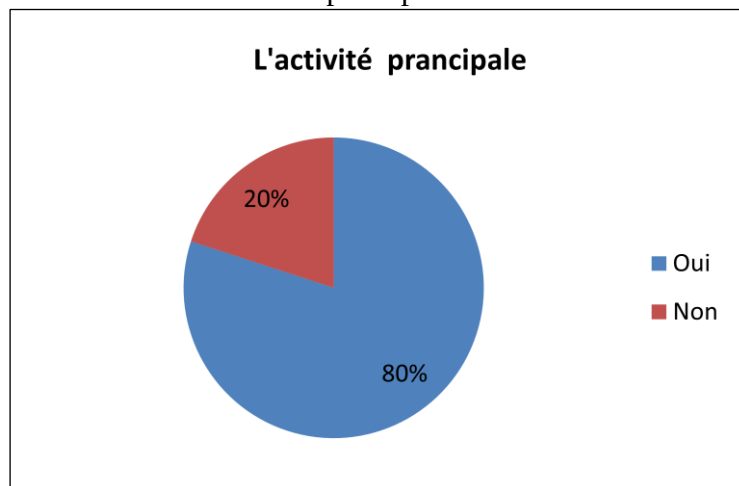
4- La production laitière comme activité principale

Tableau N°31 : La production laitière comme activité principale.

	Effectif	%
OUI	20	80
NON	5	20
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°28 : La production laitière comme activité principale.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Les résultats ont montré que l'activité de la production du lait représente pour 80% des éleveurs enquêtés une activité principale, alors que 20% de ces derniers lui associent d'autres activités hors exploitation comme sources principales de revenu.

Dans les nombres totaux des éleveurs enquêtés on trouve 64% pratiquent exclusivement l'élevage/engraissement bovin, et seulement 32% exercent une activité dans l'exploitation qui est l'élevage/ovin et caprin, avec une minorité de 4% qui pratiquent l'élevage apiculture.

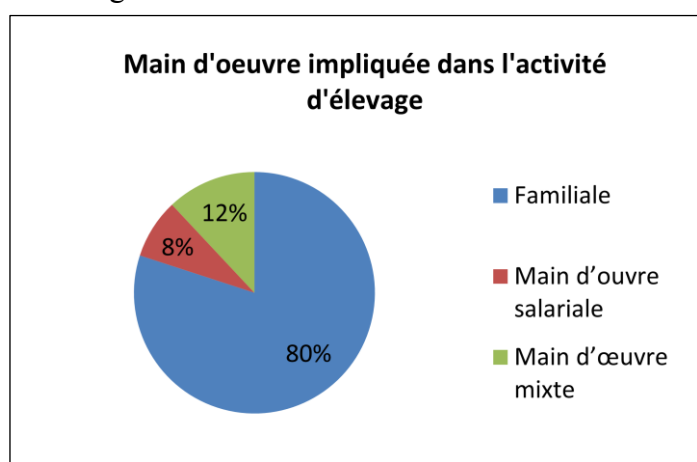
5- Main d'œuvre impliquée dans l'activité d'élevage bovin

Tableau N°32 : Main d'œuvre impliquée dans l'activité d'élevage

La nature de la main d'œuvre	Effectif	%
familiale	20	80
M.D salariale	2	8
M.D mixte	3	12
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°29 : Main d'œuvre impliquée dans l'activité d'élevage.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

La main d'œuvre impliquée dans l'activité d'élevage est exclusivement familiale dans 80% des exploitations, alors que 8% lui associent une main d'œuvre salariale, et 12% utilisent une main d'œuvre mixte.

D'après les résultats, nous constatons une prédominance de la main d'œuvre familiale dans les petites et moyennes exploitations à l'exception dans les grandes exploitations où on enregistre la prédominance de la main d'œuvre salariale. Par contre on ne trouve aucune main d'œuvre salariale dans les petites exploitations.

La majorité des éleveurs qui ont de grandes exploitations et qui dépendent d'un système de production moderne de mode extensif, avec une disponibilité des moyens qui exige l'utilisation de la main d'œuvre familiale et plus la main d'œuvre salariale, cette dernière se trouve réduite dans les petites et moyens exploitations qui ont comme objectif d'assurer la subsistance de la famille et vise à minimiser les dépenses et à amortir le choc de chômage en utilisant les membres de la famille en âge de travail.

6- Affiliation à une organisation

Selon les résultats de notre enquête, la plupart des éleveurs (72%) ne sont pas affiliés à aucune organisation, le reste (28%) est adhérent à des associations et coopératives agricoles avec 29% et 71% respectivement. Le résultat nous montre que le réseau coopératif entre les acteurs de la filière lait n'est pas important, cela peut-être s'expliquer par un manque de confiance et de formations des éleveurs envers ces organismes ce qui empêche le développement de cette filière.

7- Affiliation à un organisme d'assurance

Le résultat de notre recherche nous montre que 76% des éleveurs enquêtés sont affiliés à un organisme d'assurance, par contre 24% ne sont pas assurés à cause de la cherté de cette dernière.

Pour ce qui concerne l'assurance de cheptels on trouve que 52% des éleveurs n'ont pas assuré leurs vaches, et cela pour la même raison (la cherté de l'assurance). La plupart des maladies qui touchent le cheptel bovin ne sont pas remboursables dont l'éleveur ne trouve pas une nécessité pour assurer son cheptel

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

C- Identification de l'exploitation

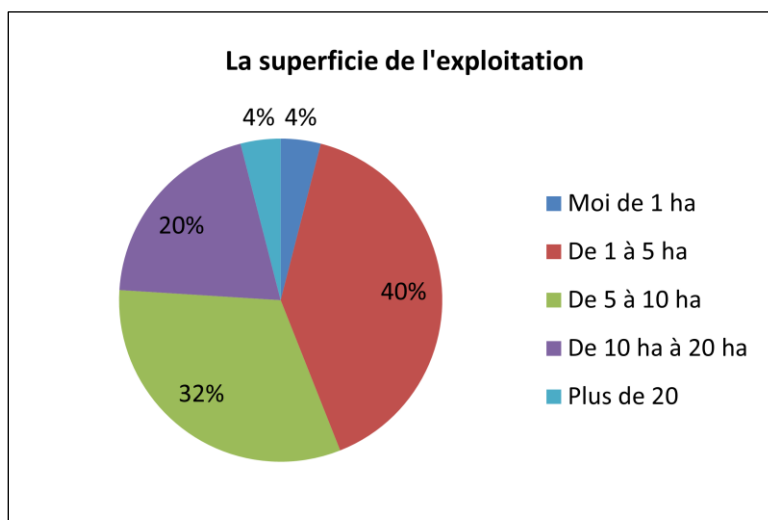
1- La superficie de l'exploitation

Tableau N°33 : La superficie de l'exploitation.

La superficie (ha)	Effectif	%
≥1	1	4
[1-5]	10	40
[5-10]	8	32
[10-20]	5	20
≤20	1	4
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°30 : La superficie de l'exploitation.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°33.

Selon l'enquête, 40% des éleveurs enquêtés ont une superficie allant de 1 à 5 ha, 32% ont une superficie allant de 5 à 10 ha, 20 % ont une superficie de 10 à 20, 4% ont une superficie moins de 1 ha et 4% ont plus de 20 ha. On remarque que les grandes superficies des exploitants se trouvent généralement dans les plains tandis que les petites surfaces se trouvent dans les régions montagneuses de la commune. Cela explique l'exiguïté des surfaces exploitées.

D'après l'enquête, nous avons constaté que (44%) des éleveurs exploitent seulement leur propre terres, tandis que (56%) des éleveurs font recours à la location des terres en plus de leurs propres terres. Le recours à la location des terres signifie le besoin des éleveurs à l'extension des superficies exploitées, ce qui ne laisse aucune possibilité d'extension pour certain éleveurs cela nous montre la faiblesse des fonciers agricoles et l'exiguïté de l'assise foncière exploitée.

2- Statut juridique des exploitations

Toutes les exploitations des éleveurs enquêtés sont de statut privé, sont des jeunes qui veulent investir et prennent des initiatives locales. Ils disposent tous des étables construites par leurs propres moyens avec un état de bâtiment varié entre la bonne (44%) et le moyen (56%). La majorité de ces bâtiments sont pratiquement les mêmes dans toutes les exploitations enquêtées, sous forme d'un hangar simple en dur, dont les murs sont construits avec de ciments et de parpaing.

Les mesures d'hygiène sont moyennement prises en compte dans les exploitations enquêtées, notamment dans les grandes exploitations qui possèdent des moyens pour assurer la propreté de

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

l'étable et de l'aliment, qui sont des conditions indispensables pour la santé et la conformité de cheptel bovin.

3- Les ressources hydriques

Les résultats ont montré que tous les éleveurs ont recours aux puits pour l'abreuvement de leurs cheptels, tandis que les autres sources comme les barrages et les sources sont destinées pour l'irrigation des surfaces fourragères. Nous constatons que seulement les éleveurs qui possèdent des terres agricole aux alentours des barrages qui peuvent en bénéficier de l'irrigation.

Cette localité souffre actuellement d'un manque d'eau (les périodes de la sécheresse) ce qui explique le faible taux d'irrigation et la faiblesse des surfaces fourragères irrigués, dont l'irrigation constitue l'élément primordiale de l'activité d'élevage.

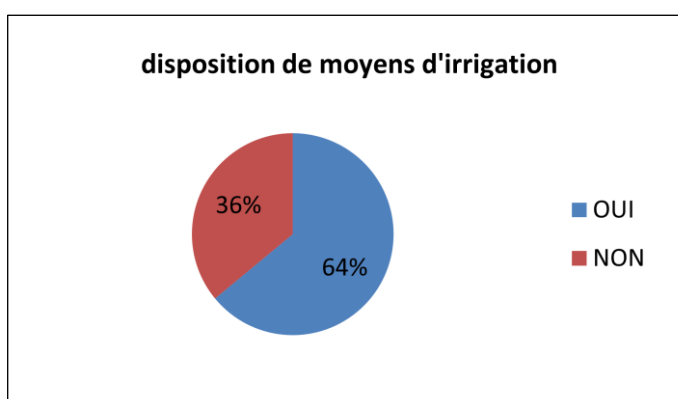
4- Disposition de Moyens modernes d'irrigation.

Tableau N°24 : disposition de moyens modernes d'irrigation.

Moyens d'irrigation	Effectif	%
Oui	16	64
Non	9	36
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°31 : disposition de moyens modernes d'irrigation.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°34.

Les moyens modernes d'irrigation tels que les moteurs, les tuyaux, les conduites d'eau et les aspersoirs modernes, sont mobilisés par (64%) d'éleveurs, et ne sont pas disponible dans (36%) des exploitations. Ces moyens sont mobilisés notamment dans les grandes exploitations en raison de leur taille d'exploitation et leur rapprochement des grandes sources (barrage).

5- La pratique de pâturage de vache.

Le pâturage de vache est fréquenté chez (64%) des éleveurs en période de printemps, par contre le reste soit (44%) ne le pratiquent pas, cela est valable pour les grandes exploitations en raison de leurs grandes tailles et au manque de temps.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

6- La pratique de fourrages artificiels.

Les résultats de l'enquête ont montré que tous les éleveurs pratiquent les fourrages artificiels, cela se manifeste par les surfaces réservées aux cultures fourragères. Le développement de cette production ne peut être espéré qu'avec l'amélioration des conditions d'irrigation et surtout en période d'été comme un élément régulateur d'une production fourragère totalement semis aux aléas climatiques

La totalité des éleveurs enquêtés essayent de diversifier leur production fourragère telle que (l'orge, l'avoine, le sorgho et le trèfle, vesce avoine ...), comme fourrages verts cultivés, avec un manque de quelques cultures comme (le maïs, la luzerne et les légumineuses), en raison de leur exigence climatique et les conditions en matière d'irrigation.

Les ressources fourragères Naturelle de la région concernent les jachères et les parcours de forêts, prairies naturelles.

La cherté de l'aliment de bétail constitue un élément major qui pousse les éleveurs à l'extension de leurs surfaces en fourrage, en plus la diversification des fourrages est le point fort qui stimule la production laitière puisque l'aliment attribué aux vaches est moyennement complet en terme de variété mais reste insuffisant en terme de quantité.

D- Caractéristiques du cheptel bovin laitier.

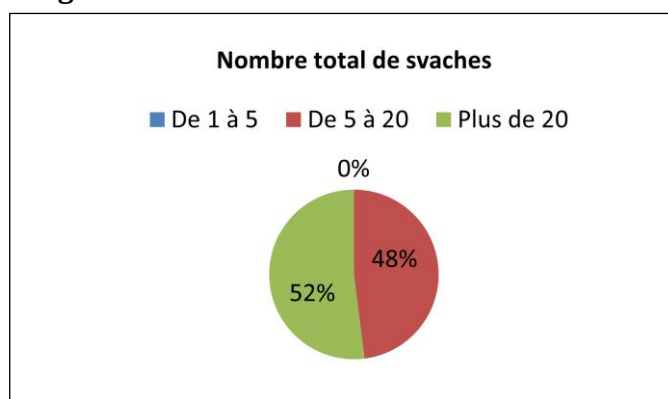
1- Nombre total des vaches.

Tableau N°35 : Nombre total des vaches.

Nombre total des vaches	Effectif	%
De 1 à 5	0	0
De 5 à 20	12	48
Plus de 20	13	52
TOTAL	25	100

Source N° : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°32 : Nombre total de vaches.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°35.

Ces éleveurs enquêtés ayant un nombre de vaches allant de 1 à 5, de 5 à 20 et plus de 20. Notre échantillon de l'enquête est prédominé par les grandes exploitations, 52% qui ont un nombre de vaches plus de 20, puis l'exploitation de taille moyenne représente (48%) qui ont un nombre de vache compris entre (5 à 20), et on n'a aucune petite exploitation dont le nombre de vache est entre (1 et 5).

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

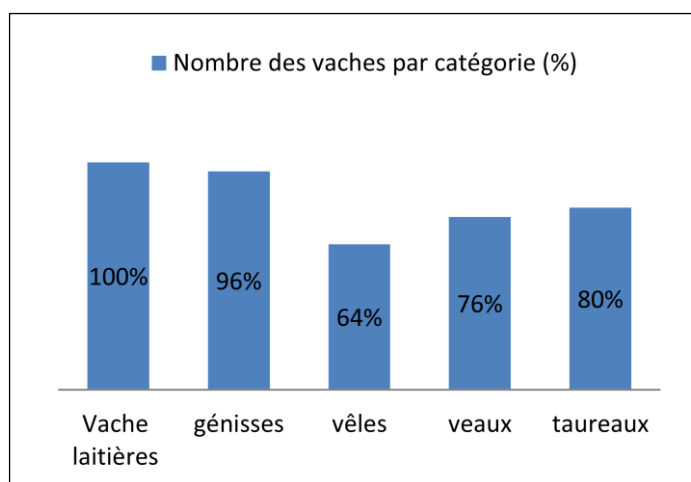
2- Nombre de vaches par catégories.

Tableau N°36 : Nombre des vaches par catégorie.

Catégorie de vaches	Effectif	%
Vache laitières	25	100
génisses	24	96
vêles	16	64
veaux	19	76
taureaux	20	80

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°33 : Nombre des vaches par catégorie.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

La totalité des éleveurs enquêtés détiennent des vaches laitières, les génisses représentées de 96%, les vèles (64%), les veaux 76%, enfin les taureaux 80%, cette variété de troupeaux se trouve généralement dans les grandes exploitations, comme, la production du lait est l'objectif principal des éleveurs, leurs troupeaux sont composés essentiellement de vaches et génisses.

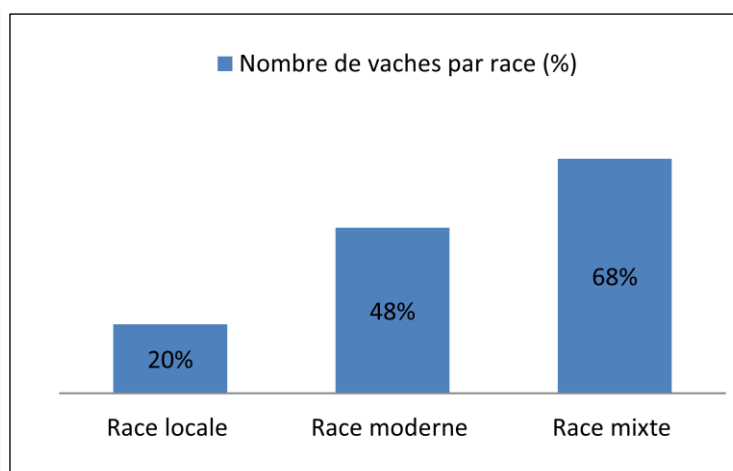
3- Nombre de vaches par race

Tableau N°37 : Nombre de vaches par race.

Race des vaches	Effectif	%	TOTAL
Race locale	5	20	25
Race moderne	12	48	25
Race mixte	17	68	25

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°34 : Nombre de vaches par race.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°37

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

D'après nos calculs, on remarque que la race dominante c'est la race mixte qui présente avec un taux de (68%) des exploitations, c'est une race issues d'un croisement destiné à produire des vaches rassemblant les caractéristiques des deux races, celle de la race moderne (haut rendement) et celle de la race locale (rustique).

Les races modernes sont présentes dans (48%) des exploitations enquêtées, et enfin les races locales sont présentes seulement chez (20%) des exploitations, et sont presque disparaître en raison de leur faible production laitière

4- Mode de reproduction.

Pour l'amélioration de la reproduction dans l'élevage bovin laitier, les éleveurs suivent deux modes de reproduction, un mode de reproduction naturel et un mode de reproduction artificiel.

Sur l'ensemble des exploitations enquêtées, (60%) des éleveurs utilisent l'insémination artificielle (IA) comme mode de reproduction. La monte naturelle est pratiquée que dans (24 %) des élevages étudiés. Il est à signaler que 80% des éleveurs utilisent leurs propres taureaux reproducteurs et le reste des éleveurs (20%) empruntent ceux des exploitations voisines.

Et 16 % des éleveurs font recours aux deux modes à la fois, et surtout après la première ou la deuxième insémination non réussie.

E- La production laitière.

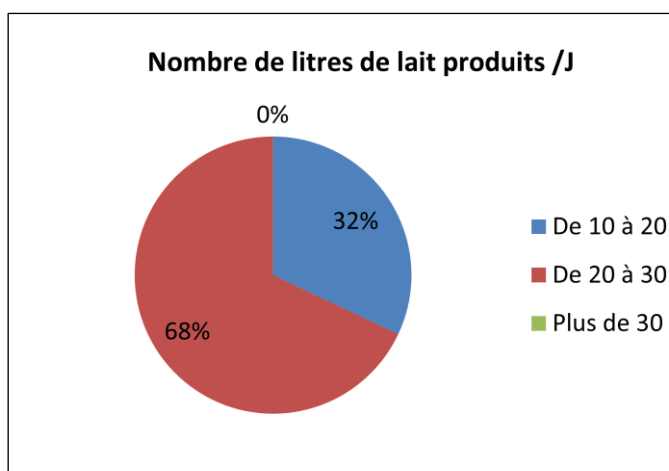
1- Nombre de litres de lait produit par jour

Tableau N°38 : Nombre de litres de lait produits /J.

Nombre de litre de lait produits /J	Effectif	%
De 10 à 20	8	32
De 20 à 30	17	68
Plus de 30	0	0
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Tableau N°35 : Nombre de litres de lait produits /J.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°38.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

Le nombre de litres du lait produits chez la majorité des éleveurs est (68%) soit (20 à 30 litres par jour), (32%) des éleveurs produisent entre (10 à 20) litres par jour. On constate que la production de lait par jour dans toutes les exploitations est située entre (10 à 30 litres), et que les rendements sont plus au moins bons, puisqu'ils arrivent à 30 litres/J et peu même le dépassé, car la production laitière est variable selon la saison et selon l'offre alimentation, mais ces performances restent loin de ce qui se réalise dans d'autre pays développés.

2- La traite

Vu l'importance de la production laitière, tous les éleveurs enquêtés ont opté pour la traite moderne, en utilisant le chariot trayeur avec un nombre de traite qui est de deux fois par jour (matin et soir). Aucun éleveur ne fait recours au mode de traite manuelle.

3- Disposition d'une cuve de réfrigération.

D'après les résultats de notre enquête, les éleveurs qui disposent d'une cuve de réfrigération sont de 72%, le reste des éleveurs soit (28%) ne la détient pas, et cela en raison de leur proximité des centres de collectes dans la commune et aussi à la cherté de la cuve.

4- La collecte de lait produit.

La collecte de la production est assurée chez (56%) des éleveurs par un collecteur de la laiterie, (32%) de la collecte est faite par un centre de collecte, et seulement (12%) assurent eux-mêmes la livraison de leur production pour bénéficier de la prime de collecte qui est de 5 DA /L.

Les enregistrements de contrôle laitier est fait par (36%,) des éleveurs enquêtés, le reste (64%) font un simple enregistrement de la production. Ce contrôle est utilisé que pour un but de comptabilité commerciale bien que ce soit un outil indispensable pour le suivi et la conduite de la production.

5- Le suivi sanitaire des vaches.

En ce qui concerne le suivi sanitaire des vaches, (84%) des éleveurs enquêtés ont fait recours au vétérinaire seulement dans le cas de maladie de cheptel et (16%) d'entre eux font la vaccination régulière. L'absence de suivi régulier sanitaire est due à la cherté des services vétérinaires.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

F- Financement et investissement

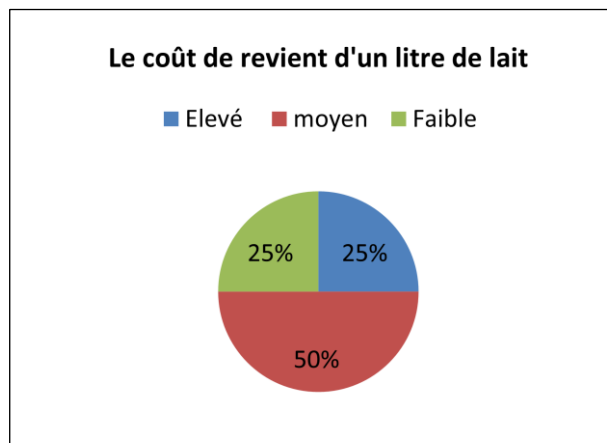
1- Coût de revient d'un litre de lait

Tableau N°39 : Le coût de revient d'un litre de lait.

Coût de revient	effectif	%
Elevé	5	25
Moyen	15	50
Faible	5	25
Total	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°36 : Le coût de revient d'un litre de lait.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°39.

Selon notre étude, 50% des éleveurs enquêtés ont jugé que le prix de revient d'un litre de lait est moyen, alors que le reste 50% est divisé en deux moitiés (25 % trouvent que le prix de revient est élevé, par contre 25 % le trouvent faible).

2- Le prix de vente d'un litre de lait

Tous les éleveurs enquêtés estiment que le prix de vente d'un litre de lait est non raisonnable par rapport aux efforts fournis .en raison de cherté des aliments de bétails et les différents charges de soins et d'inséminations de cheptel.

3- Subventions de l'Etat

Tous les éleveurs enquêtés trouvent que les subventions de l'Etat sont insuffisantes par rapport aux charges supportées, les primes qui ont été apporté aux différents opérateurs à savoir 12 DA pour les producteurs de lait cru, 5 DA pour les collecteurs, et 4 DA pour les laiteries pour l'intégration de lait cru dans le lait pasteurisé, ainsi que la fixation de prix du lait à la consommation à un niveau bas ce qui rend très difficile la couverture des charge de la production.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

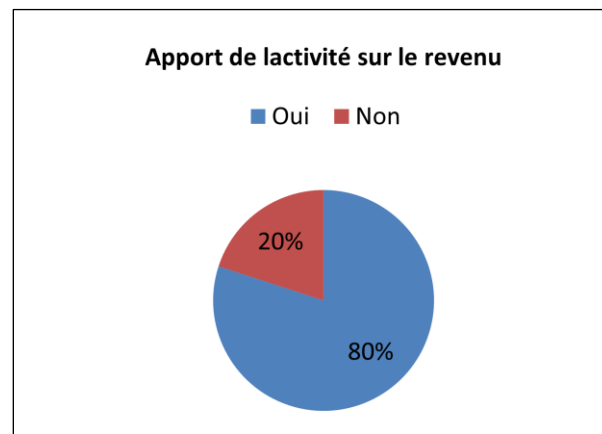
4- L'Apport de l'activité sur le revenu

Tableau N°40 : L'apport de l'activité sur le revenu.

Apport de l'activité sur le revenu	Effectif	%
OUI	5	20
NON	20	80
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°37 : L'apport de l'activité sur le revenu



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°40.

D'après les résultats, nous constatons que l'apport de l'activité l'élevage bovin laitier n'est pas satisfaisante pour (80%) des éleveurs enquêtés. On remarque que cette activité n'est pas vraiment rentable pour la majorité des éleveurs et entraîne une stagnation de leurs revenus, cette faible rentabilité est expliquée par la cherté de l'aliment, des vaccins et traitement de cheptel bovin laitier, la non disponibilité des terres agricoles, et de la main d'œuvre, ainsi par la faiblesse des fourrages cultivés.

Le remboursement des crédits pousse certains éleveurs à vendre leur cheptel pour couvrir leurs charges de production et pour rembourser leurs dettes.

Les subventions de l'Etat sont jugées insuffisantes, donc les éleveurs revendiquent l'augmentation du prix de lait et la stabilisation des prix des fourrages. A défaut, ils demandent des subventions pour l'aliment et prendre en charge des services vétérinaires.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

G- Investissement réalisé dans l'exploitation.

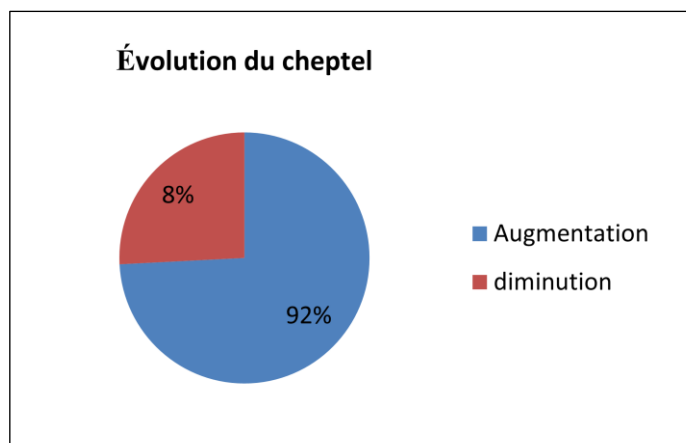
1- Évolution du cheptel.

Tableau N°41 : Évolution du cheptel.

Évolution	Effectif	%
Augmentation	23	92
diminution	2	8
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N° 38 : Évolution du cheptel.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°41.

Les résultats de l'enquête montre que le nombre de vache laitières a connu une augmentation chez (92%) des exploitant enquêté ce qui implique un élargissement des étables. Alors que (8%) ont subi une diminution de leurs cheptels. En raison des problèmes rencontrés par les éleveurs ces dernières années (la cherté et les maladies du cheptel), certains de ces exploitants ont diminué leurs effectifs de vaches laitières.

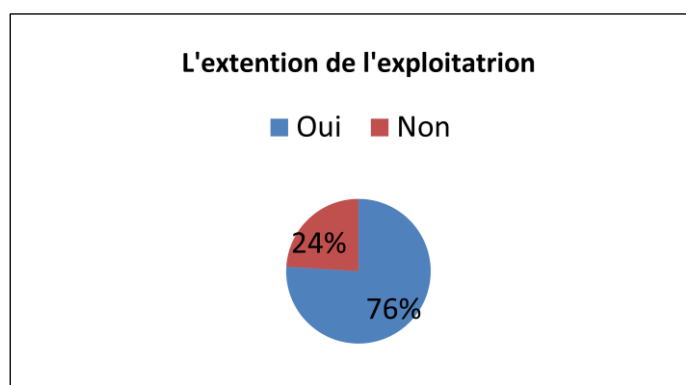
2- L'extension de l'exploitation en termes de superficie agricole.

Tableau N°42 : L'extension de l'exploitation.

L'extension de l'exploitation	Effectif	%
OUI	19	76
NON	6	24
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N° 39: L'extension de l'exploitation.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°42.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

La majorité des éleveurs enquêtés (76%) ont connu une extension en termes de la superficie agricole, par contre 6% ne l'ont pas connu. Dans le cadre du financement par le dispositif ANSEJ, les éleveurs ont connu une extension de leurs cheptels, ce qui a conduits (72%) des éleveurs à élargir leurs étables et (76%) à l'extension des surfaces fourragères par la location des terres et la détention des moyens modernes d'irrigations.

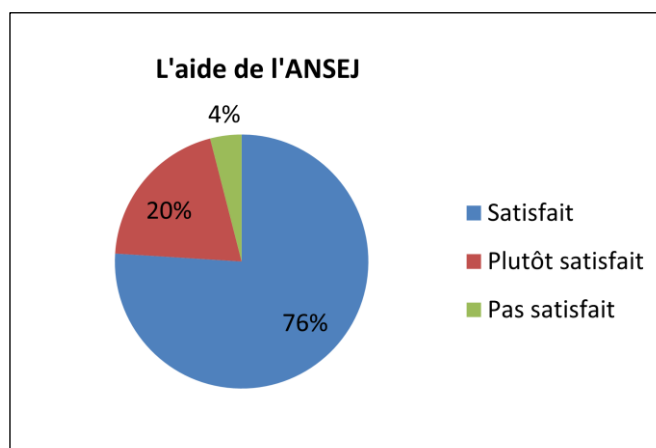
3- Satisfaction de l'aide de l'ANSE

Tableau N°43 : Satisfaction de l'aide de l'ANSEJ.

L'aide de L'ANSEJ	Effectif	%
Satisfait	19	76
Plutôt satisfait	5	20
Pas satisfait	1	4
TOTAL	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°40 : Satisfaction de l'aide de L'ANSEJ.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°43.

Les données recueillies montre que la plupart des éleveurs (76%) enquêtés déclarent qu'ils sont satisfait de l'aide de l'ANSEJ (financement du matériels, bovins...), 20% sont plutôt satisfait du fait que le suivi et l'accompagnement n'est pas réalisé réellement par l'organisme, et enfin 4% ne sont pas satisfait à cause des coûts d'investissement qui sont insuffisants pour l'acquisition de matériel nécessaire pour développer cette activité.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

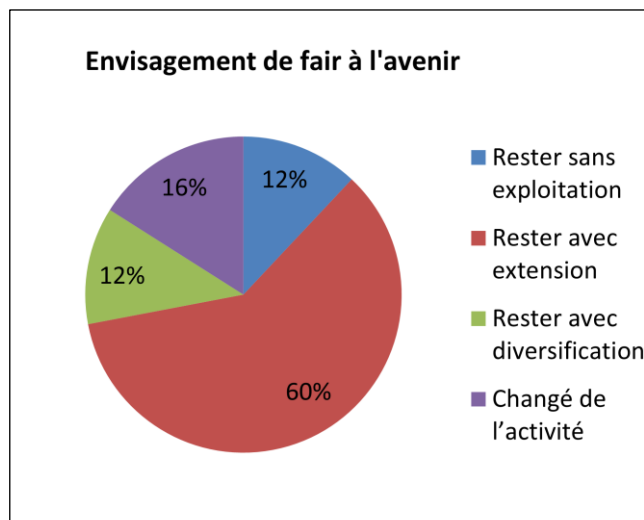
4- Envisagement de faire à l'avenir

Tableau N°44 : Envisagement de faire à l'avenir.

Envisagement de faire à l'avenir	Effectif	%
Rester sans exploitation	3	12
Rester avec extension	15	60
Rester avec diversification	3	12
Changé de l'activité	4	16
Total	25	100

Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°41 : Envisagement de faire à l'avenir.



Source : Réalisé par nous-même à partir des résultats de tableau N°44.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête montre que 60% des éleveurs enquêté envisagent l'amélioration et l'extension de leur activité, (12%) restent sans extension, aussi (12%) reste avec diversification et 16% ont l'attention d'arrêter et changer d'activité.

Nous remarquons d'après cette enquête que le choix d'extension de l'activité d'élevage bovin laitier est le plus important, cela nous renseigne sur la satisfaction, voir, l'impact positif des crédits d'investissement dans le cadre de l'ANSEJ, ce qui va développer sans doute la filière lait dans la région

Conclusion

D'après les résultats de notre enquête on a constaté que notre zone d'étude se caractérise par un climat méditerranéen propice aux élevages des vaches et à la production fourragère.

La production laitière est une activité exercée en très grande majorité par le sexe masculin à hauteur de 92% qui sont des jeunes qui ne dépassant pas 40 ans, cette force augure d'un bon avenir pour l'activité. Ces jeunes investissent dans le cadre de l'ANSEJ par leurs propres moyens avec un bas niveau instructif.

Les exploitations agricoles sont souvent de caractère familial avec une taille moyenne, où le nombre du troupeau est situé entre 5 à 15 vaches avec une prédominance des races améliorées réputées pour leur bonne production laitière, alors que les races locales sont presque inexistantes.

CHAPITRE IV : Contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune TIMIZART

Le système fourrager est caractérisé par la diversification des cultures fourragères, mais elle reste toujours insuffisante en termes de quantité en raison de la faible capacité aggravée par la sécheresse de ces dernières années et le faible apport des fourrages naturels.

Les systèmes de reproduction caractérisés par un fort recours à l'insémination artificielle rencontré chez (60%) des exploitants.

La production laitière est importante, caractérisée par un contrôle laitier avec la détention des moyens modernes de production pour la majorité des éleveurs (chariot trayeur, cuve de réfrigération...).

L'accompagnement financier des éleveurs de la commune par le dispositif ANSEJ a permis de moderniser la filière lait et de toucher tous ses aspects sur la base de nouvelles méthodes en relation avec la filière, allant de l'élevage de bovin laitier, jusqu'à la consommation de produit laitier.

Quant à la bonne conduite des élevages modernes, l'éleveur a la possibilité de choisir entre la race la plus productive et la plus rigide, ce choix est assuré par la pratique de l'insémination artificielle.

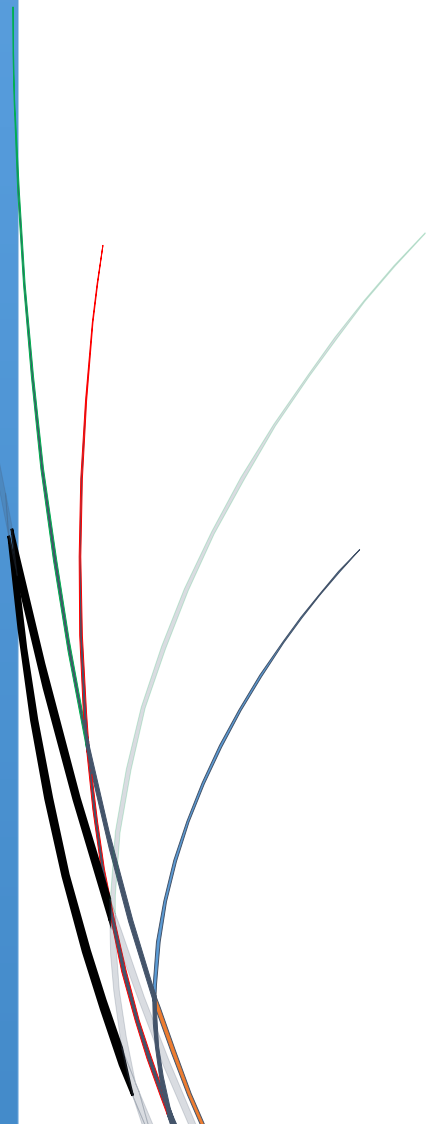
- ✓ Les techniques modernes suivies par l'éleveur dans son exploitation ont participé à l'évolution des rendements laitiers ;
- ✓ L'acquisition de chariot trayeur, la cuve de réfrigération, le matériel de laboure, de l'ensemencement et de moissonneur ;
- ✓ L'amélioration des conditions d'irrigations par l'utilisation des moyens modernes d'irrigation (aspersoir moderne) ;

Les primes de production importantes ont poussé les éleveurs à l'extension et l'amélioration de son exploitation en matière de surface agricole pour assurer l'abondance de l'alimentation des troupeaux, ainsi que l'extension du bâtiment d'élevage et le recours à la location des terres, puisque la rentabilité d'élevage augmente avec la taille de l'exploitation.

Concernant la collecte de lait, cette activité ayant également bénéficié de soutien dans le cadre du dispositif ANSEJ, s'est également améliorée et a permis la mise en place d'un réseau de 18 collecteurs au niveau du village d'Immaloussenne, qui font la collecte de lait cru en deux temps avec des citernes exothermiques pour alimenter les centres de collecte. Le développement de cette activité et le renforcement des centres de collecte vont permettre la création de nouveaux postes d'emplois permanent, la pasteurisation (éliminer le maximum de microbe), et contribue à inciter les éleveurs à améliorer leur conduite d'élevage pour mieux valoriser le produit local (lait),

Enfin, l'amélioration de la filière laitière en termes de production et de collecte va permettre aux transformateurs l'abondance en matière première pour leur industrie qui est le lait cru, et par la suite assuré au consommateur un produit de qualité.

Conclusion générale



Conclusion générale

L'Algérie a connu, sur le plan agricole des difficultés depuis plusieurs années ce qui n'a pas permis d'avoir des résultats satisfaisants. Pour remédier à ces multiples difficultés, il y'a eu le lancement de la nouvelle politique agricole, caractérisée par le plan national du développement agricole et rural (PNDAR) en 2000, accompagnée par un instrument de financement (FNDA). En effet, des subventions au secteur agricole sont accordées, dans le cadre d'un plan de développement des filières stratégiques comme (la céréaliculture, l'arboriculture, la culture maraichère, et le lait), du fait de rôle qu'elles occupent dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et les atouts dont elles disposent pour crée de valeur ajoutée. A partir de l'année 2000 le secteur a amorcé une période de croissance marqué par une stabilité relative. Toutefois la production agricole en Algérie dépend essentiellement des caprices climatiques et du foncier agricole.

L'Algérie est devenue de plus en plus dépendante de l'extérieur pour l'approvisionnement de sa population en denrées alimentaires, notamment le lait, qui représente une part importante dans la ration alimentaire des populations.

La production de lait est une filière stratégique en Algérie tant que le lait a une valeur importante dans sa consommation, cependant cette production enregistre un déficit qui n'arrive pas à couvrir les besoins de la population. Dans le but d'atteindre l'autosuffisance en lait et de sortir même à long terme du cauchemar des importations, l'État mis en place un sérieux programme de réhabilitation et de promotion de la production du lait, en accordant des aides aux investissements nécessaires à la production laitière, à l'activité de collecte, et des aides aux prix de la production et d'encourager la production locale dans le but notamment de réduire la facteur d'importation.

La politique laitière menée depuis la crise alimentaire 2007-2008, pour assurer la sécurité alimentaire n'a pas conduit à un véritable changement de la filière, car les importations n'ont pas cessé d'augmenter, d'année en année, bien que la production locale ait quasiment doublée en l'espace d'une décennie. Alors que les prix de lait restent stable (subventionnés).

La wilaya de Tizi-Ouzou région, pourtant montagneuse et à faible sole fourragère, est parmi les wilayas les plus productives du lait cru au niveau national. A l'heure actuelle, elle est classée au quatrième rang en termes de production, et au deuxième rang en termes de collecte. Elle représente un effectif bovin important (40 719 têtes) et une production non négligeable de lait cru (1 510 984 millions de litres) en 2014. La filière laitière qui place la wilaya de Tizi-Ouzou comme l'un des plus grands bassins laitiers nord-africain présente des opportunités d'investissement de haute importance.

La filière lait est en plein essor dans la wilaya, renforcé par le soutien financier des pouvoir public, qui est marqué par l'augmentation de la production laitière passant de 72 800 000 litres en 2009 à 130 591 000 litres en 2014 à 1 510 984 000 litre en 2017. A cela s'ajoute plus de 20 centres de collecte répartis à travers la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette collecte est réalisée par un réseau de 192 collecteurs en 2017, alors qu'ils étaient de 142 collecteurs en 2014 et 26 collecteurs en 2009.

L'élevage bovin reste la plus importante activité dans la région concernant la capacité de financement par les crédits octroyés dans le cadre de dispositif ANSEJ, qui a une influence total sur la productivité locale. Cette activité représente 534 projets à savoir 55.3% sur l'ensemble de projets

Conclusion générale

agricoles financés, ce taux réalisé par ce dispositif implique le poids d'élevage bovin et l'importance de ce secteur.

La commune de Timizart est une région à vocation agricole. Vu l'importance des surfaces de pâturages qui sont essentiellement des plaines, l'élevage constitue l'activité principale dans la commune, d'où elle occupe une place importante dans la production laitière au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Notre étude a montré la volonté des autorités locales de promouvoir la création d'emplois à travers le dispositif ANSEJ avec son rôle important, en termes d'avantages accordés aux jeunes promoteurs, en facilitant l'octroi des crédits bancaires qui a réussi d'attirer plus de jeunes pour saisir cette opportunité.

En plus des conditions favorables que la commune de Timizart offre aux promoteurs et investisseurs de la filière lait, elle a été la première commune de la wilaya de Tizi-Ouzou à avoir bénéficié d'un nombre important de projets dans le cadre du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), afin de développer l'activité de l'élevage bovin laitier. En effet, le nombre et la taille importante des exploitations d'élevage bovin laitier de la commune ainsi que les quantités considérables du lait cru produites par cette localité, ont contribué au bénéfice de cette dernière d'un nombre important de projets auprès du dispositif ANSEJ, par rapport aux autres communes. Durant la période allant de 2013 à 2017, 67 projets avec un taux de 12.5% ont été réalisés avec 153 d'emplois créés. Nous avons constaté ainsi que 50% des enquêtés possèdent des exploitations de grande taille contre 48% qui possèdent des exploitations de taille moyenne. Ces données constituent un bon résultat dans les réalisations des projets d'investissement de la filière lait et marque ainsi une baisse du taux de chômage au niveau de la commune.

L'enquête réalisée auprès d'un échantillon de 25 éleveurs ayant bénéficiés du programme ANSEJ dans la commune de Timizart, nous a conduits à apprécier le rôle important que joue ce dispositif dans le financement de l'activité d'élevage bovin laitier. D'après nos résultats, les éleveurs s'accordent à dire que le soutien fourni par l'Etat à travers son organisme ANSEJ a eu certes, des retombées positives sur la production laitière et sur la collecte de lait cru, d'ailleurs, plus de 73% des enquêtés déclarent qu'ils sont satisfaits du financement octroyé par le dispositif et envisagent de faire l'extension de leurs exploitations. Delà, la première hypothèse de notre travail à savoir, le dispositif ANSEJ contribue au développement de la filière lait au sein de la commune de Timizart est confirmée.

Dans la commune de Timizart, les facteurs de production de la filière lait (la disponibilité des surfaces fourragères soutenus par les ressources en eau, le travail fourni par les agricultures, l'ancienneté de l'activité et son importance dans le revenu pour la majorité des familles) sont réunis. Ces conditions favorables avec le soutien financier de l'ANSEJ ont permis à cette localité de créer un nombre important de projets d'investissements dans la filière lait et procurer une dynamique territoriale. Cela propulse la commune de Timizart à la tête des communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, en matière de la production du lait. En effet une fête de lait s'organise chaque année, un événement majeur qui regroupe tous les acteurs de la filière du lait dont l'objectif principal est de valoriser et promouvoir l'activité.

Conclusion générale

Les résultats nous conduisent à confirmer la deuxième hypothèse qui est « vu l'importance des surfaces agricoles de la commune de Timizart, qui sont essentiellement des pleins et que l'activité de l'élevage constitue l'activité principale des familles. Cette région a réussi d'attirer un nombre importants de projets d'investissements dans le cadre de dispositif ANSEJ et pour mieux revaloriser la filière lait.

Malgré les résultats obtenus on peut tirer quelques obstacles qui entravent la filière lait d'être à la hauteur, à cela s'ajoute la nécessité de revoir la politique générale du soutien à la production laitière et les éventuelles mesures qui devraient être menées :

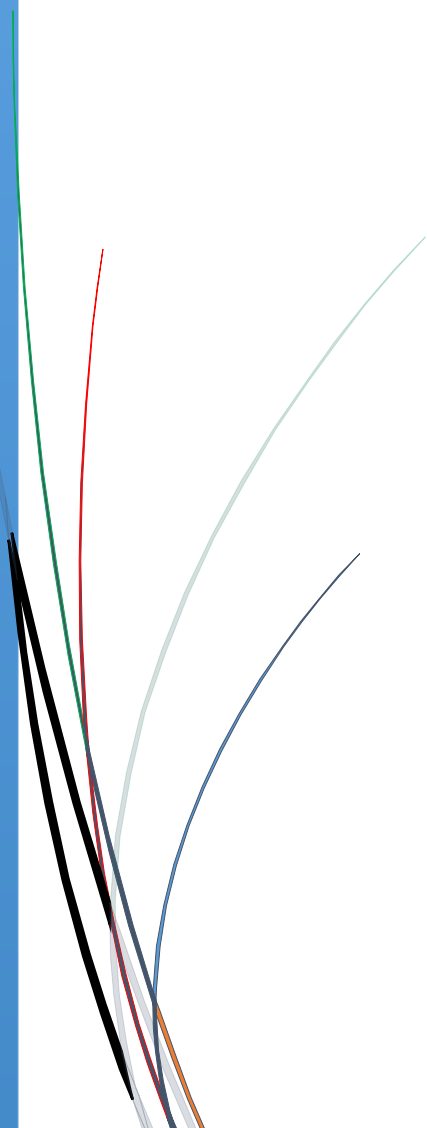
Les choix économiques et sociaux de la famille, un passage virale, affecte toute l'entreprise d'élevage jusqu'à l'abondons de l'activité elle-même, ainsi l'augmentation des prix suite à l'inflation et aux retards dans le paiement des subventions, peut même pousser l'éleveur à l'abondant de l'activité. Les difficultés sont aussi renforcées à l'incertitude liée à la saisonnalité de la production et à la qualité des produits, aussi la dépendance des élevages bovins laitiers de la cherté de l'alimentation de bétail.

Devant l'insécurité foncière, la faiblesse des revenus de paysan, le manque d'eau, et l'insuffisance de l'accompagnement et le suivi des projets par l'organisme concerné (l'ANSEJ) l'éleveur se trouve fréquemment avec des dettes vis-à-vis de vétérinaire, des fournisseurs d'aliments et autres. Ce qui le rend incapable de rembourser son crédit prêt auprès de L'ANSEJ. Cela décourage l'entreprenariat et ne permet aucune visibilité à long terme.

C'est pour cette raison que les éleveurs demandent d'élever le prix du litre de lait cru et les subventions de l'Etat, ainsi la subvention des prix de semence, des engrais, et des aliments de bétail, à côté de cela, ils demandent l'amélioration des réseaux associatifs et renforcer l'activité des coopératives agricoles à la région.

L'ANSEJ doit renforcer ces activités de conseil et d'orientation, et mettre en place un service d'évaluation et de formations, pour mieux accompagner les jeunes à la construction et à l'extension de leurs activités. En effet quand un secteur est entre de bonnes mains, les résultats apparaissent toujours malgré les difficultés rencontrées par les acteurs..

Bibliographie



Bibliographie

Ouvrages

- 1- BEDRANI.S. « l'agriculture algérienne depuis 1966 », édition OPU, ALGER 1981, P 7.
- 2- BENACHENHOU. A. « planification et développement en Algérie 1962 - 1980 », édition OPU ; Alger ; P 198.
- 3- BENHOURIA .T. « L'économie de l'Algérie », Éditions librairie François Maspero ; paris 1980 ; P 174.
- 4- KACIMI et HASSANI. S. 2013. « La Dépendance Alimentaire en Algérie : Importation de Lait en Poudre versus Production Locale, Quelle Evolution ? » Méditerranéen Journal of Social Sciences MCS ERPublishin, Rome-Italy. Vol 4. PP 152-158.
- 5- MAKHLOUF. M et MONTAIGNE. E et TESSA. A. « la politique laitière algérienne entre sécurités alimentaires et soutiens différentielles de la consommation », édition New Med, N° 01, 2015 PP 18-19.
- 6- MOHAMED.Ch. « heurs et malheurs du secteur agricole en Algérie 1962-1912 », édition L'harmattan, décembre 2014, P 221.
- 7- ZORELI. M.A. «L'historiquement construit au niveau local et dynamique de développent : cas de Kabylie», édition le Savoir, TIZI-OUZOU, 2006, P 30.

Thèses et les Mémoires

- 1- BELHADIA. N. effets des facteurs d'élevage sur la production et la qualité du lait de vache en régions montagneuses, mémoire de magister en agronomie, 2010, P 64.
- 2- BELLACHE. L. « Agriculture de montagne et développement local : Essai d'appréciation à partir du cas de la commune de CHEMINI. », mémoire de master en science de gestion. Université ABDERAHMAN MIRA DE BEJAIA, 2015/2016, PP 12-13.
- 3- KHELLAF ET CHENNOUF. « Effet de l'alimentation sur la production laitière (quantité et qualité) : cas de la wilaya de Blida », Mémoire de Doctorat, Université de Blida 2006. p 69.

Bibliographie

- 4- KHERZAT. B. « Essai d'évaluation de la politique laitière en perspective de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce et à la Zone de Libre Echange avec l'Union Européenne », Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de magister en sciences agronomiques. Institut National Agronomique –ELHARRACH Alger, 2006.
- 5- KHERZAT. B. « Essai d'évaluation de la politique laitière en perspective de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce et à la Zone de Libre Echange avec l'Union Européenne », thèse de magister en sciences agronomiques. Institut National Agronomique –ELHARRACH Alger, 2006.
- 6- MAKHLOUF. M. « La production extensive de lait en Algérie », mémoire de magister, institut national agronomique, département de productions animales, El-Harrach, Alger, 1989, P 112.
- 7- MAKHLOUF. M. « Performance de la filière laitière locale par le renforcement de la coordination contractuelle entre les acteurs : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou », thèse de doctorat en agronomie, université MOULOUD MAAMERI de Tizi-Ouzou, 2015. P 88.
- 8- MOUSSACEB.N et TIGHZER.T. « Impact du secteur agricole sur la croissance économique en Algérie ». Mémoire de mastère. En science économique Université Abderrahmane Mira-Bejaia 2016-2017, PP 44 - 45.
- 9- NAIT. N et TITOUAH.T. « Etude sur les exploitations agricoles en Algérie : cas des produits agricoles dans la wilaya de Bejaia. Mémoire de master en science commercial, Université ABDERAHMANE MIRA de Bejaia, 2016-2017, P 33.
- 10- SI-TAYEB. H. « les transformations de l'agriculture algérienne dans la perspective d'Addison à l'OMC », thèse de doctorat en science agronomique option économie rural, Université MOULOUD MAAMERI TIZI OUZOU P 282.

Autres documents

- 1- BEDRANI. S et CHERIET. F. « quelques éléments pour un bilan d'un demi-siècle de politiques agricoles et rurales », Les Cahiers du CREAD. N° 100, 2000, P 137.

Bibliographie

- 2- BENYOUSSEF. B. « le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social Qu'en-t-il de l'Algérie ? », Communication au séminaire sur l'agriculture organisé par l'université MOHAMED Boudiaf de M'sila, (Algérie).
- 3- BESSAOUD. O. « sécurité alimentaire de l'Algérie 2016 », Rapport économique 2016 ALGERIE.
- 4- BOURBOUZE .A et al. « Analyse comparée de l'effet des politiques laitières sur les structures de production et de collecte dans les pays du Maghreb. In : le lait dans la région
- 5- Direction de Services Agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou ; 2018.
- 6- Document de Ministre de L'Agriculture et de Développement Rural, (MADR, 2015).
- 7- HAMIDI. H. « Bilan du PNDA dans la wilaya de Blida », 2002 départements d'agronomie Blida, P 117.
- 8- Indicateur de la Banque Mondiale inclut la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la chasse et de la pêche, 2011- 2012.
- 9- ITELV institut des élevages, France, 2011.
- 10- Les pays émergents investissent le méditerranée, In : <http://www.agroligne.com> consulte le 25 avril 2017.
- 11- MADR. (2009). Ministère de l'agriculture et du développement rural. Statistiques Agricoles Productions. Séries B et E.
- 12- MAKHLOUF. M . « La politique laitière algérienne : entre sécurité alimentaire et soutien différentiel de la consommation », NEW Medit N. 1/2015.
- 13- méditerranéenne », Option méditerranéenne, série A, séminaires méditerranéenne, N°6, 247-258, P 1989.
- 14- Ministère de l'Agriculture et du Développement rural ; 2012.
- 15- Ministère Des Finances ; direction Générale du Budget Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaires De la wilaya de TIZIOUZOU, « annuaire statistique année », 2015, Edition 2016, P 11.
- 16- Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural. Situation agricole en Algerie, 2006. Food and Agriculture Organization of the United Nation. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde ; 2012

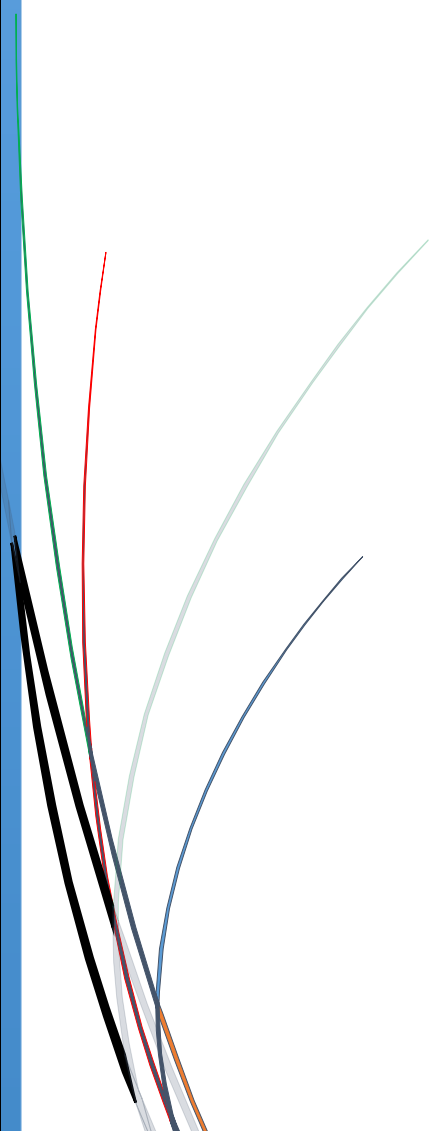
Bibliographie

- 17- Rapport de la Banque mondiale, PNUD, FAO, Unifrance, CIHEAM, Global Trade Atlas, Commission européenne, MAAF, MAEDI, ministère algérien de l'agriculture et du développement rural, Ambassade de France en Algérie.
- 18- Revue de Presse. Entrepreneurs de Progrès, 24 avril 2018. P 17.
- 19- SENOUSSE. A. Caractérisation de l'élevage bovin laitier dans le Sahara : Situation et perspectives de développement. Colloque international « Développement durable des productions animales : enjeux, évaluation et perspectives », 2008.
- 20- SOUKHAL. A. « communication sur la filière laitière », colloque du 08 avril 2013, P 3-4.
- 21- SOUKI. H. « les stratégies industrielles et la construction de la filière lait en Algérie : portée et limites », revue scientifique trimestrielle de UMMTO N°15, septembre 2009.
- 22- TEMMAR. N, 2005. Le marché de lait en Algérie. Fiche de synthèse ambassade de France en Algérie, Mission économique MINEFI-DETPE, P 5.

Sites internet

- 1- [Http : //www.itelv.dz](http://www.itelv.dz)
- 2- <http://www.agroligncom>
- 3- <http://www.itelv.dz>.
- 4- [www.univ,setif .com](http://www.univ-setif.com).

Annexes



Questionnaire

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des sciences Economiques, commerciales et des sciences de gestion

Département des sciences économiques

Spécialité : économie du développement

Questionnaire

Dans le cadre de la réalisation de mémoire de master en science économique sur le thème « L'importance de dispositif ANSEJ dans le développement de l'activité agricole cas de la production laitière au sein de la commune de TIMIZART ».

Nous saurions gré de bien vouloir répondre à notre questionnaire, tout en vous assurant le caractère scientifique de la recherche et son anonymat.

Nous vous remercions pour votre aide qui nous sera très précieuse.

Questionnaire N° :

A- Le Financement par le dispositif ANSEJ :

Q1 : sexe de l'exploitant :

☐ Femme ☐ Homme

Q2 : dans quelle tranche d'âge situez-vous ?

- ☐ Moins de 20 ans
- ☐ De 20 à 30 ans
- ☐ De 30 à 40 ans
- ☐ De 40 à 50 ans
- ☐ Plus de 50 ans

Q3 : Depuis quand avez-vous sollicité l'aide de l'ANSEJ ?

- ☐ De 2000 /2009
- ☐ De 2009/2017

Q4 : Quel est le coût d'investissement de votre projet ?

- ☐ Inférieur ou égal à 5.000.000 DA
- ☐ De 5.000.000 à 10.000.000 DA

Questionnaire

Q5 : Quel est le mode de financement de votre projet ?

Mixte ☐ Triangulaire ☐

Q6 : Avez-vous rencontré des problèmes au niveau de l'ANSEJ ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui les quelles ?

☐ Manque de suivi

☐ La Bureaucratie

☐ Autre

Q7: Parmi les conditions exigées par l'ANSEJ, quelle(s) est (sont) celle(s) qui vous a posé plus de difficultés ?

☐ Apport personnel

☐ Trouver un fournisseur

☐ L'adhésion aux fonds de caution mutuelle de garantie risque/crédit

Q8 : Quel est le délai de réponse de la banque ?

☐ 2 mois

☐ Plus de 2 mois

Q9 : Le dépôt de dossier été rapide ? Oui ☐ Non ☐

Q10 : Le remboursement est-il par tranches ? Oui ☐ Non ☐

Q11 : L'ANSEJ fait le suivit de projet ? Oui ☐ Non ☐

Q12: Quelles sont les garanties que vous aviez porté à l'ANSEJ pour l'obtention de prêt non rémunéré(PNR) ?

.....

Q13 : Qu'est qu'a motivé votre choix d'adresser à l'ANSEJ ?

.....

Q14 : Pour quoi vous avez choisi la filière lait ?.....

.....

Questionnaire

Q15: Avez-vous bénéficié dans le cadre de l'ANSEJ d'un matériel agricole pour cette activité ?

☐ **Non**

☐ **Oui** les quels :

☐ Chariot trayeur

☐ Cuve et réfrigération

☐ Tracteurs

☐ Véhicule de collecte de lait

☐ Matériel d'irrigation

B- caractéristiques des exploitants

Q16 : Qu'elle est votre niveau d'instruction ?

☐ Primaire

☐ Moyen

☐ Secondaire

☐ Universitaire

☐ Autre

Q17 : Qu'elle est votre ancienneté dans l'activité de la production du lait ?

☐ Mois de 5 ans

☐ De 5 à 10 ans

☐ De 10 à 15 ans

☐ Plus de 15 ans

Q18 : Quels sont les facteurs motivant votre choix de l'activité de « la production laitière »?

☐ Issue d'une famille agricole

☐ Spécialiste dans le domaine

☐ Problème de chômage

☐ Facilité accordée pour l'investissement

☐ Mesures de soutiens de la politique laitière

Q19 : La production laitière constitue-t-elle une activité principale pour vous ?

☐ **Oui**

☐ **Non**

Q20 : Qu'elle est la nature de la main d'œuvre impliqué dans l'activité d'élevage ?

☐ Familiale

☐ Main d'œuvre salariale

☐ Main d'œuvre mixte

Q21 : Êtes-vous affilié à une organisation ?

☐ **Oui**

☐ **Non**

Questionnaire

Q22 : Si Oui la quelle :

- ☐ Coopérative agricole
- ☐ Association
- ☐ Non affilié
- ☐ Autre

Q23 : Êtes- vous affiliés à un organisme d'assurance ?

- ☐ **Oui**
- ☐ **Non** : pour quoi ?

Q24 : Exercez – vous d'autres activités en parallèles dans l'exploitation ?

- ☐ Elevage /engraissement bovin
- ☐ Elevage /ovin et caprin
- ☐ Elevage /aviculture
- ☐ Elevage / apiculture
- ☐ Autres

Q25 : Avez-vous sollicité l'aide de l'Etat dans le cadre de votre investissement ?

- ☐ **Non**
- ☐ **Oui**

C- Identification de l'exploitation

Q26: Quelle est la superficie de votre exploitation ?

- | | |
|---------------------------------------|---|
| ☐ Mois de 1 ha | ☐ De 10 ha à 20 ha |
| ☐ De 1 à 5 ha | ☐ De 20 ha à 50 ha |
| ☐ De 5 à 10 ha | ☐ plus de 50 ha |

Q27 : Statut juridique des exploitations

- ☐ Etatique
- ☐ Privé

Q28 : Disposez-vous d'une étable ?

Oui ☐

Non ☐

Questionnaire

Q 29 : Dans quel cadre l'étable est-elle construite ?

- ☐ Propres moyens
☐ Dispositif public

Q30 : L'état général des bâtiments est-il ?

Bon ☐ moyen ☐ mauvais ☐

Q31: Assurez-vous votre cheptel ?

- ☐ **Oui**
☐ **Non** : pour quoi ?

Q32 : Quel est le Statut foncier de terrain exploité

☐ Terre personnelle (propriété) ☐ Location (terres loués)

Q33: Pratiquez- vous le pâturage naturel ?

Oui ☐ **Non** ☐

Q34: Pratiquez – vous les fourrages artificiels ?

Oui ☐ **Non** ☐

Q35 :Qu'elle est votre Ressources hydriques

Réseau ☐ Puits ☐ Sources ☐ Oueds ☐ Barrages ☐

Q36 : Mobilisez-vous des moyens modernes pour l'irrigation

Oui ☐ **Non** ☐

D-Caractéristiques du cheptel bovin laitier

Q37 : Qu'elle est le Nombre total des vaches

De 1 à 5 ☐ De 5 à 10 ☐ De 10 à 20 ☐ plus de 20 ☐

Q38 : Qu'elle est votre catégorie de vache ?

Vache laitières ☐ Génisses ☐ Vêles ☐ Veaux ☐ taureaux ☐

Q39: Qu'elle est la race des vaches existantes ?

Races modernes ☐ Races mixtes ☐ Races locales ☐

Q40 : Quel mode de reproduction utilisé vous ?

Insémination artificielle ☐ Naturel ☐

Questionnaire

E- La production laitière

Q 41 : Votre production laitière journalière par vache est-elle située ?

De 10 à 20 ☐

De 20 à 30 ☐

Plus de 30 ☐

Q 42 : Qu'elle est le nombre de traite par jour ?

Une traite ☐ Deux traites ☐

Q 43: Quel est le Moyen de traite ?

Chariot trayeur (moderne) ☐ A main (traditionnel) ☐

Q 44: Suivi des performances de production fait-il par ?

Un control laitier ☐ Un simple enregistrement du total lait ☐

Q 45: Disposez-vous d'une cuve réfrigération du lait ?

Oui ☐ Non ☐

Q 46 : La livraison de production est 'elle assuré par ?

Vous – même ☐

Centre de collecte ☐

Collecteur de la laiterie ☐

Q 47: Suivi sanitaire des vaches

Vaccination régulière par le vétérinaire ☐

Visite du vétérinaire en cas de maladies seulement ☐

F-Financement et investissement

Q 48: Coût de revient d'un litre de lait est-il ?

Elevé ☐ moyen ☐ faible ☐

Q 49: Êtes-vous satisfaits pour le prix de vente d'un litre du lait ?

Oui ☐ Non ☐

Q 50: Subvention de l'Etat est-elle ?

Suffisante ☐ Insuffisante ☐

Questionnaire

Q 51: L'Apport de cette activité sur votre revenu est-il satisfaisant ?

☐ **Oui** ☐ **Non**

G-Investissement réalisé dans l'exploitation

Q52 : L'exploitation a-t-elle connue une extension en termes de superficie agricole ?

☐ **Oui** ☐ **Non**

Q53: La superficie irriguée de votre exploitation a-t-elle connue une extension ?

☐ **Oui** ☐ **Non**

Q54: L'étable a-t-elle connue une extension ?

☐ **Oui** ☐ **Non**

Q55 : Quelle évolution a connu votre cheptel ?

Augmentation ☐ diminution ☐

Q56 : Êtes-vous satisfait de l'aide de l'ANSEJ ?

- ☐ Satisfait
- ☐ Plutôt satisfait
- ☐ Pas satisfait

Q 57: Qu'est-ce que vous envisagez de faire à l'avenir ?

- ☐ Rester sans extension
- ☐ Rester avec extension
- ☐ Rester avec diversification
- ☐ Changé de l'activité



Liste des abréviations

Liste des abréviations

AEI : Adduction d'Eau d'irrigation.

AEP : Adduction d'Eau Potable.

ANDI : Agence Nationale de Développement et d'Investissement.

ANEM : Agence National de l'Emploi.

ANGEM : Agence National pour la Gestion de Micro crédit.

ANSEJ : Agence National de Soutien à l'Emploi de Jeunes.

BLA : Bovin Laitier Amélioré.

BLL : Bovin Laitier Locale.

BLM : Bovin Laitier Moderne.

CAPCS : Coopératives Agricoles Polyvalentes Communales des Services.

CAPRA : Coopératives de Production de la Révolution Agraire.

CIL : Comité Interprofessionnel de la filière Lait.

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage.

CRIL : Comité Interprofessionnel Régionale de la filière Lait.

CRMA : Caisse Régionale de la Mutualité Agricole.

CSVF : comité de sélection, de validation et de financement des projets.

DAS : Domaine Agricole socialiste.

DSA : Direction des Services Agricole.

EAC : Exploitation Agricole Collectif.

EAI : Exploitation Agricole Individuelle.

ERIAD : Entreprises Régionales des Industries Alimentaires et Dérivées.

FAOSTAT : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture ONUAA
(Food and Agriculture Organisation of the United Nations).

Liste des abréviations

FGCA : fonds de garantie contre les calamités agricoles.

FNDA : Fonds National de Développement Agricole.

FNDAR : Fonds National de Développement Agricole et rural.

FNDIA : Fonds National de Développement et d'Investissement Agricole.

FNRDA : Fonds National de Régulation et de Développement Agricole.

FNRPA : Fonds National de Régulation et de Production Agricole.

GIPLAIT : Groupe Industriel des Productions Laitières.

H : Hectare.

Hab. : Habitant.

IA : Insémination Artificielle.

L : Litre.

MADR : Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural.

OAIC : Office Algérien Interprofessionnel des céréales.

ONAB : Office Nationale des Aliments de Bétail.

ONALIAIT : Office Nationale du Lait.

ONIL : Office Nationale Interprofessionnel de la filière Lait.

ONRA : Office Nationale de la Réforme Agraire.

ONS : Office National des Statistiques.

PASA : Programme d'Ajustement Structurel du Secteur Agricole.

PIB : Production Intérieure Brute.

PIBA : Production Intérieure Brute Agricole.

PIJ : dispositif d'insertion de jeunes.

Liste des abréviations

PNDA : Plan Nationale de Développement Agricole.

PNDAR : Plan Nationale de Développement Agricole et Rural.

PNR : prêt non rémunéré.

PPDRI : Projet de Proximité de Développement Rural Intégré.

PRCHAT : Programme de Renforcement des Capacités Humaine et de l'Assistance Technique.

QX : Quintaux.

RGPH : Recensement Général de la Population Urbaine.

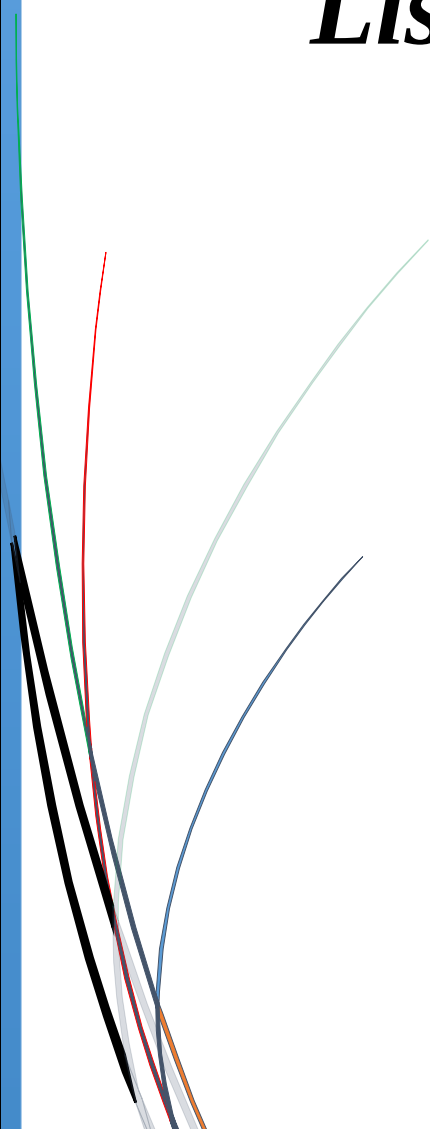
SAT : Superficie Agricole Total.

SAU : Superficie Agricole Utile.

USD : United States Dollar.

VA : Valeur Ajoutée.

Liste des tableaux



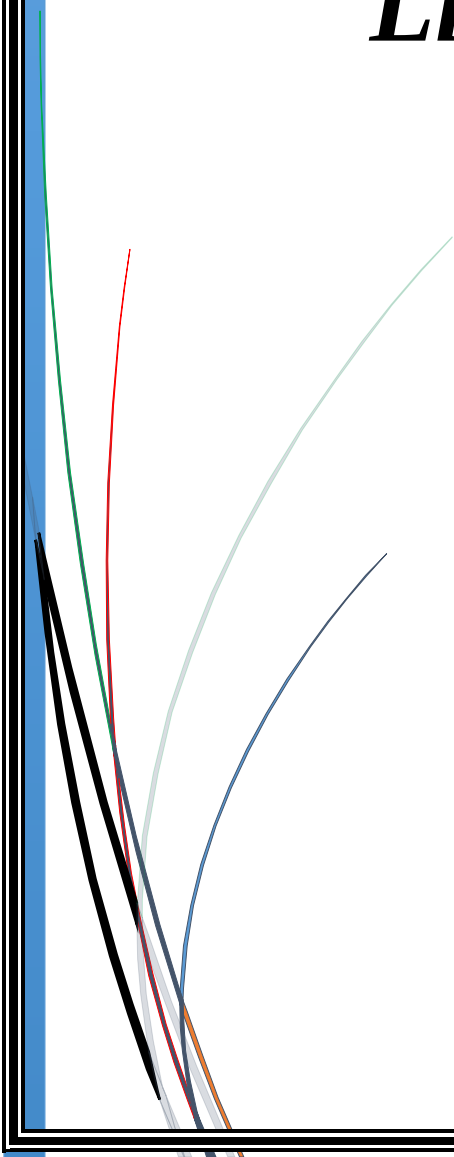
Liste des tableaux

N °de Tableau	Désignation	Page
Tableau N°01	Évolution du PIB Agriculture et Industries Agro-alimentaire (2000-2014)	13
Tableau N°02	Évolution du cheptel ovin en Algérie de 2003 à 2010	23
Tableau N°03	L'évolution des primes accordées à la filière lait à travers les différents dispositifs laitiers	37
Tableau N°04	Répartition de la population occupée par branche d'activité	54
Tableau N°05	Récapitulatif des activités enregistrées durant l'année 2015	55
Tableau N°06	Évolution de la culture fourragère dans la wilaya de Tizi-Ouzou	56
Tableau N°07	Évolution de la production céréalière dans la wilaya de Tizi-Ouzou	58
Tableau N°08	Évolution des cultures Fourragères dans la wilaya de Tizi-Ouzou	58
Tableau N°09	Évolution La production des légumes secs dans la wilaya de Tizi-Ouzou	59
Tableau N°10	Évolution de la production des cultures maraichères	59
Tableau N°11	Évolution La production de viticulture dans la wilaya de Tizi-Ouzou	60
Tableau N°12	Évolution des effectifs vaches laitiers dans la wilaya de Tizi-Ouzou	62
Tableau N°13	Évolution du nombre d'éleveurs dans la wilaya de Tizi-Ouzou	63
Tableau N°14	Évolution de la production du lait	64
Tableau N°15	Structure de financement « ANSEJ »	73
Tableau N°16	La part des projets financé de chaque activité agricole par l'ANSEJ dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période de (2013-2017)	74
Tableau N°17	Bilan de répartition des montants d'investissements (2013-2017)	76
Tableau N°18	Évolution des projets du l'élevage bovin financés par l'ENSEJ	77
Tableau N°19	Évolution de nombre d'emplois et montant d'investissement de l'activité d'élevage bovin créés par l'ANSEJ	79
Tableau N°20	La répartition des projets financés et d'emplois par commune (2013-2017)	80
Tableau N°21	Sexe de l'exploitant	83
Tableau N°22	L'Age de l'exploitation	83
Tableau N°23	La période d'investissement	84
Tableau N°24	Le coût d'investissement	84
Tableau N°25	Les problèmes rencontrés au niveau de l'ANSEJ	85
Tableau N°26	Suivit de projet par l'ANSEJ	86
Tableau N°27	Les bénéficiers d'un matériel	87

Liste des tableaux

Tableau N°28	Niveau d’instruction des éleveurs	88
Tableau N°29	Ancienneté dans le domaine de la production du lait	89
Tableau N°30	Les facteurs motivant le choix de là l’activité	90
Tableau N°31	La production laitière comme activité principale	91
Tableau N°32	Main d’œuvre impliqué dans l’activité d’élevage	91
Tableau N°33	La superficie de l’exploitation	93
Tableau N°34	Moyen modernes d’irrigation	94
Tableau N°35	Nombre total des vaches	95
Tableau N°36	Nombre des vaches par catégorie	96
Tableau N°37	Nombre des vaches par race	96
Tableau N°38	Nombre de litre produit /J	97
Tableau N°39	Le coût de revient d’un litre de lait	99
Tableau N°40	L’apport de l’activité sur le revenu	100
Tableau N°41	Évolution du cheptel	101
Tableau N°42	L’extension de l’exploitation	101
Tableau N°43	Satisfaction de l’aide de l’ANSEJ	102
Tableau N°44	Envisagement de faire à l’avenir	103

Liste des figures



Liste des figures

Numéro de la figure	Désignation	Page
Figure N°01	La répartition de la superficie totale de l'Algérie	12
Figure N°02	Évolution de la Valeur Ajoutée Agricole sur la Période 1980-2013(%)	12
Figure N°03	Évolution du PIB agricole entre 2000 et 2014 en valeur	14
Figure N°04	Évolution des bovins et des vaches laitières en Algérie (nombre de tête)	24
Figure N°05	Évolution de la production laitière	41
Figure N°06	Répartition des forages naturels par zone agro-écologique	43
Figure N°07	Répartition de la population occupée par branche d'activité	55
Figure N°08	Évolution de la production fourragère dans la wilaya de Tizi-Ouzou (QX).	57
Figure N°09	Évolution des effectifs vache laitière dans la wilaya de Tizi-Ouzou	62
Figure N°10	Évolution de nombre d'éleveurs dans la wilaya de Tizi-Ouzou	63
Figure N°11	Évolution de la production du lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou	65
Figure N°12	La part des projets financé de chaque activité agricole par l'ANSEJ dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période de (2013 à 2017).	75
Figure N°13	Répartition des montants d'investissements financés par l'ANSEJ pour chaque catégorie d'élevage dans wilaya de Tizi-Ouzou (2013-2017	76
Figure N°14	Évolution des projets financés de l'élevage bovin par l'ENSEJ	77
Figure N°15	Évolution de nombre d'emplois crée par l'ANSEJ (2013-2017)	79

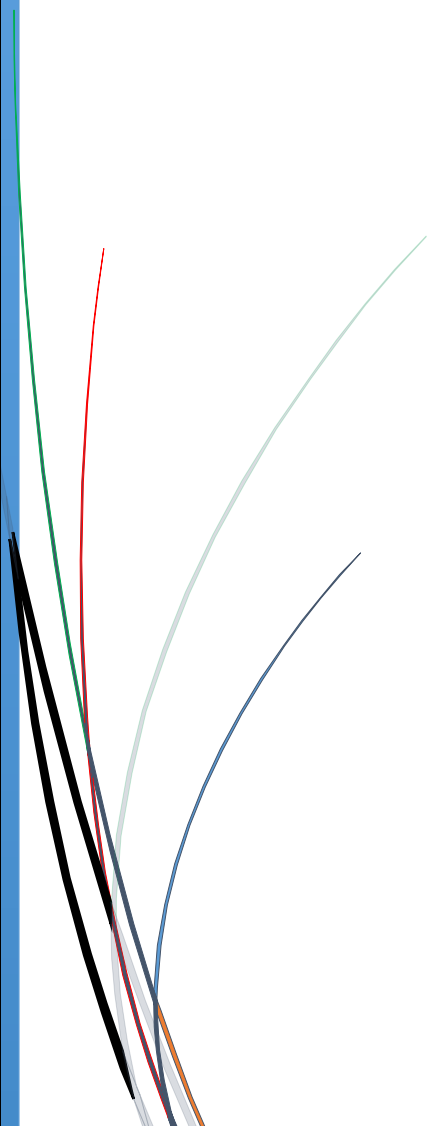
Liste des figures

Figure N°16	Évolution de montant d'investissement financé par l'ANSEJ (2013-2017)	79
Figure N°17	La répartition des projets financés et d'emplois par commune (2013-2017)	80
Figure N°18	Sexe de l'éleveur	83
Figure N°19	L'Age de l'exploitation	83
Figure N°20	La période d'investissement	84
Figure N°21	Le coût d'investissement	84
Figure N°22	Les problèmes rencontrés au niveau de l'ANSEJ	85
Figure N°23	Suivit de projet par l'ANSEJ	86
Figure N°24	Les bénéficiers d'un matériel agricole	87
Figure N°25	Niveau d'instruction des éleveurs	88
Figure N°26	Ancienneté dans le domaine de la production du lait	89
Figure N°27	Les facteurs motivant le choix de l'activité	90
Figure N°28	La production laitière comme activité principale	91
Figure N°29	Main d'œuvre impliquée dans l'activité d'élevage	91
Figure N°30	La superficie de l'exploitation	93
Figure N°31	Moyens modernes d'irrigation	94
Figure N°32	Nombre total des vaches	95
Figure N°33	Nombre des vaches par catégorie	96
Figure N°34	Nombre des vaches par race	96
Figure N°35	Nombre de litres produits /J	97
Figure N°36	Le coût de revient d'un litre de lait	99
Figure N°37	L'apport de l'activité sur le revenu	100

Liste des figures

Figure N°38	Évolution du cheptel	101
Figure N°39	L'extension de l'exploitation	101
Figure N°40	Satisfaction de l'aide de L'ANSEJ	102
Figure N°41	Envisagement de faire à l'avenir	103

Liste des cartes



Liste des cartes

Numéro de la carte	Désignation	Page
Carte N°1	Production laitière en Algérie 2010-2015(MADR.2016)	42
Carte N°2	Présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou	52
Carte N°3	Répartition des centres de collecte et des laiteries à travers le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou	67

Table des matières

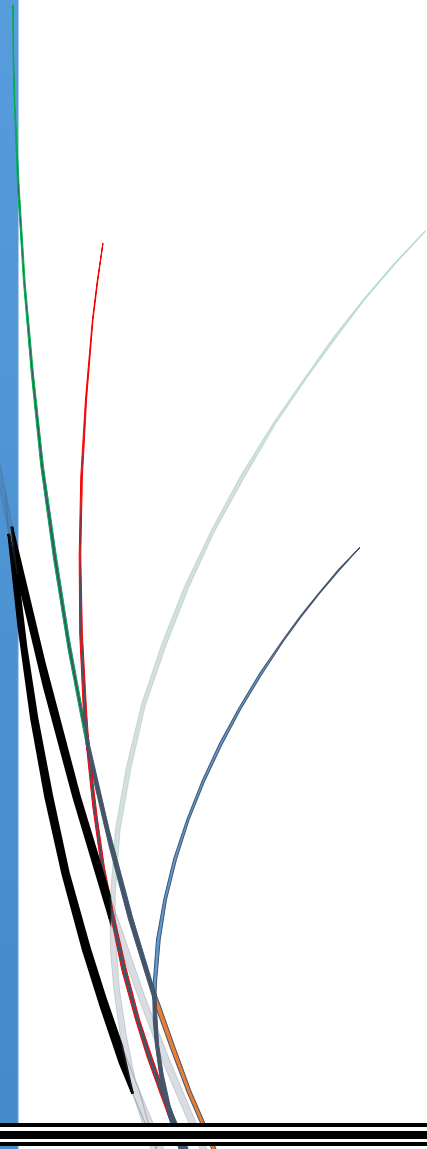


Table des matières

Remerciement

Dédicace

Sommaire

Introduction général 6

Chapitre I : La situation de l'agriculture en Algérie

Introduction 10

Section (01) : La part de l'agriculture dans l'économie algérienne..... 10

1-1- Répartition de la superficie agricole totale de l'Algérie en 2015 11

1-2- LA Part de l'agriculture dans la valeur ajoutée 12

1-3- La part de l'agriculture et de l'agro-alimentaire dans l'économie nationale 13

1-4- L'emploi agricole 15

1-5- L'investissement dans le secteur agricole..... 15

Section (02) : Les politiques agricoles menées depuis l'indépendance..... 15

2-1 - Autogestion et nationalisation depuis les premières années de l'indépendance..... 16

2-2- Réforme agraire des années 1970 « La révolution agraire » 16

2-3- Restriction et libéralisation de l'agriculture durant les années 1980 à 1990 17

2-4- La politique du secteur agricole depuis 2000 17

2-4-1-Le Programme National de Développement de l'Agriculture (PNDA) 18

2-4-2-Le Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) (2002) ... 18

2-4-3-La politique de Renouveau Agricole et Rural 2008..... 19

A- Le Renouveau Agricole 19

A-1- Lancement de programmes d'intensification et de modernisation..... 19

A-2- mise en place d'un système de régulation des marchés 19

A-3-mesures d'incitation et de sécurisation de l'activité..... 19

B- Le Renouveau Rural..... 20

Table des matières

C- Le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui technique aux producteurs (PRCHAT).....	20
2-5- Évolution des principales productions agricoles.....	21
A-Production végétale.....	21
A-1- Les Céréales.....	22
A-2- La pomme de terre	22
A-3- L'arboriculture fruitière.....	22
B- La production animale.....	22
B-1- L'évolution des ovins en Algérie.....	23
B-2- L'évolution du cheptel caprin en Algérie	23
B-3- L'évolution du cheptel bovin en Algérie	23
2-6- Les contraintes de l'agriculture algérienne.....	24
• Forte croissance démographique.....	24
• Approvisionnement en engrais	24
• Des titres de concession renouvelables	24
• Faiblesses des stations d'avertissement agricole	24
• Faible niveau technique des agriculteurs	25
• Production agricole tributaire du climat et des reliefs	25
• Une surface agricole menacée	25
Conclusion.....	26

Chapitre II : la production du lait en Algérie

Introduction	28
Section (01) : L'évolution de la politique laitière en Algérie	28
1-1 Définition de la filière lait	28
1-2 Les principaux maillons de la filière lait	29
A-La production	29
B-La collecte	29
C-La transformation	30
D-La consommation.....	30
1-3-Les acteurs de lait.....	31
1-4-La politique laitière en Algérie	32
1-4-1- Programme de réhabilitation de la production laitière à partir de 1995	32
1-4-2- La politique laitière à parier de 2000	33
A-Incitation à l'investissement à la ferme	33
A-1-Titre individuel	34
A-2-Titre collectif	34
B-Incitation à l'insémination artificielle	34
C-Renforcement du réseau de collecte de lait cru.....	34
D-Incitation à la collecte de lait cru	34
1-4-3- La nouvelle politique laitière à partir de 2008.....	34
A- Incitation au développement des cultures fourragères en vert	34
B- Les actions soutenues par le FNDIA pour le développement de la production et de la productivité dans la filière lait.....	35
B-1- Acquisition de matériels et d'équipement spécialisés d'élevage.....	35
B-2- Réalisation d'infrastructures spécialisées pour la collecte	35
B-3- Transport de lait	35
B-4- Contrôle de la qualité de lait.....	35

Table des matières

B-5- Protection et développement du patrimoine génétique des espèces animales.....	36
C-Incitation à l'augmentation de la production, collecte et intégration de lait cru dans la transformation	36
Section (02) : l'évolution de l'élevage bovin laitier en Algérie	37
2-1- Caractéristiques et le système d'élevage bovin laitier	37
2-1-1-Les races de cheptel bovin laitier.....	38
A-La race Bovine laitier moderne (BLM)	38
B La race Bovine laitière locale (BLL).....	38
C- La race Bovine laitière améliorée (BLA)	38
2-1-2- Évolution des effectifs de vaches laitières	39
2-1-3-Systèmes d'élevage	39
A-Système dit "extensif"	39
B-Système intensif	39
C-Système dit "semi intensif".....	40
2-2- La production laitière en Algérie	40
2-2-1- Évolution de la production laitière.....	41
2-2-2- Zones de productions laitières	42
2-2-3- Les ressources fourragères	43
A- Les fourrages naturels	43
B- Les fourrages cultivés	44
2-2-4-Importation du lait et produits laitiers.....	44
2-3 -Les facteurs influençant la production du lait.....	44
2-3-1-Facteurs intrinsèques	44
A-Facteurs génétiques	45
B-Facteurs physiologiques	45

Table des matières

2-3-2- Facteurs extrinsèques	45
A-L'alimentation.....	45
B-L'abreuvement	45
C-La saison	46
D-Le climat	46
E-La traite.....	46
F-L'hygiène et l'état de santé.....	46
2-4- Les contraintes de la production du lait en Algérie	46
2-4-1- L'insuffisance des surfaces fourragères.....	46
2-4-2- La mauvaise adaptation des races importées	47
2-4-3- La mauvaise conduite de la reproduction	48
2-4-4- La faiblesse de technicité	48
2-4-5- Contraintes liées à la politique de prix de lait.....	48
Conclusion	50

Chapitre III : l'agriculture et la production laitière de la wilaya de Tizi-Ouzou

Introduction	51
Section (01) : le secteur agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	51
1-1-Présentation de la Wilaya de Tizi-Ouzou	51
1-1-1-Le climat	53
1-1-2-Les ressources en eau.....	53
A- Les Barrages	53
B- Retenues collinaires	53
C- Les ressources en eau souterraines	53
D- Les forages et les puits.....	54
E- Les sources	54

Table des matières

1-1-3-Emploi.....	54
1-1-3-1-Récapitulatif des activités enregistrées durant l'année 2015	55
1-2-Organisation agricole	56
1-3-Les potentialités fourragères de la wilaya de Tizi-Ouzou	56
1-4-Évolution des productions agricoles	57
A-Productions végétales.....	57
A-1-Céréales.....	58
A-2-Les cultures Fourragères	58
A-3-Légumes secs	59
A-4-Cultures maraîchères.....	59
A-5-Arboriculture.....	60
A-6-Viticulture	60
B-Productions animales	60
B-1- Bovins	60
B-2-Aviculture chair.....	61
B-3-Apiculture.....	61
 Section (02) : la production laitière dans la wilaya de Tizi-Ouzou	 61
2-1- Évolution des cheptels bovins laitiers.....	61
2-2- Évolution du nombre d'éleveurs	63
2-3- Évolution de la production du lait.....	64
2-4- Production et collecte du lait au niveau de la Wilaya.....	66
2-5- Réseau de collecte et unités de transformation laitière	66
2-6- Les centres de collecte de lait cru	67
 Conclusion	 68

Chapitre VI : contribution du dispositif ANSEJ dans le développement de la filière lait cas de la commune de TIMIZART

Introduction	70
Section (01) : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune(ANSEJ)	71
1-1-Présentation de l'organisme de l'ANSEJ.....	71
1-2-Les Missions de l'ANSEJ	72
1-3-Les objectifs de l'ANSEJ.....	72
1-4-Les intervenants du dispositif ANSEJ	73
1-5-Le financement de l'élevage bovin par le dispositif ANSEJ	73
1-6-Durée du crédit bancaire	73
1-7-La part des projets financés de chaque activité agricole par l'ANSEJ dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période de (2013 à 2017)	74
1-8-La répartition des montants d'investissements financés par l'ANSEJ pour chaque catégorie d'élevage dans la wilaya de Tizi-Ouzou (2013-2017)	76
1-9 Nombre des projets d'élevage bovin financés par l'ANSEJ	77
1-10 La répartition des projets d'élevage bovin financés par l'ANSEJ par commune pour la période (2013-2017).....	80
Section (02) : Présentation et interprétation des résultats de l'enquête	81
2-1- Présentation de la commune de Timizart.....	82
2-1-1- Situation géographique et potentiel agricole de la commune.....	82
2-2- Présentation des résultats de l'enquête réalisée	82
A-Le financement par le dispositif ANSEJ	83
B-Caractéristiques des exploitants bénéficiaires du dispositif ANSEJ.....	88
C-Identification de l'exploitation.....	93
D-Caractéristiques du cheptel bovin laitier.....	95
E-La production laitière	97
F-Financement et investissement	99
G-Investissement réalisé dans l'exploitation	101
Conclusion.....	104

Table des matières

Conclusion générale	106
----------------------------------	------------

Bibliographie

Annexe

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des cartes

Table des matières